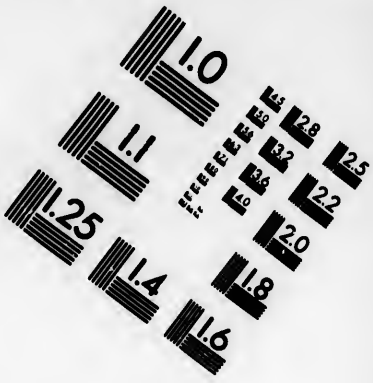

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

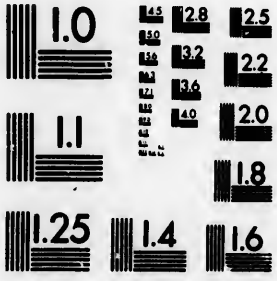

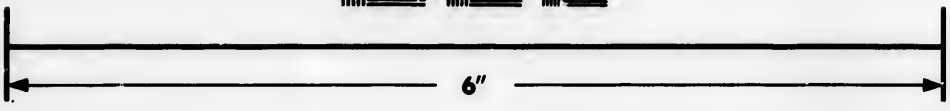

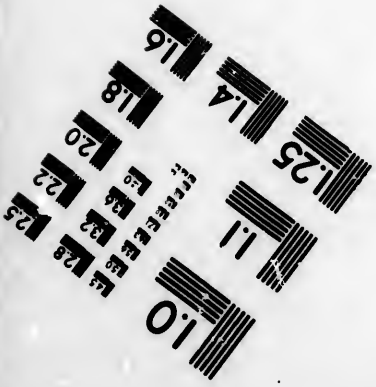

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☑ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

☑ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
		✓									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

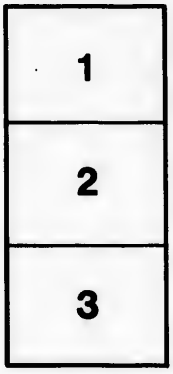

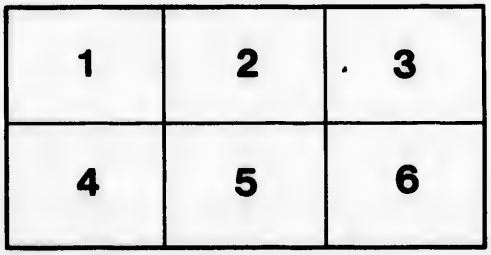

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

TOME VINGTIÈME.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS

ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

MÉMOIRES DES INDES.

OS. NANNET
AD USUM ALUMN

Imprimerie de Béthune.

A PARIS,

AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 4,

PRÈS SAINT-SULPICE ;

ET CHEZ GAUME FRÈRES,

RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.

1831

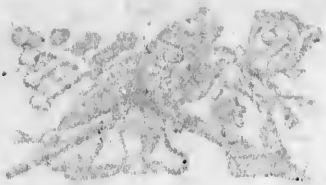

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

Du P. Bouchet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Huet, ancien évêque d'Avranches.

MONSEIGNEUR,

PENDANT le séjour que je fis il y a quelques années en Europe, pour les affaires de cette mission, j'eus à répondre à plusieurs questions que des personnes savantes me firent souvent sur la doctrine des Indiens, et principalement sur l'opinion qu'ont ces peuples de la métemp-

sycose ou de la transmigration des ames. Elles souhaitoient, entre autres choses, de savoir en quoi le système indien est conforme au système de Pythagore et de Platon, et en quoi il en est différent. Je me rappelle de temps en temps avec plaisir, Monseigneur, les entretiens que j'eus alors avec vous sur la même matière; c'est pour cela qu'étant de retour aux Indes, j'employai une partie de mon loisir aux recherches nécessaires, pour me mettre en état de satisfaire une curiosité si louable.

Il y a long-temps que je suis au fait des sentiments des Brames; j'ai lu plusieurs ouvrages des savants indiens; j'ai entretenu souvent leurs plus habiles docteurs, et j'ai tiré de la lecture des uns et de l'entretien des autres toutes les connoissances qui pouvoient m'aider à approfondir leur système sur la transmigration des ames. J'ai d'abord été surpris, en lisant leurs livres, de voir qu'il n'y a presque point d'erreurs dans les auteurs anciens, que les Indiens n'aient ou adoptées ou inventées. Plusieurs croient que les ames sont éternelles; d'autres, qu'elles sont une portion de Dieu même. Ils sont à la vérité presque tous convaincus de leur immortalité; mais ils prouvent cette immortalité par la métempsycose et la transmigration des ames en différents corps.

On a peine à comprendre comment une idée aussi chimérique s'est répandue dans toute l'Asie. Sans parler des Indiens qui sont en-deçà du Gange, une partie des peuples d'Aracan, du Pégu, de Siam, de Camboye, du Tunquin, de la Cochinchine, de la Chine et du Japon, sont dans cette ridicule opinion de la métempsycose, et ils l'appuient par les mêmes raisons dont se servent les Indiens.

Lorsque saint François-Xavier prêchoit la foi au Japon, le plus fameux Bonze du pays, se trouvant avec lui à la cour du roi de Bungo, lui dit d'un air suffisant : « Je ne sais si tu me » connois, ou pour mieux dire, si tu me re- » connois » ; et après avoir rapporté beaucoup d'extravagances, qu'on peut voir dans l'histoire de la vie de ce Saint, il ajouta : « Écoute-moi, » tu entendras des oracles, et tu demeureras » d'accord que nous avons beaucoup plus de » connoissance des choses passées, que vous » n'en avez, vous autres, des choses présentes. » Tu dois donc savoir que le monde n'a ja- » mais eu de commencement, et que les hom- » mes, à proprement parler, ne meurent point ; » l'ame se dégage seulement du corps où elle » étoit enfermée, et tandis que ce corps pour- » rit dans la terre, elle en cherche un autre » frais et vigoureux, où nous renaissons, tan-

» tôt avec le sexe le plus noble, tantôt avec le » sexe imparfait, selon les diverses constella- » tions du ciel, et les différents aspects de la » lune. »

Les diverses relations que nous avons de l'Amérique, nous assurent qu'on y trouve des vestiges de la métempsycose. Qui a pu porter cette folle imagination à des peuples, qui ont été si long-temps inconnus au reste du monde? On est moins surpris qu'elle se soit répandue dans l'Afrique et dans l'Europe; les Egyptiens peuvent l'avoir enseignée aux Africains; Pythagore, qui fut le chef de la secte italique, l'avoit établie chez plusieurs nations, surtout dans les Gaules, où les Druides la regardoient comme la base et le fondement de leur religion; elle entroit même dans la politique; les généraux d'armée voulant inspirer à leurs soldats le mépris de la mort, les assuroient que leurs ames n'auroient pas plutôt abandonné leurs corps, qu'elles iroient en animer d'autres. C'est ainsi que César en parle en expliquant le dogme des Druides : *Non interire animas, sed ab aliis, post mortem transire ad alios, atque hoc maximè ad virtutem excitari putant, metu mortis neglecto.* (De bell. gall. lib. 6.)

Ce dogme monstrueux fut enseigné au commencement de l'Église naissante par la plupart

des hérétiques, tels que furent les Simoniens, les Basilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnostiques et les Manichéens. Les Juifs eux-mêmes qui avoient reçu la loi de Dieu, et qui par conséquent devoient être convaincus de l'impiété d'un pareil système, s'y laissèrent néanmoins surprendre, ainsi que le rapportent Tertullien, et saint Justin dans ses dialogues. On lit dans le Talmud, que l'ame d'Abel passa dans le corps de Seth, et ensuite dans celui de Moïse. Saint Jérôme donne aussi à entendre que quelques Juifs, et Hérode entr'autres, s'imaginoient que l'ame de saint Jean avoit passé dans le corps de Jésus-Christ; tel a été le progrès d'une opinion si extravagante.

Il ne seroit pas facile de remonter jusqu'à son origine, ni de décider quels en ont été les premiers auteurs. Hérodote, saint Clément d'Alexandrie, et d'autres savants hommes ont cru que cette doctrine avoit d'abord été enseignée par les anciens Égyptiens, et que de chez eux elle étoit passée dans les Indes et dans le reste de l'Asie. D'autres, au contraire, en attribuent l'invention aux peuples de l'Inde, qui l'ont ensuite communiquée aux Égyptiens: car il y avoit autrefois un commerce réglé entre ces deux nations. Pline et Solin rapportent fort en détail le chemin qu'on tenoit toutes les

années pour aller de l'Égypte aux Indes. Philostrate assure que Pythagore est l'inventeur de ce système, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voyage qu'il fit aux Indes, et que de là il fut porté chez les Égyptiens.

Quoi qu'il en soit, c'est là sans doute une de ces questions qui demeurera long-temps indécise; et c'est ainsi, Monseigneur, que vous vous en expliquez dans vos entretiens sur Origène: *An vesana metempsycos eos doctrina ab Indis ad Ægyptios transivit, an ab his ad illos; res est non parvæ disquisitionis.* Néanmoins, si l'on s'en rapportoit à la chronique indienne, la question seroit bientôt décidée: car elle compte plusieurs milliers d'années depuis que cette opinion est en vogue dans l'Inde; mais par malheur la chronologie de ces peuples est remplie de tant de faussetés, que l'on n'y peut faire aucun fond. Il y a donc plus d'apparence, ainsi que plusieurs auteurs l'ont dit en termes exprès, que c'est des Égyptiens, plutôt que des Indiens, que Pythagore et Platon ont tiré tout ce qu'ils enseignent de la métempsycose.

Les Indiens, de même que les Pythagoriciens, entendent par la métempsycose, le passage d'une ame par plusieurs corps qu'elle anime successivement, pour y faire les fonctions qui lui sont propres. Au commencement,

il n'étoit question que du passage des ames en différents corps humains : on l'étendit plus loin dans la suite, et les Indiens ont encore enchéri sur les disciples de Pythagore et de Platon.

1. Les Pythagoriciens, en établissant leur système, fondoient leur principale preuve sur l'autorité de leur maître ; ses paroles étoient pour eux des oracles ; il n'étoit pas même permis d'avoir des doutes sur ce qui avoit été avancé par ce grand philosophe, et quand d'autres philosophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ses opinions, ses disciples croyoient avoir donné une réponse solide, en disant que le maître par excellence l'avoit ainsi enseigné. Et certainement, on ne peut nier que cette haute réputation que Pythagore s'étoit acquise, ne fût bien fondée, puisque c'est lui qui perfectionna toutes les sciences, qui, de son temps, étoient fort confuses et fort embrouillées.

C'est aussi ce que répondent nos Indiens, quand nous leur faisons toucher au doigt les extravagances qui suivent de leur système. *Brama*, disent-ils, est le premier des trois dieux qu'on adore dans les Indes : c'est lui qui a enseigné cette doctrine ; elle est donc infaillible. C'est Brama qui est l'auteur du *Vedam*, c'est-à-

dire, de la loi qui ne peut tromper. C'est Brama qui est *Abaden*, c'est-à-dire, qui parle essentiellement, conformément à la vérité, et dont toutes les paroles sont des oracles. Il a une connoissance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui est et de tout ce qui doit être; c'est lui qui écrit toutes les circonstances de la vie de chaque homme : c'est lui qui a enseigné toutes les sciences; si les Brames connoissent la vérité, s'ils sont habiles dans l'astronomie et dans les autres sciences, c'est à Brama qu'ils en sont redevables. Peut-on douter après cela que la doctrine de la métempsycose ne soit véritable, puisqu'elle nous est venue de Brama?

2. Les disciples de Pythagore devoient garder le silence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fût permis de proposer leurs doutes; après quoi ils avoient la liberté de former des difficultés, et d'interroger leur maître. Quelques-uns de ces disciples, qui avoient achevé leur temps d'épreuve, lui demandèrent un jour s'il se ressouvenoit d'avoir vécu dans un autre temps. Il leur répondit, en faisant ainsi sa généalogie : Autrefois j'ai paru dans le monde sous le nom d'*Etalide*, fils de Mercure, à qui je demandai la grâce de me ressouvenir de tous les différents changements qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette

insigne faveur; depuis ce temps-là je naquis dans la personne d'*Euphorbe*, et je fus tué au siége de Troie par Menelaüs : j'animai ensuite un nouveau corps, et je fus connu sous le nom d'*Ermetime;* après quoi je fus un pêcheur de l'île de Délos, qu'on nommoit *Pyrrhus*; et enfin, je suis maintenant *Pythagore*.

Mais comme les disciples de ce philosophe n'étoient pas toujours crus sur leur parole, lorsqu'ils débitoient le privilége de cette réminiscence, ils la prouvoient par le détail de plusieurs circonstances également fabuleuses. Une preuve, disoient-ils, que notre maître a véritablement paru sous le nom d'Euphorbe, c'est qu'en entrant dans le temple de Junon, qui est dans l'Eubée, il y a reconnu lui-même son propre bouclier, que les Grecs avoient consacré à cette déesse. Cette fable étoit si souvent répétée par les Pythagoriciens, qu'Ovide la met en œuvre dans ses métamorphoses (Lib. XV.) où il fait parler ainsi Pythagore :

Ipse ego nunc memini Trojani tempore belli;
Panthoïdes Euphorbus eram.....

On lit avec plaisir l'ingénieuse réfutation que Tertullien fait de cette fable : mais comme ce n'est pas ici le lieu de la rapporter, je me

contenterai d'examiner ce qui se trouve de semblable parmi les Indiens.

Ils ont dix-huit livres fort anciens qu'ils appellent *Pouranam*. Quoiqu'ils soient remplis de fables plus grossières les unes que les autres, ils ne contiennent pourtant, selon eux, que des vérités incontestables. C'est dans ces livres qu'on lit cent traits d'histoire semblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur maître. Plusieurs grands hommes y racontent toutes les figures différentes, sous lesquelles ils ont paru dans divers royaumes. Ils entrent dans le détail des moindres particularités. Ils disent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits qu'ils marquent, les trésors, les armes, les instruments de fer et cent autres choses de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils se ressouviennent de ce qu'ils faisoient dans les vies précédentes. On y voit aussi les divers changements de leurs dieux. Ils commencent par Brama, qu'ils disent s'être montré sous mille figures différentes : les métamorphoses de Vistnou y sont presque sans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent et qu'ils appellent *Kelki-Vadaran*, c'est-à-dire, *Vistnou changé en cheval*. Ils rapportent plusieurs autres changements de *Routren*, dont j'aurai occasion de parler dans la

suite, aussi bien que de diverses métamorphoses de leurs déesses. Il ont, outre cela, un autre livre appelé *Brama-Pouranam*, où se trouvent une multitude prodigieuse de transmigrations d'ames dans les corps des hommes et des bêtes.

Les adorateurs de Vistnou prétendent que ce Dieu éclaire par une lumière céleste quelques ames favorites de ses dévots, et qu'il leur fait connoître les différents changements qui leur sont arrivés dans les corps qu'elles ont animés. Pour ce qui est des zélés serviteurs de Routren, ils assurent que ce dieu révèle à plusieurs d'entre eux les divers états où ils ont été engagés, dans les différentes transmigrations de leurs ames.

3. Les Indiens et les Pythagoriciens ont recours aux comparaisons, pour expliquer leurs sentiments, mais avec cette différence, que ceux-ci ne les employoient que pour donner de la clarté et du jour à leurs pensées, au lieu que ceux-là les regardent comme des preuves manifestes de ce qu'ils avancent.

L'ame, disent les Indiens, est dans le corps comme un oiseau est dans sa cage; c'est la première comparaison dont ils se servent; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parce que en effet la différence saute aux yeux. Mais en voici trois autres qui leur paroissent admirables, et

d'autant plus persuasives, qu'elles sont soutenues chacune par l'autorité d'un poète : car, parmi les Indiens, un vers cité même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement, et si le vers qu'on cite renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils emploient pour appuyer leur sentiment sur la métempsycose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite, et qu'il a soin d'en réparer les endroits foibles ; de même l'ame de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, et à en réparer les forces quand elles défaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable, et va se loger dans un autre, l'ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie ou quelque autre accident le met hors d'état d'être animé, et se met en possession d'un autre corps : enfin, comme l'homme sort quand il veut de sa maison, et y retourne de la même manière, il y a pareillement de grands hommes, dont l'ame a le pouvoir de se dégager de son corps pour y revenir quand il lui plaît, après avoir par-

couru plusieurs endroits de l'univers. A la vérité, on trouve peu de ces ames privilégiées; mais enfin on en trouve, et les *pouranams* nous en fournissent des exemples.

Parmi ces exemples j'en choisis un qui est fort célèbre. On lit dans la vie de Vieramarken, l'un des plus puissants rois des Indes, qu'un prince pria une déesse, dont le temple étoit à l'écart, de lui enseigner le *Mandiram*, c'est-à-dire, une prière qui a la force de détacher l'ame du corps, et de l'y faire revenir quand elle le souhaite. Il obtint la grâce qu'il demandoit, mais par malheur le domestique qui l'accompagnoit, et qui demeura à la porte du temple entendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, et prit la résolution de s'en servir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce prince se fioit entièrement à son domestique, il lui fit part de la faveur qu'il venoit d'obtenir; mais il se donna bien de garde de lui révéler le *Mandiram*. Il arrivoit souvent que le prince se cachoit dans un lieu écarté, d'où il le donnoit l'essor à son ame; mais auparavant il recommandoit bien à son domestique de garder soigneusement son corps, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il récitoit donc tout bas sa prière, et son ame se dégageant à l'instant de son corps, voltigeoit çà et là, et revenoit ensuite,

Un jour que le domestique étoit en sentinelle auprès du corps de son maître, il s'avisa de réciter la même prière, et aussitôt son ame s'étant dégagée de son corps, prit le parti d'entrer dans celui du prince. La première chose que fit ce faux prince, fut de trancher la tête à son premier corps, afin qu'il ne prît point fantaisie à son maître de l'animer. Ainsi l'ame du véritable prince fut réduite à animer le corps d'un perroquet, avec lequel elle retourna dans son palais.

On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux aient eu ce pouvoir de séparer ainsi leurs ames de leurs corps. Pline raconte dans son histoire naturelle (lib. VII.), qu'un certain Hermotime avoit cet admirable secret de quitter son corps toutes les fois qu'il le vouloit; que son ame, ainsi séparée, alloit en divers pays, et revenoit dans son corps pour raconter les choses qui se passoient dans les lieux les plus éloignés. A la vérité, Plutarque n'est pas de l'avis de Pline; il prétend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne se séparoit pas réellement de son corps; mais qu'un génie étoit sans cesse à ses côtés, qui l'instruisoit de tout ce qui se passoit ailleurs.

Ce que saint Augustin raconte dans son livre de la Cité de Dieu (lib. xiv, c. 24), paroît assez surprenant. Un prêtre, dit ce saint docteur, appelé *Restitut*, qui étoit de la paroisse de Calamo, pouvoit à son gré se mettre dans un état tout à fait semblable à celui d'un homme mort : on avoit beau alors le frapper, le piquer, et même le brûler, il avoit perdu tout sentiment, et on ne lui trouvoit nulle apparence de respiration : il ne s'apercevoit même qu'il eût été brûlé, que par les cicatrices qui lui en restoient : il avoit enfin un tel empire sur son corps, qu'en peu de temps, lorsqu'on l'en prioit, il s'interdisoit tout usage des sens. Un exemple de cette nature seroit, dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y auroit point de réplique : après avoir raconté un trait semblable, voyez, ajouteroit-il sérieusement, s'il n'est pas vrai que les ames demeurent dans leurs corps de la même manière que les hommes logent dans leurs maisons.

La troisième comparaison dont les Indiens se servent, est prise du navire et du pilote. Le pilote, disent-ils, est le maître du navire; il le gouverne à son gré, il le conduit dans les pays les plus reculés, il le fait entrer dans les rivières, il lui fait faire le tour des îles, il lui fait parcourir tous les ports qui se trouvent sur

les rivages de la mer : s'il est endommagé en quelqu'une de ses parties, il le radoube, et il l'abandonne quand les planches venant à se pourrir, menacent d'un prochain naufrage. C'est ainsi que l'ame se trouve dans le corps de l'homme; elle le conduit partout, elle lui fait faire de longs voyages, elle le mène dans les villes, elle le fait monter, elle le fait descendre, elle le fait marcher ou reposer; lorsqu'il est malade, elle cherche des remèdes propres à réparer ses forces. Mais quand ce corps vient à périr, ou que ses organes s'usent et se déconcertent, elle l'abandonne pour en chercher un autre, qu'elle puisse gouverner comme le premier.

Enfin les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui est en prison. Cette comparaison suppose ce que je dirai plus bas, que les ames qui se trouvent engagées dans différents corps qu'elles animent successivement, n'y sont retenues que pour expier les péchés qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raisonnent du plus au moins, et ils disent que les dieux subalternes, qui sont si fort au-dessus des hommes, sont obligés eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les péchés de la vie précédente. Ils rapportent sur cela une infinité d'histoires, entre autres celle qu'on lit dans la

vie de *Tanna-Rajakels*, ou autrement le *Baradam;* la voici.

Arichenen étoit un des cinq rois qui se sont rendus célèbres dans l'Inde. Ce prince eut un fils qu'il aimoit tendrement : on l'appeloit *Abimanien*. Cet enfant chéri vint à mourir après bien des aventures; la douleur que son père en conçut, le mit au désespoir. Vistnou, métamorphosé en Krichnen, eut pitié de ce père affligé; il le mena dans un des cinq paradis, où Arichenen aperçut son fils tout brillant de gloire. Il voulut l'embrasser et demeurer avec lui; mais on le fit retirer, et Abimanien lui parla de la sorte : « Autrefois, tout dieu que » j'étois, je tombai dans un grand péché : pour » l'expier, je fus condamné à être mis en prison » dans un corps humain; maintenant que j'ai » satisfait pour ce crime, et que je me suis en» tièrement purifié, vous me voyez plein de » gloire comme j'étois auparavant. » Or, disent les Indiens, si les dieux eux-mêmes sont obligés d'animer des corps pour se purifier, et pour faire pénitence dans ces prisons, pouvez-vous douter que les ames, après avoir commis des péchés dans une autre vie, ne soient pareillement obligées de demeurer dans les corps qu'elles animent, comme dans autant de prisons? Si ces corps naissent dans des castes mé-

prisables, s'ils sont sujets aux maladies et à d'autres infirmités, ou s'ils sont disgraciés de la nature, tout cela arrive afin qu'elles puissent expier les péchés de la vie passée.

Les Platoniciens employoient la même comparaison. Platon l'avoit tirée de Pythagore et d'Empédocle, et Pythagore l'avoit reçue d'Orphée. Parmi les premiers chrétiens, quelques-uns qui, avant que d'embrasser le christianisme, avoient été élevés dans l'école de Platon, trouvoient de quoi l'appuyer dans quelques passages de l'Écriture, qui ne devoient s'entendre que dans un sens métaphorique. Les saints Pères en citent des endroits mal expliqués par les Origénistes. Saint Epiphane, par exemple, dit que les sectateurs de Platon prenoient à la lettre ces paroles du Prophète-Roi : *Seigneur, tirez mon ame de la prison où elle est.* (Ps. CXLI.) Saint Jérôme observe qu'ils entendoient de même ces autres paroles de Saint Paul : *Qui me délivrera de ce corps de mort?* (Rom. VII, 24.) Doit-on être surpris que les Indiens s'attachent si fort à cette comparaison, puisque des philosophes qui se disoient chrétiens, ne laissoient pas de s'en servir dans le même sens que les Platoniciens ?

4. Ce n'est pas assez pour les Indiens de faire passer les ames dans différents corps humains, ils admettent encore la métempsycose

à l'égard des corps des bêtes, et de tous les objets sensibles. Ils assurent même que le monde change plusieurs fois de forme, ce qui se fait, selon eux, par autant de transmigrations différentes. Mais pour mieux éclaircir ce système des Indiens, il me faut montrer la conformité de leur sentiment sur la création du monde avec celui des disciples de Pythagore et de Platon.

Ces deux philosophes, ainsi que le marquent les Pères, avoient transporté dans leur philosophie, plusieurs choses qu'ils avoient tirées des Juifs touchant la morale et la manière dont le monde a été formé depuis tant de siècles. C'est le rapport qui se trouve entre le commencement de la Genèse et plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius, que Platon n'étoit autre chose que Moïse qui parloit grec. *Quid est Plato, nisi Moyses atticissans?*

En effet, Platon croyoit que le monde avoit été produit par la toute-puissance de Dieu, et qu'il étoit sujet à la corruption ; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, et le père des dieux subalternes; mais qu'il s'est servi de ces dieux pour former et pour perfectionner tous les êtres. Les premiers hérétiques, tel que fut Ménandre, disciple de Simon-le-Magicien, pensoient à peu près de

même, et soutenoient que le monde avoit été fait par les anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept entre autres qui avoient été occupés à ce grand ouvrage. Tous ces hérétiques des premiers siècles, qui s'étoient infatués du platonisme, appliquoient aux Anges ce que le philosophe disoit des dieux inférieurs. Sénèque, voulant expliquer le sentiment des platoniciens, dit que Dieu produisit les dieux subalternes pour être les ministres de son royaume, et pour le perfectionner. Je serois trop long si j'entreprenois de citer tous les endroits des ouvrages de Platon qui prouvent que c'est-là son opinion.

C'est de la même manière que les Indiens expliquent la création du monde. Dieu qui avoit subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avoit ni ciel ni terre, créa Brama par sa toute-puissance, laquelle est appelée par les Indiens *Parachatti*, c'est-à-dire *pouvoir souverain* (les ignorants ont personnifié cette expression, et croient que Parachatti est la mère des dieux); qu'il se servit de lui pour créer les autres êtres; qu'ensuite il créa Vistnou, qui est le dieu conservateur de tous les êtres, puis le dieu Routren qui détruit les mêmes êtres, afin que Brama les fasse reparoître avec plus d'éclat. Cet emploi des dieux subalternes, créés par le souverain pouvoir du Seigneur de tous les êtres,

peut-il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les dieux inférieurs, et qu'il les employa à former et à perfectionner ce monde visible?

5. Selon la doctrine du même Platon, la première de toutes les métempsycoses est celle du monde qui doit finir un jour, et être suivi d'un autre monde. La pensée de ce philosophe est que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la vérité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origénistes; et n'est-ce pas chez Platon que les Origénistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde? Il ne faut que lire ce que dit Origène au chapitre v du 3e livre de ses principes. Il se propose une objection qu'on pourroit lui faire, sur ce qu'il a dit que le monde a commencé dans le temps: Vous me demanderez, dit-il, ce que faisoit Dieu avant qu'il créât le monde? Il seroit ridicule de dire qu'il étoit oisif: car rien ne répugne davantage à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu faire, ni sa toute-puissance exécuter ce qu'il pouvoit. A cela, dit ce docteur, nous répondrons conformément à la règle de la piété, que Dieu n'a pas commencé

d'agir lorsqu'il a créé le monde; mais nous croyons que, de la même manière que ce monde où nous sommes sera suivi d'un autre, il y en a eu pareillement plusieurs autres qui ont précédé celui-ci. Ces paroles sont assez expresses en faveur de la doctrine des mondes qui se succèdent les uns aux autres, et qu'Origène avoit tirée de Platon, ainsi que plusieurs saints Pères le lui reprochent; et comme ces mondes ont toujours été animés par la grande ame du monde, ainsi que Platon l'assure, peut-on douter que les Platoniciens n'admissent la métempsycose à l'égard de plusieurs mondes? Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Origène, entêté de ces idées platoniciennes, abusoit de quelques passages des livres divins, pour prouver un dogme si ridicule. Il employoit, par exemple, cet endroit d'Isaïe, où Dieu dit qu'il créera un nouveau ciel et une terre nouvelle, et cet autre de l'Ecclésiaste : « Qu'est-ce » qui a été autrefois? c'est ce qui doit être » à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? c'est ce » qui doit se faire encore. Rien n'est nouveau » sous le soleil, et nul ne peut dire : Voilà une » chose nouvelle : car elle a été déjà dans les » siècles qui se sont passés avant nous. » (Eccl. 1, 10.)

Telle est l'opinion des Indiens; ils s'imagi-

nent que ce monde doit finir, et qu'ensuite Dieu en créera un nouveau; ils déterminent même le temps où ce changement doit arriver : car ils prétendent qu'après que les quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, seront expirés, il y aura un jour de la vie de Brama qui doit durer cent ans; que quand cette multitude d'années sera écoulée, le monde sera détruit par le feu. C'est une chose remarquable, que presque toutes les nations conviennent ensemble sur cette manière dont le monde sera détruit; c'est une tradition que les anciens philosophes se sont laissée les uns aux autres, et Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par la force d'une fatalité inévitable, que le ciel, la mer et la terre doivent être consumés par le feu.

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque regia cœli
Ardeat.....

Ce monde étant donc détruit par le feu, Dieu en fera reparoître un nouveau de la même manière qu'il a créé celui-ci, et cela se renouvellera toujours; de même qu'avant que cet univers où nous sommes eût été créé il y en avoit un autre, et avant ce dernier un plus ancien. C'est ainsi, disent-ils, qu'il faut raison-

ner en remontant toujours plus haut, où l'on trouvera diverses mondes, plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une différence entre les deux opinions; c'est que les Platoniciens et les Pythagoriciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un monde à la fois, et que les Indiens, au contraire, en distinguent quatorze. On peut néanmoins facilement les accorder, en ce que les Indiens avouent que ces quatorze mondes n'en font qu'un seul, puisqu'ils sont tous renfermés dans un œuf, ou comme quelques autres disent dans Brama. C'est encore une chose à observer que presque toutes les nations sont dans ce sentiment, que le monde est semblable à un œuf. C'est ainsi que les anciens Egyptiens représentoient le monde, et c'est d'eux sans doute que toutes les nations ont reçu cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf, qui renferme tous les mondes, a été formé par Brama, qui se trouva sur l'eau. Les Platoniciens ont dit aussi que Dieu étoit sur l'eau : n'auroient-ils pas abusé de ce passage de l'Ecriture, où il est dit que *l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux*? (Genes. 1, 2.)

6. Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroisse un autre? Il durera, disent-ils, jusqu'à ce que Brama paroisse de nouveau, et que tous les êtres reviennent au

même état où ils ont paru d'abord. C'est ce qui répond à la grande année platonique, qui devoit durer trente-six mille ans. Les Platoniciens disent que tout ce qui s'est passé durant ce long espace de temps, se renouvellera alors, et que les ames reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle; que Socrate doit être accusé de nouveau par Anytus et Mélitus; que les Athéniens le condamneront à la mort, qu'ils s'en repentiront ensuite, et qu'ils puniront rigoureusement les accusateurs. Ce qu'ils disent de Socrate, doit s'entendre pareillement des autres hommes, et de toutes les aventures si célèbres dans l'histoire.

7. La métempsycose, selon les Indiens, ne regarde pas moins les dieux que les hommes. A la vérité ils avouent que le Dieu souverain, qui a créé les dieux, les astres et tous les êtres, n'est pas sujet à ces différents changements: mais outre les dieux inférieurs, dont nous parlerons dans la suite, il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu suprême; savoir, *Brama*, *Vistnou* et *Routren*, et ces trois dieux du premier ordre, quoique subalternes, ont animé différents corps d'hommes et de bêtes. Brama a animé le corps d'un cerf et celui d'un cygne. Vistnou, le plus accoutumé aux métempsycoses, a paru sous la figure de *Matcham*,

c'est-à-dire, de poisson : ce fut, disent quelques-uns, au temps du déluge, lorsque ce dieu conduisit la barque qui sauva le genre humain : il devint ensuite *Courman*, c'est-à-dire, tortue, pour soutenir le monde qui chanceloit : il prit aussi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de Routren, qui s'étoit caché : puis celle de *Narasingam*, c'est-à-dire, moitié homme et moitié lion, pour défendre un de ses adorateurs et faire mourir *Franien*. Enfin, il a animé le corps d'un Bramine, d'un fameux roi appelé Ramen, etc. Routren a pareillement changé plusieurs fois de figure ; mais la plus extravagante est celle du *Lingan*, qui a produit la secte infâme des Linganistes.

Les déesses, femmes de ces trois dieux, ont été sujettes à de pareils changements. *Parradi*, femme de Routren, vivement touchée de ce que son père n'avoit pas appelé son mari à un fameux sacrifice, auquel il avoit invité tous les dieux, de rage se jeta dans le feu où elle fut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du nord, et épousa une seconde fois Routren.

Les diverses renaissances de Lakehoumi, femme de Vistnou, sont célèbres. Elle naquit d'abord lorsque les dieux et les géants firent tourner dans la mer la fameuse montagne de Meroua ; il en sortit des choses prodigieuses ;

mais la plus excellente de toutes fut Lakehoumi, qui éblouit tous les dieux par sa beauté, et qui, de leur consentement, fut donnée à Vistnou. Long-temps après, elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce et agréable se répandoit à dix lieues à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un pénitent, appelé *Vedamamouni*, qui lui enseigna toutes les sciences; mais comme elle surpassoit en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaita qu'elle devînt femme de Vistnou, changé alors en Ramen, roi célèbre dans les anciennes histoires des Indes. Cette princesse s'appeloit pour lors *Sida*: elle faisoit une rude pénitence sur le bord de la mer, se tenant sur un mât, au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La réputation de sa beauté vint aux oreilles d'un géant qui étoit roi de Ceilan: il se transporta sur le lieu où elle avoit fixé son séjour, dans le dessein de l'épouser; mais une pareille proposition lui ayant déplu, elle se jeta dans le feu, et elle fut réduite en cendres. La pénitence ne fut pas pourtant inutile: car Vedamamouni ayant recueilli ses cendres, les renferma dans une canne d'or, enrichie de diamants et de pierres précieuses d'un prix inestimable. On porta cette canne au géant Ravanen, qui la fit mettre dans son trésor. Quelque temps après,

comme on entendit sortir de cette canne une voix semblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, et on y trouva Sida changée en petite fille. Les astrologues consultés sur ce prodige, répondirent que cet enfant seroit la cause de la ruine de Ceilan; c'est pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, et on la jeta dans la mer pour l'y faire périr. Mais le coffre, au lieu d'être entraîné par sa pesanteur au fond de l'eau, surnagea, et avança vers la mer de Bengale. Etant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ; les laboureurs l'ayant trouvé, le donnèrent à leur roi, qui éleva Lakehoumi jusqu'à ce qu'elle fût mariée à Ramen.

En un mot, les dieux subalternes du premier ordre, outre qu'ils doivent mourir au temps de la grande année bramatique, et renaître ensuite, sont encore nés plusieurs fois dans le cours des années de Brama. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, et surpassent de beaucoup les années qui doivent s'écouler pendant la grande année platonique.

Pour ce qui est des dieux du second ordre, les Indiens les représentent souvent changés en hommes et en démons, lesquels ensuite redeviennent dieux. Cette opinion des savants Indiens est très-conforme à celle des Platoniciens.

Saint Augustin assure que ces philosophes croient que les ames des hommes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changées en dieux familiers et domestiques qui devenoient les protecteurs des familles; qu'au contraire, si elles s'étoient rendues coupables de quelques crimes, elles devenoient des esprits malins qui inquiètent les vivants. *Animas ex hominibus fieri Lares, si meriti boni, et Lemures, si mali.* (Civ. Dei. l. XI, ch. XI.) Saint Jérôme, dans sa lettre à Avitus, dit que les Origénistes avoient le même sentiment : que les hommes étoient changés en démons, et les démons en hommes. *Itâ cuncta variari, ut et qui nunc homo est, possit in alio mundo dæmon fieri; et qui dæmon est, et negligentiùs egerit, in crassiore corpore relegetur, id est, homo fiat.*

Afin de montrer que c'est là l'opinion des Indiens, je ne rapporterai qu'un seul exemple tiré d'un de leurs livres, qui a pour titre : *Palmapouranam.* Un fameux Brame appelé Kedanidi, avoit un fils nommé Akinipar. Ce jeune homme alloit tous les jours se laver dans une eau sacrée, qu'on nomme *Achoditirtam.* Cinq jeunes déesses descendoient souvent du ciel pour y prendre le bain : elles aperçurent le jeune pénitent, et elles en furent éprises. Celui-ci s'en offensa; et jetant sur elles sa mélédiction, il

les changea en démons, et leur ordonna de voltiger dans les airs. Je dois remarquer en passant, que comme Platon pensoit qu'il y avoit des démons dans les quatre éléments, les Indiens croient de même qu'il y en a dans l'air, dans le feu, dans l'eau, et sur la terre. La malédiction eut son effet; mais les déesses indignées de l'audace d'Akinipar, le maudirent à leur tour, et le condamnèrent à être démon comme elles. Ces six démons, tout ennemis qu'ils devoient être, conspirèrent néanmoins la mort d'un grand pénitent, qui se nommoit *Chomoucharichi;* mais celui-ci rendit leurs efforts inutiles, et les chassa honteusement de sa présence. Kedanidi se trouva là par hasard, et ayant reconnu son fils, qu'ils cherchoit depuis long-temps, il pria le pénitent de le lui rendre dans une forme humaine. Le pénitent y consentit, pourvu que Kedanidi allât se baigner dans le *Prayagatirtam* (c'est le confluent de trois rivières qui se réunissent dans les états du Mogol); et pour l'engager à suivre son conseil, il lui raconta l'histoire suivante. Une sainte fille appelée *Malinei*, fit autrefois plusieurs années de pénitence, et mérita de renaître dans le palais des dieux, et d'être changée en déesse. Elle venoit tous les jours se laver dans le *Prayaga*. Comme elle se retiroit, une goutte

d'eau tomba de ses cheveux sur un géant d'une grandeur énorme qui étoit caché dans un bois de bambous. Cette seule goutte fit une telle impression sur le géant, qu'il comprit que, dans une autre vie, il avoit été un des plus grands scélérats de l'univers, et que c'étoit pour cela qu'il avoit été condamné à naître sous cette figure affreuse. Aussitôt il se prosterna aux pieds de la déesse, et il la conjura avec larmes de lui ôter la vie, et de lui obtenir une nouvelle naissance qui lui procurât un état plus heureux. La déesse, touchée de ses pleurs, l'assura que pour le faire renaître heureux, et même pour le placer dans le palais des dieux, elle lui cédoit tout le mérite qu'elle avoit acquis pendant trente jours qu'elle s'étoit lavée dans le Prayaga, et le géant fut aussitôt changé en une autre forme. Kedanidi ayant entendu cette histoire, alla sur le champ au Prayaga, où il se baigna trente jours de suite, après quoi il obtint ce qu'il souhaitoit, et son fils redevint Brame. Cette fable fait assez connoître qu'un des points de la doctrine indienne, est que les dieux peuvent être changés en hommes, et les hommes en dieux; et que les hommes et les dieux peuvent devenir démons, et les démons devenir des hommes et des dieux.

Jusqu'ici, Monseigneur, le système indien ne s'accorde pas mal avec le système de Pythagore et de Platon. Cependant la matière n'est encore qu'effleurée : plus j'approfondirai l'une et l'autre opinion, plus vous reconnoîtrez qu'à peu de chose près la conformité est entière. Je commence d'abord par l'idée que les uns et les autres se forment de la nature de l'ame.

8° On trouve dans les livres des anciens Indiens, que les ames sont une parcelle de la substance de Dieu même; que ce souverain Être se répand dans toutes les parties de l'univers pour les animer : et il faut bien que cela soit ainsi, disent les Indiens, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse vivifier des êtres, et les faire paroître de nouveau. J'eus autrefois un long entretien avec un Brame qui se servoit de cette comparaison. Représentez-vous plusieurs millions de vases, grands, petits, médiocres, tous remplis d'eau; imaginez-vous que le soleil donne à plomb sur ces vases : n'est-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave son image, que l'on y voit un petit soleil, ou plutôt un amas de rayons qui sortent immédiatement du corps brillant de cet astre? C'est, me disoit-il, ce qui se passe dans le monde : les vases sont les différents corps, dont l'ame émane de Dieu, de même que les rayons émanent du soleil. Je lui deman-

dai s'il pensoit que dans la dissolution des corps, ces ames étoient détruites, de même que les images du soleil ne subsistoient plus dès que le vase étoit brisé. Il me répondit que comme ces mêmes rayons qui avoient formé ces images dans les vases brisés, servoient à former d'autres images dans d'autres vases pleins d'eau, de même les ames obligées de quitter les corps qui périssent, vont animer d'autres corps qui sont frais et vigoureux. Mais, poursuivis-je, pourquoi cette portion de la divinités qui anime les hommes, commet-elle de si grands crimes? N'est-il pas ridicule d'attribuer à une partie de Dieu même des péchés aussi honteux que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes? Il m'avoua qu'il avoit de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la première fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de si grands excès; mais que supposé qu'elle se fût rendue coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle se purifiât par diverses transmigrations, avant que de se réunir à la divinité.

D'autres croient que Dieu est un air extrêmement subtil, et que nos ames sont une partie de ce souffle céleste; que quand nous mourons, cet air subtile, qui nous servoit

d'ame, va se réunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait besoin de se purifier par plusieurs métempsycoses; que quand ces ames sont bien purifiées, elles obtiennent la béatitude qui a cinq degrés différents, et qui se consomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette même doctrine est enseignée par les disciples de Pythagore et de Platon, et, au rapport de saint Jérôme, par les Origénistes, qui l'avoient tirée de ces deux philosophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Cicéron fait dire à Caton : que les philosophes de la secte italique ne doutoient point que les ames ne fussent tirées de la substance de Dieu même. *Audiebam Pythagorum Pythagoreosque incolas penè nostros, qui essent Italici Philosophi nominati, nunquam dubitásse quin ex universa mente divina delibatos animos haberemus.* C'est aussi votre sentiment, Monseigneur; car je me souviens d'avoir lu dans vos notes sur Origène, que les Platoniciens et les Stoïciens ont suivi cette même opinion; que les Marcionites et les Manichéens l'ont embrassée depuis; et que c'est dans le sens des Pythagoriciens que Virgile dit, en parlant de Dieu :

. . . . . Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas.
(Georg. l. IV.)

Il est vrai néanmoins que plusieurs textes de Platon prouvent assez clairement que Dieu a créé les ames, et qu'il les a ensuite attachées aux astres pour y contempler les idées de toutes les choses créées. Mais mon dessein n'est pas d'accorder Platon avec lui-même, ni de le suivre dans ses incertitudes et dans ses contradictions perpétuelles. Tout ce que je prétends, c'est de montrer en quoi la métempsycose indienne est semblable à celle des Platoniciens, qui ont tiré presque toute leur doctrine de Pythagore. Car, comme le remarque saint Augustin, c'est de Pythagore que Platon tira toute sa physique; et en y ajoutant la morale de Socrate, il se fit une philosophie complète.

Mais soit que les ames soient une émanation de la substance de Dieu même, soit que Dieu les ait tirées du néant, il est toujours vrai de dire que Platon, fidèle disciple de Pythagore, a pensé comme lui, que Dieu avoit attaché les ames aux astres, et leur avoit laissé le plein usage de leur liberté. Saint Augustin, en plusieurs endroits; *Vivès*, dans les commentaires qu'il a faits du livre de la Cité de Dieu (in cap. V), et le P. *Thomassin*, dans sa Théologie (pag. 337), nous assurent que c'est là le véritable sentiment de la philosophie platonicienne. Celui-ci, après avoir cité plu-

sieurs textes de Platon qui le prouvent, l'explique à peu près de cette manière. Ces ames, ainsi attachées aux astres, étoient si heureuses, qu'elles sembloient être au comble de leurs désirs. Dieu leur avoit manifesté une partie des beautés célestes ; elles étoient si éclairées, qu'elles découvroient la souveraine vérité dans elle-même, et cette vue étoit leur béatitude ; mais elles abusèrent de leur liberté ; et se laissant éblouir par les beautés créées, elles négligèrent ce qui faisoit leur parfaite félicité. Dieu, pour punir ces ames téméraires et infidèles, les détacha des astres, et les attacha à des corps grossiers. Néanmoins, si ces ames faisoient un bon usage de la liberté qui ne leur avoit pas été ravie ; si elles se purifioient en pratiquant la vertu, elles pouvoient, après quelques transmigrations, retourner au premier état dont elles étoient déchues. Si au contraire, elles venoient à se souiller, en s'abandonnant au vice, elles descendoient dans des corps plus grossiers les uns que les autres, pour y être sévèrement punies.

Cependant, il faut prendre garde, disent les Platoniciens, qu'il y a des ames qui ayant contemplé avec plus d'attention la beauté céleste et les vérités éternelles, ont conservé, nonobstant cette alliance avec les corps maté-

ries, quelques idées de ces beautés et de ces vérités, à peu près comme on voit des rivières, dont les eaux pures, après avoir coulé au travers des mines d'or, et ensuite au milieu des prairies émaillées de fleurs, se jettent dans la mer, et y conservent, durant quelque temps, les bonnes qualités des lieux où elles ont passé, sans trop se mêler, au commencement, avec les eaux salées.

Enfin, pour ne rien omettre de ce que disent les Platoniciens sur ce sujet, c'est en conséquence de ces traces des beautés éternelles qu'elles ont vues, que quand elles trouvent sur la terre des objets qui leur paroissent accomplis, ces objets, quoique terrestres, remuent les traces des premières beautés, et leur causent ces transports qui vont quelquefois jusqu'à une espèce d'extase. Les Platoniciens sont tellement enchantés de cette idée, qu'ils croient qu'on ne peut expliquer autrement ces violents et soudains attachements, qui enlèvent l'ame dès la première vue.

Je sais qu'il y a des disciples de Platon, qui, pour justifier leur maître, prétendent qu'il a simplement enseigné que Dieu a créé les ames, et les a unies aux corps pour la perfection de l'univers, et non pas pour des fautes qu'elles eussent commises étant attachées aux astres.

Mais on trouve, dans les ouvrages de ce philosophe, des textes si formels du contraire, qu'on doit, ce me semble, s'en tenir à ce que je viens d'exposer de sa doctrine.

La même doctrine se trouve répandue dans les ouvrages des Indiens, surtout à l'égard des Rajas, qui forment la première caste après celle des Brames. Il y a plusieurs castes de Rajas subordonnées les unes aux autres, qui cependant sont renfermées dans deux principales. La première est de ceux qui sont sortis du soleil, c'est-à-dire, que leurs ames habitoient auparavant dans le corps même du soleil, ou en étoient, selon d'autres, une partie lumineuse. Cette caste s'appelle *Chouria-Vankcham*, (caste du soleil). Ils en disent autant de la seconde caste, qu'ils nomment *Somma-Vankcham* (caste de la lune). Et quand on leur demande d'où viennent les ames des autres castes, ils répondent qu'elles viennent des astres. C'en est, selon eux, une preuve décisive, que ces traînées de lumière qui paroissent durant la nuit, lorsque l'air est enflammé : car ils prétendent que ce sont des ames qui tombent des astres ou bien du *Chorkam*, qui est un de leurs paradis. Les Brames persuadent au peuple que cette lumière, ou, selon eux, ces ames qui tombent ainsi du ciel,

venant à s'arrêter sur les herbes, entrent dans les corps des vaches ou des brebis qui broutent, et vont animer les veaux et les agneaux. Si cette lumière tombe sur quelque fruit qui soit mangé par une femme enceinte, ils disent que c'est une ame qui va animer le petit enfant dans le sein de sa mère.

Enfin les Indiens assurent, de même que les Platoniciens, que ces ames se dégoûtant de leurs premières délices, et pressées d'animer des corps matériels, viennent effectivement y habiter, et y demeurent jusqu'à ce qu'elles se soient purifiées, et qu'elles aient mérité de retourner au lieu d'où elles sont sorties : mais que si elles y contractent de nouvelles souillures, elles sont enfin condamnées aux enfers, d'où elles ne sortiront qu'après un temps presque infini.

9. Au reste, ce passage des ames dans des corps plus ou moins parfaits, selon qu'elles ont pratiqué la vertu ou le vice, ne se fait pas au hasard, mais avec ordre : et il y a comme différents degrés par où elles montent ou descendent pour être récompensées ou punies. C'est ce que Platon, fidèle disciple de Pythagore, enseigne dans son Timée, dans son premier livre de la République et dans son Phédon, où il explique ainsi l'ordre de ces trans-

migrations. 1° Si c'est une ame qui ait vu beaucoup de perfections en Dieu, et qui ait découvert plusieurs vérités dans cette espèce de vision béatifique, elle entre dans le corps d'un philosophe ou d'un sage, qui fait ses délices de la contemplation. 2° Elle anime le corps d'un roi ou d'un grand prince. 3° Elle passe dans le corps d'un magistrat, ou elle devient le chef d'une puissante famille. 4° Elle anime le corps d'un médecin. 5° Elle entre dans le corps d'un homme dont l'emploi est de pourvoir au culte des dieux. 6° Elle passe dans le corps d'un poète. 7° Dans celui d'un artisan ou d'un laboureur. 8° Dans le corps d'un sophiste, et enfin dans celui d'un tyran.

C'est ainsi à peu près que les Indiens arrangent leur métempsycose. Bien qu'ils n'admettent que quatre castes principales, ils reconnoissent néanmoins plusieurs autres castes subalternes, qui sont renfermées sous chacune de ces quatre castes fondamentales. Ainsi, quand les ames descendent immédiatement du ciel, elles entrent, 1° dans le corps des Brames, qui sont leurs savants et leurs philosophes. 2° Elles passent dans le corps des rois et des princes. 3° Dans les magistrats ou intendants des provinces, qui sont de la caste des Choutres; et enfin dans les castes les plus viles

et les plus méprisées, d'où aussi elles peuvent monter à mesure qu'elles se purifient. J'ai ouï dire à un Brame habile, qu'il avoit lu dans un livre ancien, qu'en certaines occasions, les ames devoient passer jusqu'à mille fois dans différents corps, avant que d'être unies au soleil, dont elles deviennent comme autant de rayons. Un poète indien voulant faire mieux comprendre la manière dont les ames descendent toujours en des corps moins parfaits les uns que les autres, lorsqu'elles ne suivent pas les lumières de la raison, les compare à la descente de la rivière du Gange. Cette rivière, dit-il, tomba d'abord du haut des cieux dans le *Chorkam*, de là elle descendit sur la tête d'*Issouren*, puis sur la fameuse montagne *Ima*, de là sur la terre, de la terre dans la mer, de la mer dans le *Padalam*, c'est-à-dire, dans l'enfer.

Les Chaldéens expliquent ici d'une manière non moins ridicule cette descente et cette élévation des ames : ils prétendent qu'elles ont des ailes qui se fortifient à mesure qu'elles pratiquent la vertu, et qui s'affoiblissent à mesure qu'elles se plongent dans le vice. Le péché a la force de couper ces ailes, et alors les ames sont obligées de descendre. Quand elles se tournent vers la vertu, ces ailes croissent, se fortifient et les élèvent au ciel.

Platon dit de même, que quand les ames ne s'élèvent pas à un plus haut degré en changeant de demeure, c'est que leurs ailes ne sont pas assez fortes. Lorsqu'on demande aux Platoniciens combien il faut de temps à ces ames, afin qu'elles puissent recouvrer leurs ailes brisées par le péché, ils répondent qu'il faut au moins dix mille ans pour les pécheurs ; mais pour les justes qui ont vécu trois fois dans la simplicité et dans l'innocence, il leur suffit d'y employer trois mille ans. *Qui simpliciter et sine dolo philosophatus est, huic, si ter ad eum vixerit modum, ter milleni sufficient anni.*

Il y a de l'apparence que cela se disoit par les Platoniciens dans un sens allégorique. Mais les Indiens ne l'entendent pas de même ; ils ont pris à la lettre ces ailes dont ils avoient ouï parler. Ils en ont donné jusqu'aux montagnes. Elles étoient autrefois si insolentes, disent-ils, qu'elles se mettoient devant les villes pour les couvrir. *Devendiren* les poursuivit avec une épée de diamant, et ayant atteint le corps de bataille de ces montagnes fugitives, il leur coupa les ailes ; c'est ce qui a produit cette chaîne de montagnes qui divisent les Indes en deux parties. Pour ce qui est des autres montagnes qui se séparèrent de l'armée, elles tombèrent çà et là dans leur déroute, ainsi qu'elles se

voient encore aujourd'hui : celles qui tombèrent dans la mer formèrent les îles qu'on y découvre. Toutes ces montagnes, selon eux, sont animées ; ils leur donnent même pour enfants, non seulement des rochers, mais encore des dieux et des déesses.

10. Après tout, Monseigneur, les ames ne seroient pas entièrement dégradées, si elles étoient destinées à n'animer que des corps humains ; mais que la philosophie platonicienne les ait avilies jusqu'à animer des corps de bêtes, c'est ce qui ne paroîtroit pas croyable, si une opinion si insensée n'étoit pas semée dans les ouvrages de Platon. C'est cette opinion que saint Augustin rapporte au xxx^e^ livre de la Cité de Dieu, lorsqu'il dit : *Platonem animas hominum post mortem revolvi usque ad corpora bestiarum scripsisse certissimum est.* Quand les Platoniciens ont voulu corriger leur maître, comme a fait Porphyre, ils ont allégué des raisons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent également que les ames animent les corps des bêtes et les corps des hommes.

Tel est donc le système de Platon. Toutes les ames, à la réserve de celles de quelques philosophes, sont jugées au moment qu'elles se séparent de leurs corps. Les unes tombent dans les enfers, où elles sont punies et purifiées ;

les autres dont la vie a été innocente, montent au Ciel pour y être récompensées d'une manière proportionnée à leurs vertus : mais, après mille ans, elles retournent sur la terre, où elles choisissent un genre de vie conforme à leur inclination. Il arrive alors que celles qui ont animé des corps humains dans la vie précédente, passent dans des corps de bêtes ; que les autres, qui ont été dans des corps de bêtes, viennent animer des corps humains. C'est ainsi que ce philosophe s'explique dans son Phédon.

Mais qu'on ne croie pas que ce choix que font les ames soit ou aveugle ou indifférent à l'égard de toutes sortes de bêtes ; c'est un choix éclairé, puisque, parmi les bêtes, elles choisissent celles qui ont eu le plus de rapport à l'état où elles se sont trouvées dans une autre vie. Ainsi Orphée choisit le corps d'un cygne ; l'ame de Tamiris fut placée dans le corps d'un rossignol ; celle d'Ajax, dans le corps d'un lion : l'ame d'Agamemnon anima un aigle, et celle de Thersite passa dans le corps d'un singe. C'est dans les livres de la République que Platon développe cette rare doctrine.

Les Indiens pensent comme Platon, avec cette différence, comme nous le verrons dans la suite, qu'après que les ames ont été punies pour leurs crimes, ou récompensées pour leurs

vertus, elles sont destinées à entrer dans d'autres corps, non par choix, mais par une qualité nécessitante, qu'ils appellent *Chankcharam*, ou par la détermination de Brama, qui a soin d'écrire toutes les aventures de cette ame dans les sutures de la tête du corps qu'elle est sur le point d'animer.

11. Quand on a une fois admis le grand principe des Pythagoriciens et des Platoniciens; savoir, que tout l'homme consiste dans l'ame, et que les corps que les ames animent, ne sont que de simples instruments dont elles se servent, ou comme des vêtements dont elles se couvrent, il s'ensuit que les ames doivent passer pareillement dans les arbres, dans les plantes et dans tout ce qui a la vie végétative. Et c'est ce qu'Ovide, qui partout se déclare Pythagoricien, nous représente dans ses Métamorphoses: car, bien qu'il y ait quelque légère différence entre la métempsycose et la métamorphose, cette dernière, pourtant, n'est fondée que sur la première. C'est aussi ce que veut dire Virgile, lorsqu'il raconte qu'Enée, coupant un arbre, vit couler le sang de Polydore, et qu'il entendit une voix qui lui crioit.

Quid miserum, Ænea, laceras? jam parce sepulto.

Je pourrois rapporter ici plusieurs contes

fabuleux qui ont cours parmi les Indiens, et qui y passent pour des vérités incontestables. En voici un entre plusieurs qui se trouvent dans le fameux livre appelé *Ramayenam*. C'est, selon eux, un livre infaillible, et dont la lecture efface tous les péchés.

Chourpanagucy étoit sœur du géant *Ravanen*; elle avoit un fils qu'elle aimoit tendrement. Ce jeune homme entra un jour dans le jardin d'un pénitent, et y gâta quelques herbes; le solitaire en fut offensé, et sur le champ il le condamna à devenir un arbre qui se nomme *Alamaram*. Chourpanagué ayant prié l'ermite de modérer sa colère, il se laissa attendrir, et il consentit que quand Vistnou, transformé en Ramen, viendroit dans le monde, et couperoit une branche de cet arbre, l'ame du jeune homme s'envoleroit dans le *Chorkam* (paradis des Indiens), et ne seroit plus sujette à d'autres transmigrations. On lit dans les ouvrages des savants indiens un grand nombre d'exemples de cette nature, par lesquels ils prouvent que les ames passent dans les plantes et dans les arbres.

12. Pour pousser la métempsycose jusqu'où elle peut aller, il ne resteroit plus que de faire passer les ames dans les pierres et dans tous les autres êtres de même espèce. Je ne trouve

nul vestige d'une pareille doctrine parmi les sectateurs de Pythagore et de Platon. A la vérité, Ovide s'est donné l'essor dans ses Métamorphoses : Aglauros y est changée en pierre, Niobé en marbre, Atlas en une montagne de son nom, Scylla en un écueil qui est dans la mer, etc. Mais ce poète ne croit pas que ces rochers, ces pierres et ces montagnes soient animés. Les Indiens, au contraire, sont fortement persuadés que des ames animent véritablement les pierres, les montagnes et les rochers. Parmi plusieurs exemples qu'on trouve dans le *Ramayenam*, je n'en citerai qu'un seul qui sera la preuve de ce que j'avance.

Il est rapporté qu'il y avoit auprès du Gange un pénitent nommé *Cavoudamen*, dont la vie étoit très austère; qu'il avoit une des plus belles femmes qui fût au monde (elle se nommoit *Ali*); qu'elle eut le malheur de plaire à *Devendiren*, roi des dieux du *Chorkam*; que l'ermite, qui s'en aperçut en frémit de colère, et qu'il donna à l'un et à l'autre sa malédiction; qu'Ali fut aussitôt transformée en un rocher où se logea son ame; mais que, dans la suite, Ramen ayant touché du pied le rocher, délivra par sa vertu cette ame infortunée; que, comme elle avoit expié son crime dans cette transmigration, elle s'envola sur l'heure au Charkam.

13. On pourroit me faire ici une question que je dois prévenir, afin de mieux approfondir le système indien : le passage des ames d'un corps dans un autre se fait-il à l'instant, ou se trouve-t-il quelque intervalle de temps entre les différentes animations? Les sentiments des Indiens sont partagés. Quelques-uns croient que les ames demeurent auprès du corps, et même dans les endroits où se conservent les cendres des cadavres brûlés, jusqu'à ce qu'elles trouvent un autre corps qui soit propre à les recevoir. D'autres pensent qu'elles ont la permission de venir manger ce qu'on leur offre pendant plusieurs jours, et c'est l'opinion la plus commune : aussi se réjouissent-ils, lorsqu'ils voient que les corbeaux viennent se jeter sur ce que l'on a préparé pour ces ames. Le peuple surtout croit que les ames des morts entrent pendant quelques jours dans ces corbeaux, ou du moins qu'elles reviennent dans des corps qui en ont la figure; qu'ensuite elles vont dans la gloire, si elles l'ont mérité, ou dans les enfers, si elles s'en sont rendues dignes.

Pour ce qui est de Platon, il m'a paru varier sur la destinée des ames au sortir du corps. Néanmoins il assure plus communément que les ames qui se sont purifiées, s'en retournent

au ciel, d'où elles sont venues sur la terre, et que les ames des méchants sont obligées de demeurer auprès des cendres des corps qu'on a brûlés, ou auprès des sépulcres où l'on a placé ces cadavres, avant qu'il leur soit permis de se loger dans d'autre corps; et que, par ce moyen là, elles expient leurs crimes.

C'est une observation que vous avez faite, Monseigneur, et que je ne fais qu'après vous, que les poètes, qui la plupart étoient Pythagoriciens, ont cru que les ames, soit bonnes, soit mauvaises, accompagnoient toujours au moins pour quelque temps les cadavres. C'est ce qu'on lit dans le quatrième livre de l'Enéide, lorsque Virgile parle des manes et des cendres d'Anchise; dans le troisième livre d'Ovide, et dans le quatrième livre des élégies de Properce. Lucain veut qu'on ramasse les cendres répandues sur le rivage, pour les renfermer avec les manes dans la même urne.

. . . . . Cineresque in littore fusos
Colligite, atque unam sparsis date manibus urnam.
(Liv. VIII et IX.)

L'interprète Servius, en expliquant ces paroles du troisième livre de l'Éneide,

. . . . . Animamque sepulcro
Condimus. . . . . .

dit que l'ame demeure auprès du corps ou des cendres, autant de temps qu'il en reste quelque vestige. C'étoit pour empêcher les ames d'aller sitôt dans d'autres lieux, que les Egyptiens embaumoient avec soin les cadavres. La myrrhe, les parfums, les bandes de fin lin enduites de gomme rendoient ces cadavres, au rapport de saint Augustin, aussi durs que s'ils eussent été de marbre. C'est pour la même raison qu'ils firent bâtir ces superbes pyramides, dont Hérodote, Diodore le Sicilien, Strabon, Pline et plusieurs savants voyageurs nous ont fait des peintures si surprenantes.

Les Indiens n'accordent pas aux ames un si long séjour auprès des cadavres : douze ou quinze jours tout au plus leur suffisent : après quoi, le penchant naturel porte ces ames à à chercher d'autres corps qui leur donnent plus de plaisir que les premiers qu'elles ont animés ; et tout cela se fait jusqu'à ce qu'elles aient accompli plusieurs centaines de transmigrations.

Quand on interroge les Brames sur la cause de ces diverses renaissances, ils se trouvent fort embarrassés. J'ai découvert néanmoins leur véritable sentiment, soit par la lecture de leurs livres, soit par les entretiens que j'ai

eus avec leurs docteurs. Ils conviennent tous que Brama écrit dans la tête des enfants qui naissent, l'histoire de leur vie future, et qu'ensuite, ni lui, ni tous les dieux ensemble ne peuvent plus l'effacer, ni en empêcher l'effet. Mais les uns prétendent que Brama écrit ce qu'il juge à propos, et que, par conséquent, c'est de sa fantaisie que dépend la bonne ou la mauvaise fortune. D'autres au contraire soutiennent qu'il ne lui est pas libre de suivre son caprice, et que les aventures qu'il écrit dans la tête des enfants, doivent être conformes aux actions de la vie précédente.

C'est une chose assez plaisante que cette écriture de Brama, et qui mérite d'être expliquée. Le crâne, comme tout le monde sait, a des sutures qui entrent les unes dans les autres, et qui sont façonnées à peu près comme les dents d'une scie. Toutes ces petites dents sont, selon les Indiens, autant de hiéroglyphes qui forment l'écriture de Brama dans les trois principales sutures que les anatomistes appellent la *coronale*, *la lambdoïde* et *la sagittale*. C'est dommage, disent-ils, qu'on ne puisse lire ces caractères, ni en pénétrer le sens, on sauroit toute la vie de l'homme.

Voici donc quel est le véritable système des anciens Brames : toute bonne action doit être

essentiellement récompensée, et toute mauvaise doit être nécessairement punie. Par conséquent, nul innocent ne peut être puni, nul coupable ne doit être récompensé. Ce sont donc les vertus et les vices qui sont la véritable cause de la diversité des états : c'est là le destin auquel on ne peut résister; c'est là l'écriture fatale de Brama. Et c'est en développant ce principe qu'on rend raison pourquoi les uns sont heureux dans ce monde, et les autres, malheureux. Si vous avez fait du bien dans la vie précédente, vous jouirez de tous les plaisirs imaginables dans celle-ci; si vous avez commis des crimes, vous en serez puni. C'est pour cela que les Indiens répètent sans cesse ce proverbe : *Qui fait bien, trouvera bien; qui fait mal, trouvera mal.*

Ils appellent cette fatalité *Chankaram.* C'est une qualité imprimée dans la volonté qui fait agir bien ou mal, selon les actions de la vie précédente. Ceux qui n'entendent pas bien la langue, se trompent souvent sur cette expression; car elle a différentes significations : quelquefois elle signifie la mémoire; d'autres fois elle signifie une certaine qualité que les prêtres des païens impriment à la statue d'une idole par certaines prières, qui donnent une espèce de vie à cette statue. Mais elle est principalement employée

par les savants, pour expliquer la cause des différentes transmigrations.

Ce principe une fois posé, c'est ainsi que les Brames raisonnent : le dieu que nous adorons est juste; il ne peut donc commettre aucune injustice. Cependant nous voyons que plusieurs naissent aveugles, boiteux, difformes, pauvres et dénués de toutes les commodités présentes; dont la vie par conséquent est très malheureuse. Ils n'ont pas mérité un sort si triste en naissant, puisqu'ils n'avoient pas l'usage de leur liberté; il faut donc l'attribuer aux péchés qu'ils ont commis dans une autre vie. On en voit d'autres, au contraire, qui naissent dans de magnifiques palais, qui sont respectés, honorés, et à qui il ne manque rien de toutes les délices. Par quelles actions peuvent-ils avoir mérité une destinée si agréable, si ce n'est par les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie précédente ? Ainsi, toutes les diverses transmigrations tirent leur origine de la nécessité, qu'il y a que le vice soit puni et la vertu récompensée. On ne lit autre chose dans les histoires indiennes : leurs livres de morale et leurs poésies sont remplis de ces maximes. Voici, par exemple, ce que dit l'un de leurs plus célèbres auteurs, pour montrer quelle est la force des bonnes œuvres.

Un homme fort habile pensoit souvent à

l'obligation où il étoit d'honorer les dieux subalternes; il fit néanmoins réflexion que ces dieux inférieurs étoient soumis à Brama, et il jugea qu'il étoit plus naturel de s'adresser directement à lui. Ensuite il considéra que Brama ne pouvoit rien changer aux événements de cette vie, et que tous les avantages qu'on retire dans l'état où nous sommes, ont leur source dans les bonnes œuvres qu'on avoit pratiquées dans la vie précédente : d'où il conclut qu'il devoit regarder les actions vertueuses comme le principe de son bonheur. Il est donc vrai, disent les Indiens, que c'est à la pratique de la vertu qu'on est redevable du bien que l'on reçoit maintenant.

Il ne me seroit pas difficile de rapporter des exemples de chaque vertu qui a produit une nouvelle renaissance dans un état plus heureux. Ce seul trait, tiré de la vie de Vieramarken, fera juger de tous les autres. Un scélérat, coupable d'une infinité de crimes, donna par aumône une mesure de semence de bamboux; cette action de charité le fit renaître fils du roi de Cachi : c'étoit le plus grand honneur qu'il pouvoit espérer sur la terre.

Les auteurs indiens rapportent pareillement une infinité d'exemples de la punition des pécheurs dans les diverses transmigrations de

leurs ames. Je me borne à un seul, qu'ils regardent comme la cause principale de toutes les métempsycoses de Vistnou. Un solitaire, appelé *Virougoumamouni*, avoit vécu plusieurs années dans les rigueurs de la pénitence. Il s'étoit élevé à un si haut degré de perfection, que les dieux mêmes étoient obligés de l'honorer, ou étoient exposés à sa malédiction; car nulle puissance ne pouvoit lui résister. Il alla sur une montagne où se trouvèrent Brama, Routren et Vistnou. Les deux premières divinités ne l'ayant pas reçu avec le respect qui lui étoit dû, furent punies sur le champ. Brama fut condamné à n'avoir jamais de temple, et Routren fut frappé rudement. Vistnou, qui craignoit un traitement semblable, s'humilia en sa présence; mais ensuite il entra dans une étrange colère contre le portier de son palais, qui avoit donné entrée au solitaire; et, pour le punir de sa négligence, il le condamna à renaître son ennemi dans diverses métempsycoses. C'est pour cela que quand Vistnou parut sous la figure de Ramen, le portier anima le corps d'un géant, nommé *Ravamen*. Vous voyez donc, ajoutent les Indiens, que c'est toujours ou le vice ou la vertu qui font renaître les hommes heureux ou malheureux.

Ils sont tellement convaincus que tous les

événements de cette vie ont pour principe le bien ou le mal qu'on a fait dans une autre vie, que quand ils voient qu'un homme est élevé à quelque grande dignité, ou qu'il possède de grandes richesses, ils ne doutent point qu'il n'ait été très exact à pratiquer la vertu dans une vie précédente. Qu'un autre au contraire traîne une vie malheureuse dans la pauvreté et dans les disgrâces qui l'accompagnent, il ne faut pas s'en étonner, disent-ils, c'étoit un méchant homme.

Je me souviens, Monseigneur, de vous avoir raconté ce qui m'arriva, il y a quelques années, lorsque je fus mis en prison à Tarcolan. Un des principaux du pays, touché de tout ce que je souffrois, vint me voir pour me consoler; et comme il m'entretenoit à cœur ouvert: «Hé bien, » me dit-il, vous avez tant de fois déclamé contre » la métempsycose, la pouvez-vous nier à pré- » sent? Le triste état où vous êtes réduit n'en » est-il pas une preuve assez claire? Car enfin, » ajouta-t-il, j'ai appris de vos disciples que, » dès votre plus tendre jeunesse, vous vous êtes » fait Sanias; l'air empesté du monde et le » commerce des méchants n'avoient pu alors » corrompre votre cœur; vous avez toujours » vécu depuis dans la simplicité et dans l'inno- » cence; vous menez dans les bois de Tarcolan

» une vie austère et pénitente, vous ne faites » de mal à personne; au contraire, vous ensei- » gnez le chemin du salut à tout le monde. » Pourquoi donc êtes-vous enfermé dans cette » obscure prison? Pourquoi est-on près de » vous livrer aux plus cruels supplices? Ce n'est » pas sans doute pour les p[illegible]chés que vous avez » commis dans cette vie, c'est donc pour ceux » que vous avez commis dans une autre. »

Il n'en faut pas d'avantage pour connoître ce que pensent les Indiens sur la métempsycose; cependant, pour achever le parallèle de leur opinion avec elle de Pythagore et de Platon, j'y ajouterai encore un dernier trait de ressemblance.

14. On lit dans un livre de saint Irénée sur les hérésies, que Platon ne sachant que répondre à ceux qui lui objectoient que la métempsycose étoit une chimère, puisqu'on ne voyoit personne qui se ressouvint des actions qu'il avoit faites dans les vies précédentes, ce philosophe inventa le fleuve *de l'oubli*, et avança, sans néanmoins le prouver, que le démon, qui présidoit au retour des ames sur la terre, leur faisoit boire des eaux de ce fleuve. *Qui primus hanc introduxit sententiam, cùm excusare non posset, oblivionis induxit poculum potasse.* Mais quoi,

dit à cela Irénée, nous nous ressouvenons tous les jours des songes que nous avons eus durant la nuit; comment se peut-il faire que nous perdions tout souvenir de cette multitude prodigieuse de faits dont nous avons été les témoins, et de tant d'actions que nous avons faites? Un démon, dites-vous, donne aux ames qui entrent dans les corps un breuvage qui leur fait oublier tout ce qui s'est passé dans les vies précédentes; mais d'où savez-vous qu'il y a un pareil breuvage? Qui vous a dit qu'un démon l'a préparé? Si vous l'ignorez, l'un et l'autre est chimérique: et vous vous souvenez effectivement que ce démon vous a fait boire de l'eau de ce fleuve, vous devez également vous souvenir du reste. *Si enim et dæmonem, et poculum, et introitum reminiscaris, reliqua oportet cognoscas. Si autem illa ignoras, neque dæmon verus, neque artificiosè compositum oblivionis poculum.*

Platon ajoutoit néanmoins que l'oubli de ce qu'on avoit vu dans une autre vie, n'étoit pas si profond ni si universel, qu'il n'en restât quelques traces, lesquelles excitées par les objets et par l'application à l'étude, rappeloient le souvenir des premières connoissances. C'est ainsi qu'il expliquoit la manière dont les sciences s'apprennent, et, selon ce principe, il soutenoit que les sciences étoient plutôt des réminis-

cences de ce qu'on avoit appris autrefois, que des connoissances nouvellement acquises. Il y avoit outre cela des ames privilégiées qui se souvenoient des différents corps qu'elles avoient animés, et de tout ce qu'elles avoient fait dans ces corps. C'est ainsi que Pythagore se ressouvenoit d'avoir été Euphorbe. Mais c'étoit une faveur singulière, qui n'étoit accordée qu'à un petit nombre d'hommes excellents et tout divins.

Les Indiens disent quelque chose d'assez semblable; car ils assurent qu'il y a certaines vues spirituelles qui se donnent à quelques ames plus favorisées, lesquelles les font ressouvenir de tout ce qu'elles ont vu et de tout ce qu'elles ont fait. Ce privilége est surtout accordé à celles qui savent certaines prières, et qui les récitent: par malheur, presque personne ne sait ces prières; et de là vient cet oubli où l'on est maintenant de tout ce qu'on a été, et de tout ce qu'on a fait. Un exemple fera mieux comprendre quelle est sur cela leur opinion.

Il est rapporté, dans un livre qu'ils appellent *Brama-Pouranam*, qu'un roi nommé *Binarichen*, né dans le royaume de Tiradidejam, avoit épousé *Commatoudi*: c'étoit une grande princesse qui étoit née dans le royaume de Nirreinchindejam. Ce roi avoit de grands dé-

fauts, il ne gardoit point les *Ajarams*, c'est-à-dire, les coutumes propres de la nation; c'est ce qui le rendoit odieux et méprisable à ses sujets. La reine, qui le voyoit avec douleur négliger les choses même où les Parias sont très-exacts, lui en fit de vifs reproches. Le prince ne s'en tint pas offensé; au contraire, après l'avoir écoutée paisiblement, il s'ouvrit à elle, et il lui confia un grand secret. La dévotion que j'avois aux dieux, lui-dit-il, m'a obtenu d'eux une faveur particulière, et qui n'est réservée qu'à peu de personnes. Ils m'ont fait connoître, par une vue spirituelle qu'ils m'ont donnée, que j'étois un chien dans la vie précédente: j'entrai alors par hasard dans la cour d'un temple où l'on faisoit un sacrifice; je me jetai sur l'autel, et je mangeai le riz qu'on y immoloit. On me chassa par trois fois différentes; mais enfin, comme je revenois toujours à la charge, on me donna un coup si violent, que j'en mourus sur l'heure devant la porte du temple dédié à Chiven. Heureusement pour moi, Chiven étoit descendu dans le temple, pour voir le sacrifice, et pour en humer la fumée. Il fut touché de me voir expirer ainsi devant sa porte, et il me procura une nouvelle naissance dans la personne d'un roi tel que je suis. Si donc vous voyez que j'observe si peu les Ajarams, c'est que mes pre-

mières inclinations ne sont pas tout à fait détruites, et que je suis encore comme entraîné par la pente naturelle de mon premier état. Ce récit surprit étrangement la princesse; et la curiosité naturelle aux personnes du sexe, la porta à faire instance auprès de son mari, pour savoir de lui ce qu'elle avoit été elle-même. Le roi examina les vies précédentes avec le secours de sa vue spirituelle, et il lui apprit qu'elle étoit un oiseau, qui fut poursuivi par un oiseau de proie, et qui vint mourir à la porte du temple de Chiven, et que ce dieu ordonna qu'elle naîtroit *Rajatti*. Mais que deviendrons-nous, reprit la reine? Le prince, regardant pour la troisième fois dans l'avenir, découvrit que lui et elle devoient renaître trois fois dans la caste des Rajas.

A travers toutes ces fables et ces idées extravagantes des Indiens, on voit assez qu'ils reconnoissent un premier Etre éternel et créateur de tous les autres êtres, des intelligences qui sont d'un ordre supérieur à l'homme, quoique fort inférieures à Dieu; qu'ils admettent des démons; qu'ils tiennent que l'ame est immortelle: qu'il y a une autre vie, un paradis et un enfer: qu'on mérite l'un par la pratique de la vertu, et qu'on se rend digne de l'autre par les péchés qu'on commet; qu'on peut expier

les péchés en cette vie ; que la prospérité et les richesses sont presque toujours la source de nos désordres. Enfin, il paroît que dans plusieurs points, ils pensent d'une manière qui les rapproche des vérités de la religion ; mais ces vérités qu'ils admettent, sont tellement obscurcies par les fictions et les rêveries que l'idolâtrie y a mêlées, qu'on a peine à les tirer de cet amas confus de fables et de mensonges, pour les leur faire voir telles qu'elles sont.

Peut-être me demanderez-vous, Monseigneur, quelles sont les raisons qui frappent davantage ces peuples, quand nous réfutons leurs ridicules idées sur la métempsycose. C'est par où je finirai cette lettre, qui n'est déjà que trop longue. Nous avons remarqué que les raisons dont saint Thomas se sert contre les gentils, ne font sur l'esprit des Indiens qu'une très légère impression. Ainsi, pour les désabuser entièrement d'un système également impie et ridicule, nous avons recours à des raisonnements tirés de leur propre doctrine, de leurs usages et de leurs maximes : et ce sont ces raisonnements, où nous leur faisons sentir les contradictions dans lesquelles ils tombent, qui les confondent et qui les contraignent de reconnoître l'absurdité de leurs opinions.

Nous leur demandons d'abord, s'il n'est pas

vrai que les hommes ont été créés ; ils n'ont garde de le nier : car l'emploi de Brama, qui est le premier de leurs dieux, a été de créer le ciel et la terre, les hommes et les animaux. Nous leur demandons ensuite : N'est-il pas vrai que Brama ne créa d'abord qu'un seul homme, et puis neuf autres, et ensuite tous ceux qui tirent leur origine de ces premiers hommes ? C'est de quoi ils conviennent, car c'est là leur système. Mais, poursuivons-nous, supposons que tous ces premiers hommes aient été d'abord au nombre de cent mille ; leurs conditions étoient-elles égales ? Jouissoient-ils tous des mêmes richesses, des mêmes honneurs, des mêmes dignités ? N'y avoit-il point parmi eux de malades ou de pauvres ? N'en voyoit-on point qui commandoient aux autres, et d'autres qui leur obéissoient ? Comme ils ne prévoient pas les conséquences que nous devons tirer de ces principes, ils n'ont point de peine à convenir qu'il y avoit de la différence dans leur état et dans leur condition. Mais, reprenons-nous, tous ces hommes n'avoient commis aucun péché, ni pratiqué aucune vertu, puisqu'ils existoient pour la première fois : d'où peut venir parmi eux cette inégalité qui rend heureux le sort des uns, et malheureux le sort des autres ? S'il n'est pas nécessaire de

recourir aux vertus, ni aux péchés de ces premiers hommes, pour prouver la différence de leur condition, quelle nécessité y a-t-il maintenant d'y avoir recours? A cela ils ne savent que répondre, et ils voudroient bien revenir sur leurs pas, et dire, ce qui est contre tous leurs principes, que le monde n'a pas eu de commencement. Il est vrai que quelques savants prétendent qu'il y a trois choses qui sont éternelles; savoir : le Dieu suprême, les ames et les générations, ce qu'ils expriment par ces trois mots : *Padi*, *Pachou*, *Pajam*; et qu'en remontant du fils au père, du père à l'aïeul, de l'aïeul au bisaïeul, et ainsi du reste, on ne trouvera jamais de premiers principes. Mais l'opinion universellement reçue est que Brama a créé les premiers êtres. Leur chronologie même fixe le nombre des années qui se sont écoulées depuis cette création. Ainsi l'argument subsiste dans toute sa force.

De plus, nous leur demandons où étoient ces ames avant la création du monde. Quoiqu'ils soient partagés sur cela en deux opinions différentes, cette question les jette dans un égal embarras. Ceux qui tiennent que nos ames sont une portion de la Divinité, disent qu'elles étoient en Dieu, dont elles se sont séparées quand elles sont venues sur la terre pour y

animer les différents corps d'hommes, de bêtes ou de plantes. Mais quoi, leur disons-nous, ces ames étant des parties égales de la substance divine, comment ont-elles mérité d'être placées si différemment, les unes dans le corps d'un roi, les autres dans le tronc d'un arbre, celles-ci dans un lion féroce, celles-là dans un agneau? Ils avouent de bonne foi qu'ils n'en savent pas davantage. Pour ce qui est des autres qui soutiennent que les ames sont hors de Dieu, ils ne savent où les placer avant la création du monde, et ils ne peuvent s'en tirer que par des absurdités, dont ils sentent eux-mêmes le ridicule; comme par exemple, que les ames dormoient pendant tout ce temps-là.

Je me sers quelquefois d'une comparaison tirée d'un axiome qu'ils répètent continuellement; savoir, que l'homme est un petit monde, et que tout ce qui se passe dans le grand monde, se trouve dans l'homme; et je leur demande : Tous les êtres qui sont dans le monde, doivent-ils être semblables? Ne doit-il y avoir que des soleils et des astres? Le bien de l'univers n'exige-t-il pas que toutes les parties qui le composent soient subordonnées les unes aux autres, et que tous les êtres soient placés différemment? Ils en tombent d'accord. Avouez

donc, leur dis-je, qu'il en est de même du monde moral; que tous ne peuvent pas être rois; que le bon ordre demande qu'il y ait de la subordination, et que, par conséquent, il est inutile d'attribuer la différence des états et des conditions aux actions de la vie précédente.

Comme ils conviennent que, bien qu'il y ait ici-bas une grande différence entre un Brame, un Raja et un Parias, il n'y aura cependant que la vertu qui distinguera les uns des autres à la porte du ciel, et que peu importe en quel état on se trouve en ce monde, pourvu qu'on y pratique la vertu; je pousse encore plus loin cette comparaison, et je leur dis : Dans l'homme que vous regardez comme un petit monde, tous les membres ne doivent-ils pas avoir des emplois différents? La tête ne doit-elle pas être au-dessus du corps, et les pieds au-dessous? Quoique les fonctions des divers membres soient les unes plus nobles et les autres plus viles, chaque membre ne doit-il pas être content de son état? Ils en tombent d'accord; et alors je les force d'avouer que la même chose doit se passer dans le monde moral; qu'il doit y avoir différentes castes; que dans quelque caste que l'on naisse, si l'on y pratique la vertu, on est plus heureux que ceux des castes supérieures qui s'abandonnent à des passions bru-

tales; que par conséquent c'est la vertu ou le vice qui fait la véritable distinction des hommes.

Voici un autre raisonnement qui est tout à fait à leur portée; il est tiré de leurs propres maximes. Un homme vertueux, disent-ils, renaîtra un grand roi dans une autre transmigration; sa vertu sera récompensée par la jouissance de tous les plaisirs. Or leur disons-nous, comment accordez-vous cela avec cette opinion où vous êtes, que tous les rois tombent en mourant dans les enfers? Un état qui est cause de votre damnation, peut-il être la récompense de la vertu? De plus, ajoutons-nous, vous assurez que les plaisirs seront la récompense de la mortification, que les richesses seront données à un Sanias, qui dans cette vie aura fait choix de la pauvreté; mais, en même temps, vous dites que l'abondance et les délices sont capables de corrompre, et corrompent effectivement le cœur. Aurez-vous donc pour récompense d'avoir évité le vice, ce qui sera pour vous une source de crimes? Un Sanias, pour avoir méprisé les richesses et le commerce des femmes, afin de mieux pratiquer la vertu, sera-t-il récompensé en se mariant à plusieurs femmes, et en amassant de grands biens? Est-il rien de plus contraire au bon sens?

Un quatrième raisonnement dont je me sers,

est tiré de leur opinion sur l'écriture de Brama. Vous soutenez, leur dis-je, que toute la vie de l'homme est écrite dans la tête de chaque enfant par Brama ; que ces caractères renferment toutes les circonstances des actions et des événements qui se doivent passer à son égard ; qu'ils sont ineffaçables ; que Brama lui-même, et tous les dieux ne sauroient en empêcher l'effet, et que tout cela se fait conformément aux actions de la vie précédente. D'un autre côté, vous assurez que la vie des hommes et toutes leurs actions sont pareillement écrites dans les astres, dans les planètes, et dans leurs différentes conjonctions et oppositions ; qu'il faut les consulter quand on veut réussir dans quelque entreprise, c'est pour cela que, quand il s'agit de faire des mariages, d'entreprendre un voyage, de construire des bâtiments, de dresser des contrats, vous voulez que le Brame consulte les douze signes du zodiaque, la situation des planètes, et des vingt-sept principales constellations. Mais s'il est vrai que tout ce qui arrive dans cette vie a déjà été réglé par Brama, que devient la force invincible des astres ? Quel avantage y a-t-il à les consulter pour savoir ceux qui sont favorables ou contraires ? Ou si les astres influent sur toutes vos actions, ce que vous dites de l'écriture de

Brama est donc une chimère. Je n'ai vu presque aucun Indien qui ne sentît la force de ce raisonnement.

La doctrine des Indiens nous fournit une cinquième démonstration, à laquelle ils n'ont point de réplique. La principale raison qui leur fait admettre la métempsycose, est la nécessité d'expier les péchés de la vie passée; or, suivant leur système, rien de plus aisé que l'expiation des péchés. Tous leurs livres sont remplis des faveurs singulières qui se retirent de la prononciation de ces trois noms, *Chiva, Rama, Harigara*. Dès la première fois qu'on les prononce tous les péchés sont effacés; et si l'on vient à les prononcer jusqu'à trois fois, les dieux qu'on honore par-là, sont en peine de trouver une récompense qui puisse en égaler le mérite. Alors les ames regorgeant, pour ainsi dire, de mérites, ne sont plus obligées d'animer de nouveaux corps; mais elles vont droit au palais de la gloire de Devendiren. Or, il n'y a presque point d'Indien, quelque peu dévot qu'il soit, qui ne prononce ces noms plus de trente fois par jour; quelques-uns les prononcent jusqu'à mille fois, et contraignent ainsi les dieux d'avouer qu'ils sont insolvables. De plus, les péchés s'effacent avec la même facilité, en prenant le bain dans certaines rivières et dans

quelques étangs, en donnant l'aumône aux Brames, en faisant des pélerinages, en lisant le Ramayenam, en célébrant des fêtes en l'honneur des dieux, etc. Cela étant ainsi, leur dis-je, il n'y a personne aux Indes qui ne sorte de cette vie chargé de mérites, et sans la moindre tache de péché; or, dès là qu'il n'y a plus de péchés à expier, à quoi peut servir la métempsycose?

Ces sortes de raisons, prises de leur doctrine, font incomparablement plus d'impression sur eux, que toutes les autres qui seroient beaucoup plus solides. On tire du moins cet avantage, que les ayant convaincus de la fausseté d'un point de leur doctrine, ils ne peuvent nier qu'une religion appuyée sur cette doctrine, ne soit pareillement fausse.

Nous nous servons encore, à l'égard des Indiens, des mêmes reproches qu'on faisoit aux anciens Pythagoriciens. Supposé que ce soient les mêmes ames qui animent les corps des hommes et des bêtes, il s'ensuit que c'est un crime énorme de tuer une bête, et qu'on s'expose même à donner la mort à son propre père, et à ses enfants, etc. Les Indiens avouent sans peine la conséquence. Mais puisque cela est ainsi, leur disons-nous, comment se peut-il faire que vos dieux aient tant de complaisance pour les sacrifices d'animaux?

Ces sacrifices, que faisoient les philosophes en l'honneur des dieux, sans être retenus par leur idée de la métempsycose, me donnent lieu de remarquer ici en passant une pratique de Pythagore, qui est actuellement observée par les Brames. On sait que ce philosophe leur offroit une hécatombe, en reconnoissance d'une démonstration de géométrie qu'il avoit trouvée; et quoiqu'il s'abstînt constamment de la viande, et qu'il ne vécût que de miel et de lait, il ne laissoit pas de manger certaines parties des victimes immolées. C'est ce que font pareillement les Brames. Bien qu'ils s'interdisent absolument la chair des animaux, néanmoins il est certain que dans les plus fameux de leurs sacrifices, qu'ils appellent *Ekiam*, où ils immolent des moutons, comme je l'ai vu à Trichirapaly, ils mangent certaines parties de la victime qu'on vient d'immoler, et s'abstiennent de toutes les autres. Il n'y a que dans cette occasion qu'ils mangent de la viande : car ils ne se nourrissent d'ordinaire que de riz et d'herbes qu'ils cueillent en grande quantité tous les jours. Cependant ils distinguent cinq sortes de péchés, par rapport aux herbes qu'ils appellent d'un nom générique *Panchounou*. Ces péchés sont de couper des herbes, de les moudre, de les fouler aux pieds, de les cuire et de les mâ-

cher. Sur quoi je leur dis : Vous autres Brames, vous êtes infiniment plus coupables que ceux des autres castes qui usent de viande : car en tuant un mouton, par exemple, ils ne font qu'un meurtre, au lieu que vous qui arrachez tous les jours une si grande quantité d'herbes que vous faites cuire, ce sont autant de meurtres que vous faites. D'ailleurs, comme il se trouve plusieurs petits animaux imperceptibles dans l'eau que vous buvez, ce sont encore autant de meurtres que vous commettez. Ces ridicules conséquences que nous tirons de leur doctrine les couvrent de confusion, et leur en font connoître l'absurdité.

Je me souviens qu'étant à Siam, dans un monastère de Talapoints, où j'apprenois la langue, le *Saucrd* (supérieur des Talapoins) qui me l'enseignoit, et qui étoit fort entêté de la métempsycose, fut fort surpris quand je lui dis que toutes les fois qu'il buvoit de l'eau du *Menan* (rivière qui arrose Siam), il commettoit plusieurs meurtres : il se mit à rire de ma proposition ; mais il fut tout à fait déconcerté, lorsqu'ayant mis un peu d'eau dans un de ces beaux microscopes que nous avions apportés d'Europe, je lui fis voir plusieurs animaux, qui étoient dans l'eau même dont il venoit de boire.

Ayant eu autrefois une longue conversation avec un Brame sur le passage des ames dans les corps des bêtes, il me vint en pensée d'essayer si l'opinion des Cartésiens touchant les bêtes, ne feroit pas quelque impression sur son esprit. Je me mis donc à lui prouver, par des raisons tirées de cette philosophie, que les bêtes ne sont que des automates et de pures machines. Pour ne rien avancer que de palpable, n'est-il pas vrai, lui dis-je, que Dieu est tout-puissant, qu'il peut former le corps d'un animal, d'un cheval, par exemple, sans qu'il soit nécessaire de lui donner d'ame? Vous devez l'avouer, puisque ce fut ainsi qu'en usa Brama quand il créa le premier homme. Vos histoires sont remplies de machines admirables qui se firent autrefois pour divertir vos empereurs. Nous y voyons qu'on fit une statue humaine qui s'avançoit tous les matins dans la chambre de l'Empereur, et qui l'éveilloit en le frappant doucement. Nous y lisons encore qu'on a fabriqué des oiseaux qui voloient en l'air. Or, il est certain que toutes ces machines n'avoient point d'ame, et cependant on les voyoit se mouvoir comme si elles eussent été animées. Si des hommes ont pu faire des ouvrages si parfaits, Dieu n'aura-t-il pas pu faire des corps d'animaux, avec la même impression de mou-

vement que donne l'ame? Je voulois continuer; mais le Brame me regardant d'un air dédaigneux: Faites-vous réflexion, me dit-il, à ce que nous voyons faire tous les jours aux éléphants et aux singes? et sur cela il me raconta plusieurs histoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres; et il finit en me disant que c'étoit par pure malice que les singes ne vouloient pas parler, de peur qu'on ne les appliquât au travail, dont leur légèreté et leur paresse ne pouvoient pas s'accommoder. Si j'avois un parti à prendre, ajouta-t-il, il me semble que je préférerois l'ame qui est dans les bêtes à celle qui est dans les hommes: car enfin, il paroît beaucoup plus d'industrie dans leur travail que dans ce que font la plupart des hommes. Il ne faut que voir les ouvrages des abeilles et des fourmis. Je compris de cet entretien qu'il ne falloit pas même en riant proposer aux Indiens le système des philosophes modernes; mais j'eus bientôt réduit le Brame au silence, en employant contre lui les raisons auxquelles je sais par expérience que les Indiens n'ont point de réplique.

Enfin, nous ramassons plusieurs absurdités dans lesquelles ils s'engagent, et, bien qu'elles choquent la vraisemblance, ils ne laissent pas de les croire; en cela ils sont encore sembla-

bles aux Pythagoriciens, qui croyoient les fables les plus extravagantes, dès là qu'elles appuyoient le dogme ridicule de la métempsycose; témoin ce qu'ils ont dit de la cuisse d'or de Pythagore, de la flèche d'Abaris, etc. Eupanius, fort instruit des opinions de Pythagore, a fait un recueil de pareilles fables, qu'il propose pourtant comme autant de vérités. Ce qui a fait dire à Jamblique, quoique d'ailleurs plein d'estime pour Pythagore, que les disciples de ce philosophe prouvoient leur doctrine par une infinité de contes fabuleux, et qu'ils traitoient même d'insensés ceux qui avoient la sagesse de ne les pas croire. C'est pour cela aussi que Xenophon, parlant de la doctrine des Pythagoriciens, dit qu'elle est *teratódès*, c'est-à-dire, toute pleine de prodiges.

Voilà le vrai portrait des Indiens; il n'y a point de fables si grossièrement inventées qu'ils ne croient, et qu'ils ne proposent aux autres comme étant dignes de toute croyance. Ils vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne vouloit point manger de paille, et aimoit mieux se laisser mourir de faim, parce qu'il se ressouvenoit que dans un autre temps il avoit été empereur, et qu'il avoit fait des repas délicieux.

Nous ne laissons pas de tirer de grands avantages de ces absurdités. Comme les Indiens sont convaincus que l'ame est immortelle, que les péchés sont punis, et la vertu récompensée après la mort, nous nous servons du même argument que Tertullien employoit contre Labérius pour lui prouver la résurrection des morts. Celui-ci soutenoit, conformément à la doctrine de Pythagore, que l'homme étoit changé en mulet, et la femme en couleuvre: sur quoi ce grand homme, sans s'arrêter à rendre cette pensée ridicule, se contenta d'en tirer cette conséquence par rapport à la résurrection des morts: s'il est vrai, disoit-il, et disons-nous aux Indiens, que les ames des hommes, en sortant de leur corps, peuvent animer un mulet ou quelque autre bête, à plus forte raison ces mêmes ames peuvent-elles animer une seconde fois le corps qu'elles ont abandonné.

C'est ainsi, monseigneur, que le mensonge même nous sert à faire connoître la vérité à ces peuples. Quand ils sont une fois bien persuadés de l'aveuglement dans lequel ils ont vécu jusqu'ici, la vérité, ne trouvant plus d'obstacles, commence à éclairer leurs esprits; et quand Dieu daigne agir dans leurs cœurs par les impressions de sa grâce, l'ouvrage de leur con-

version s'accomplit. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

LETTRE

Du P. Bouchet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. le président Cochet de Saint-Vallier.

A Pondichery, ce 2 octobre 1714.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

DANS la pensée que j'ai eue de vous faire part de quelques connoissances de ce nouveau Monde, qui mérite votre attention, j'ai cru que ce seroit favoriser votre goût, que de vous entretenir de la manière dont la justice s'administre aux Indes, et de l'idée qu'on s'y forme de cette vertu : car à qui pourrois-je mieux adresser de semblables observations, qu'à un grand magistrat qui a passé plusieurs années dans un des plus illustres emplois de la robe, et qui s'y est si fort distingué par ses lumières,

par sa pénétration et par son intégrité? C'est donc à votre jugement, Monsieur, que je soumets aujourd'hui la justice indienne; ce que vous prononcerez pour ou contre ses maximes, sera une règle sûre de ce qui doit être approuvé ou blâmé.

Je tâcherai en même temps de satisfaire à une partie de la reconnoissance que vous doivent nos missionnaires et leurs néophytes. Des églises fondées, des catéchistes entretenus, sont l'effet de vos libéralités et de votre zèle à étendre la connoissance du vrai Dieu. On a exécuté vos intentions sur la construction d'une église en l'honneur des trois rois; rien ne convenoit mieux à cette mission naissante, puisque ces rois furent les prémices de la gentilité qui reconnurent et adorèrent le Sauveur des hommes. Le P. Mauduit et le P. de Courbeville élevèrent cette église dans un lieu nommé *Paroupour* au nord-ouest de Tarcolan. Ce fut peu après l'avoir achevée, qu'ils moururent tous deux empoisonnés par les idolâtres. Depuis ce temps-là, elle a été presque entièrement ruinée par les guerres continuelles qui ont désolé le pays.

C'est ce qui me détermina moi-même à en bâtir une autre au sud-ouest de Cangibouram, dans une bourgade appelée *Tandarei*. Quoique

cette bourgade ne soit éloignée d'ici que de vingt lieues, je traversai pour m'y rendre deux déserts affreux; j'y menai pour catéchiste le Brame que vous avez vu avec moi à Paris. La chambre qu'on m'avoit préparée étoit si basse, que je ne pouvois m'y tenir debout qu'au milieu, encore ma tête touchoit-elle au toit; et elle étoit si étroite, que je ne pouvois me coucher qu'en ployant les genoux. A notre arrivée, nous fûmes presque inondés des pluies qui tombèrent en abondance. Cependant aussitôt qu'elles cessèrent, plus de quatre cents chrétiens vinrent m'y trouver, et j'y baptisai vingt petits enfants et seize adultes.

La plus grande peine que nous eûmes pendant un mois et demi que j'y demeurai, fut de nous défendre des tigres: nous allumions toute la nuit de grands feux pour les écarter. Peu de jours avant que j'arrivasse à Tandarei, un chasseur de la peuplade avoit tué un de ces tigres qu'on appelle *tigre royal*, apparemment parce que ceux de cette espèce sont plus grands que les autres. Un autre jour que j'étois sorti d'assez bon matin, je trouvai fort près des dernières maisons du village, les traces d'un de ces animaux; il falloit qu'il ne fût pas bien éloigné, car peu d'heures après il revint sur ses pas, et tua un bœuf dont il suça le sang.

Cette église que je venois de bâtir, n'a pas subsisté autant de temps que j'avois lieu de l'espérer; les pluies continuelles qui sont survenues dans la suite, ont détrempé les murs qui ne sont que de terre, et elle s'est enfin écroulée. Ainsi il nous faut recommencer à nouveaux frais; c'est ce que fait actuellement le P. de la Lane; il en bâtit une nouvelle à quatre ou cinq lieues de Tandarei. Je n'entre dans ce détail, Monsieur, que pour vous rendre compte de la fidélité avec laquelle nous avons suivi vos intentions: il faut maintenant satisfaire à ce que je vous ai promis, et vous parler des règles que les Indiens observent dans l'administration de la justice.

Ils n'ont ni code ni digeste, ni aucun livre où soient écrites les lois auxquelles ils doivent se conformer pour terminer les différends qui naissent dans les familles. A la vérité ils ont le *Vedam*, qu'ils regardent comme un livre saint: ce livre est divisé en quatre parties, qu'on appelle *lois divines*; mais ce n'est point de là qu'ils tirent les maximes qui servent de règles à leurs jugements. Ils ont un autre livre qu'ils appellent *Vicnachuram*. Il renferme quantité de belles sentences, et quelques règles pour les différentes castes, qui pourroient guider un juge; ce livre décrit la manière tout à fait ingé-

nieuse dont quelques anciens ont découvert la vérité qu'on tâchoit d'obscurcir par divers artifices. Mais si les Indiens admirent l'esprit et la sagacité de ces juges, ils ne songent point à suivre leur méthode. Enfin, on trouve une infinité de sentences admirables dans les poètes anciens, qui faisoient profession d'enseigner une saine morale; mais ce n'est point encore là qu'ils puisent les principes de leurs décisions.

Toute l'équité de leurs jugements est appuyée sur certaines coutumes inviolables parmi eux, et sur certains usages que les pères transmettent à leurs enfants. Ils regardent ces usages comme des règles certaines et infaillibles pour entretenir la paix des familles, et pour terminer les procès qui s'élèvent, non-seulement entre les particuliers, mais encore entre les princes. Dès là qu'un homme a pu prouver que sa prétention est fondée sur la coutume suivie dans les castes et sur l'usage du monde, c'en est assez, il n'y a plus à raisonner, c'est la règle, et l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie et qu'elle est sujette à de grands inconvénients, vous ne gagneriez rien; la coutume l'emportera toujours sur les meilleures raisons.

Parmi plusieurs exemples que je pourrois apporter, j'en choisis un tiré des coutumes qui s'observent pour le mariage. Les enfants des deux frères ou des deux sœurs sont déclarés frères entr'eux par la coutume de toutes les castes : mais les enfants du frère et de la sœur ne sont que cousins germains. De là vient, disent-ils, que ces derniers peuvent bien se marier ensemble, mais non pas les premiers, parce qu'autrement il s'ensuivroit que le frère et la sœur pourroient s'unir pareillement par les liens du mariage, ce qui fait horreur et choque tout à fait le bon sens. Quand on leur représente que le degré de parenté est absolument le même entre les enfants des deux frères ou des deux sœurs, et les enfants du frère et de la sœur, puisqu'ils tirent leur origine de la même tige et en égale distance, cette objection leur paroît absurde, et ils regardent ceux qui la proposent comme des gens qui combattent les premiers principes.

Leur entêtement, fondé sur les préjugés de l'éducation et sur l'usage continuel de ces maximes, leur paroît avoir une évidence qui l'emporte sur toutes les démonstrations. Aussi croient-ils avoir répondu solidement à toutes les difficultés qu'on leur oppose, quand ils ont dit : C'est la coutume; car, poursuivent-ils,

comment pourroit-on agir contre des usages établis du consentement général de nos ancêtres, de ceux qui les ont suivis, et de ceux qui vivent aujourd'hui? Ne faudroit-il pas être dépourvu de raison, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages, et ce qui est autorisé par une continuelle expérience?

Je leur ai quelquefois demandé pourquoi ils n'avoient pas ramassé ces coutumes dans des livres que l'on pût consulter au besoin. Ils me répondoient que si ces coutumes étoient écrites dans des livres, il n'y auroit que les savants qui pourroient les lire; au lieu qu'étant transmises de siècle en siècle par le canal de la tradition, tout le monde en est parfaitement instruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des lois générales, et des coutumes universelles: car pour ce qui est des coutumes particulières, elles étoient écrites sur des lames de cuivre qu'on gardoit avec soin dans une grande tour à Cangibouram. Les Mores ayant presque entièrement ruiné cette grande et fameuse ville, on n'a pu découvrir ce qu'étoient devenues ces lames: on sait seulement qu'elles contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des castes, et l'ordre que les castes différentes devoient observer entr'elles.

Je puis confirmer ce que disent sur cela les

Indiens, qu'on gardoit autrefois à Cangibouram ce qui concernoit certains actes publics. En effet, c'est de Cangibouram qu'un Brame tira autrefois la lame de cuivre, où étoit marquée la donation qu'un ancien roi des Indes fit, il y a plus de quatre cents ans, de certaines peuplades, à l'église de Saint-Thomé. Lorsque j'arrivai aux Indes, les Mogols ne s'étoient point encore emparés de Cangibouram. S'il s'élevoit alors parmi les Indiens quelque dispute sur la caste : allons à Cangibouram, disoient-ils, nous y trouverons plusieurs Brames qui ont les lois écrites sur les lames de cuivre : et, encore aujourd'hui que cette ville commence à se rétablir, il y a dix ou douze Brames que l'on consulte souvent, et dont on suit les décisions. Ce n'est pas que je sois persuadé qu'ils aient lu ces sortes de lois, mais du moins sont-ils mieux instruits que d'autres de la tradition. Pour ce qui est des autres matières qui ne regardent point les castes, elles se terminent aisément, disent les Indiens. Le bon sens et la lumière naturelle suffisent à quiconque veut sincèrement juger avec équité. D'ailleurs, il y a certaines maximes générales qui tiennent lieu de lois et que tout le monde connoît : les principales mêmes qui regardent les castes, ne sont ignorées de personne. Il ne se trouve de

la difficulté que dans certains cas embarrassants, et qui arrivent rarement. Je rapporterai quelques-unes de ces maximes qui fondent aux Indes une espèce de coutume.

Je me souviens que, racontant autrefois à un habile homme d'Europe, ce que j'ai l'honneur de vous mander, il me dit que certainement il devoit se commettre beaucoup d'injustices aux Indes, non-seulement par l'iniquité et par l'avarice des juges, mais encore parce qu'il n'y a nulle règle sûre, comme il y en a en Europe dans le droit civil et dans le droit canon. Sans entrer ici dans l'examen des grands avantages qu'on prétend tirer de cette multitude prodigieuse de lois, il me semble que les Indiens ne sont pas si fort blâmables de n'avoir pas pris le soin de compiler en un livre leurs coutumes. Car enfin, ne suffit-il pas qu'ils les possèdent parfaitement? Et, si cela est, qu'ont-ils besoin de livres? Or, rien n'est plus connu que ces coutumes: j'ai vu des enfants de dix ou douze ans qui les savoient à merveille, et quand on exigeoit d'eux quelque chose qui y fût contraire, ils répondoient aussitôt: *ajaroutoucou virodam* (cela est contre la coutume). J'ai lu, si je ne me trompe, dans un livre de droit, que si des coutumes ont été acceptées du consentement général d'une nation, il importe fort

peu qu'elles soient écrites; et même qu'une preuve admirable de leur validité et de leur autorité, c'est qu'il n'ait pas été nécessaire de les écrire. Cette maxime autorise entièrement l'usage des Indiens.

Les Indiens conservent chèrement le souvenir de quelques rois de l'Inde qui sont devenus célèbres par l'équité des jugements qu'ils ont rendus, et auxquels tous les peuples ont généralement applaudi. Vieramarken est un de ceux qui se sont le plus distingués. Il étoit admirable, disent-ils, à démêler la vérité du mensonge, et à la tirer des plus épaisses ténèbres où l'on tâchoit de l'envelopper. Sa réputation étoit si universellement établie, que non-seulement les princes et les rois de son temps, mais les dieux mêmes, s'en rapportoient à lui, lorsqu'il s'élevoit entr'eux quelque différend. C'est ce qui arriva aux dieux du *Chorcam* (un de leurs cinq paradis). Ces dieux étant en dispute sur une matière importante, et ne pouvant s'accorder, convinrent de prendre Vieramarken pour juge : on le fit monter sur un char dans les airs : on le plaça sur le trône de *Devendiren*, et on fut si satisfait de ses réponses, qu'on lui donna pour récompense le trône où il s'étoit assis.

Mais, ajoutent les Indiens, quelque célèbre

que fût ce juge, il étoit bien au-dessous d'un autre appelé *Mariadiramen*. Celui-ci étoit regardé autrefois comme le chef des castes; quelques-uns disent qu'il étoit Brame. Jamais personne n'eut plus de sagacité et de pénétration. On prenoit quelquefois plaisir à feindre des causes très épineuses et très embarrassées, d'où l'on ne croyoit pas qu'il pût jamais se tirer. Mais on étoit bien surpris de voir avec quelle netteté il développoit les affaires les plus embrouillées, et avec quelle facilité il prononçoit des décisions où il n'y avoit rien à répliquer. Il s'en faut bien pourtant que je croie ces jugements aussi admirables que le disent les Indiens : si je les rapportois ici avec les circonstances dont ils sont revêtus, rien ne seroit moins conforme à notre goût. Je me contente d'en choisir deux qui ont quelque chose de remarquable. Le premier a du rapport au jugement de Salomon. Le voici.

Un homme riche avoit épousé deux femmes. La première, qui étoit née sans agréments, avoit pourtant un grand avantage sur la seconde : elle avoit eu un enfant de son mari, et l'autre n'en avoit point. Mais aussi, en récompense, celle-ci étoit d'une beauté qui lui avoit entièrement gagné le cœur de son mari. La première femme, outrée de se voir dans le

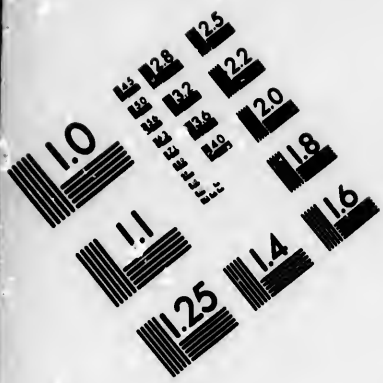

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

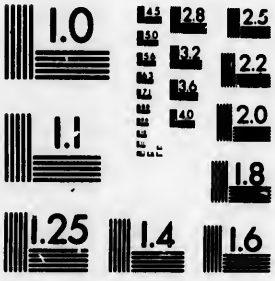

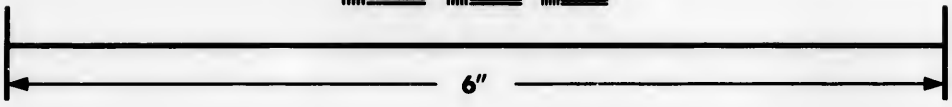

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

mépris, tandis que sa rivale étoit chérie et estimée, prit la résolution de s'en venger, et eut recours à un artifice aussi cruel, qu'il est extraordinaire aux Indes. Avant que d'exécuter son projet, elle affecta de publier qu'à la vérité elle étoit infiniment sensible aux mépris de son mari, qui n'avoit des yeux que pour sa rivale; mais aussi qu'elle avoit un fils, et que ce fils lui tenoit lieu de tout. Elle donnoit alors toute sorte de marques de tendresse à son enfant, qui n'étoit encore qu'à la mamelle. « C'est » ainsi, disoit-elle, que je me venge de ma ri» vale; je n'ai qu'à lui montrer cet enfant, j'ai » le plaisir de voir peinte sur son visage, la » douleur qu'elle a de n'en avoir pas autant. »

Après avoir ainsi convaincu tout le monde de la tendresse infinie qu'elle portoit à son fils, elle résolut, ce qui paroît incroyable aux Indes, de tuer cet enfant : et en effet, elle lui tordit le cou pendant une nuit que son mari étoit dans une bourgade éloignée, et elle le porta auprès de la seconde femme qui dormoit. Le matin, faisant semblant de chercher son fils, elle courut dans la chambre de sa rivale, et l'y ayant trouvé mort, elle se jeta par terre; elle s'arracha les cheveux en poussant des cris affreux, qui s'entendirent de toute la peuplade. La barbare ! s'écrioit-elle, voilà à quoi l'a por-

tée la rage qu'elle a de ce que j'ai un fils et de ce qu'elle n'en a pas. Toute la peuplade s'assembla à ces cris : les préjugés étoient contre l'autre femme ; car enfin, disoit-on, il n'est pas possible qu'une mère tue son propre fils; et quand une mère seroit assez dénaturée pour en venir là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adoroit son fils, et qu'elle le regardoit comme son unique consolation. La seconde femme disoit pour sa défense, qu'il n'y a point de passion plus cruelle et plus violente que la jalousie, et qu'elle est capable des plus tragiques excès. Il n'y avoit pas de témoin, et l'on ne savoit comment découvrir la vérité. Plusieurs ayant tenté vainement de prononcer sur une affaire si obscure, elle fut portée à Mariadiramen. On marqua un jour auquel chacune des deux femmes devoit plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle que la passion a coutume d'inspirer. Mariadiramen les ayant écoutées l'une et l'autre, prononça ainsi : Que celle qui est innocente, et qui prétend que sa rivale est coupable du crime dont il s'agit, fasse une fois le tour de l'assemblée dans la posture que je lui marque (cette posture qu'il lui marquoit étoit indécente, et indigne d'une femme qui a de la pudeur). Alors la mère de l'enfant

prenant la parole : Pour vous faire connoître, dit-elle hardiment, qu'il est certain que ma rivale est coupable, non-seulement je consens de faire un tour dans cette assemblée, de la manière qu'on me le prescrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la seconde femme, quand même, toute innocente que je suis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuse faussement, et condamnée ensuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi ; je perdrai plutôt mille fois la vie que de me permettre des actions si mal séantes à une femme qui a tant soit peu d'honneur. La première femme voulut répliquer, mais le juge lui imposa silence ; et élevant la voix, il déclara que la seconde femme étoit innocente, et que la première étoit coupable : car, ajouta-t-il, une femme qui est si modeste, qu'elle ne veut pas même se dérober à une mort certaine, par quelque action tant soit peu indécente, n'auroit jamais pu se déterminer à commettre un si grand crime. Au contraire, celle qui, ayant perdu toute honte et toute pudeur, s'expose sans peine à ces sortes d'indécences, ne fait que trop connoître qu'elle est capable des crimes les plus noirs. La première femme, confuse de se voir ainsi découverte, fut forcée d'avouer publiquement son

crime. Toute l'assemblée applaudit à ce jugement, et la réputation de Mariadiramen vola bientôt dans toute l'Inde.

Le second exemple a quelque chose de singulier, ou plutôt de fabuleux. On sait que les Indiens admettent les dieux subalternes, qui, quoique d'un génie fort inférieur aux dieux d'un ordre plus élevé, sont néanmoins beaucoup plus habiles que tous les hommes ensemble. Cela supposé, voici le fait.

Un homme appelé *Parjen*, recommandable par sa force et par son adresse extraordinaires, s'étoit marié et avoit vécu quelque temps fort paisiblement avec sa femme. Il arriva, je ne sais comment, qu'un jour, s'étant fort emporté contr'elle, il l'abandonna et s'enfuit dans un royaume éloigné. Pendant ce temps-là un de ces dieux subalternes, dont j'ai parlé, prit (ainsi le racontent les Indiens) la figure de Parjen, et vint dans sa maison, où il fit sa paix avec le beau-père et la belle-mère. Il y avoit déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuroient ensemble, lorsque le véritable Parjen arriva. Il alla se jeter aux pieds de son beau-père et de sa belle-mère, pour leur redemander sa femme, avouant de bonne foi qu'il avoit eu tort de s'emporter aussi légèrement qu'il avoit fait; mais enfin qu'une première faute méritoit bien

d'être pardonnée. Le beau-père et la belle-mère furent fort étonnés de ce discours, car ils ne comprenoient point que Parjen leur demandât une seconde fois le pardon qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande, lorsque le faux Parjen arriva. Se trouvant tous deux ensemble, ils commencèrent par se quereller réciproquement, et ils vouloient se chasser l'un l'autre de la maison. Tout le monde s'assembla, et personne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Ils avoient tous deux la même figure, le même habit, les mêmes traits de visage, le même ton de voix. Enfin, pour dire en peu de mots ce que les Indiens racontent fort au long, c'étoient justement les deux *Sosies* dont parle Plaute. On plaida devant le *Paleacarren*, et il avoua qu'il ne comprenoit rien à cette affaire. On alla au palais du Roi; il assembla ses conseillers, et après avoir bien conféré ensemble, ils ne surent que dire. Enfin, l'affaire fut renvoyée à Mariadiramen. Il ne se trouva pas peu embarrassé. Lorsque le véritable Parjen eut déclaré son nom, celui de son père, de sa mère, de ses autres parents, du village où il avoit pris naissance, et les autres événements de sa vie; le faux Parjen dit : celui qui vient de parler est un fourbe; il s'est informé de mon nom,

de mes parents, du lieu de ma naissance, et généralement de ce qui me regarde, et il vient ici faussement se déclarer pour Parjen : c'est moi qui le suis, et j'en prends à témoin ceux qui sont ici présents, ceux surtout qui ont vu quelle étoit ma force et mon adresse. Hé ! c'est moi, reprenoit le véritable Parjen, c'est moi qui ai fait ce que vous vous attribuez faussement. Une multitude prodigieuse de personnes qui entendoient ces discours, crurent que pour le coup Mariadiramen ne se tireroit jamais d'une affaire si embarrassée ; néanmoins il fit bientôt voir qu'il avoit des expédients toujours prêts pour éclaircir les faits les plus obscurs et les plus embrouillés. Voyant une pierre d'une grosseur énorme, que plusieurs hommes auroient eu de la peine à mouvoir, il parla ainsi : Ce que vous dites l'un et l'autre me met hors d'état de rien décider ; j'ai pourtant un moyen de connoître sûrement la vérité ; celui qui est véritablement Parjen a la réputation d'avoir beaucoup de force et d'adresse ; qu'il en donne une preuve, en soutenant cette pierre dans ses mains. Le véritable Parjen fit ses efforts pour remuer la pierre, et l'on fut surpris qu'effectivement il la soulevât tant soit peu ; mais de l'effort qu'il fit, il tomba par terre. Il ne laissa pas d'être applaudi de l'as-

semblée, qui jugea qu'il étoit le vrai Parjen. Le faux Parjen s'étant approché à son tour de la pierre, il l'éleva dans ses mains comme il auroit fait une plume. Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors, c'est celui-ci qui est le véritable Parjen. Mariadiramen, au contraire, prononça en faveur du premier qui avoit simplement soulevé la pierre, et il en apporta aussitôt la raison : celui, dit-il, qui le premier a soulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement, quand on a des forces extraordinaires. Mais le second, qui a pris cette pierre, qui l'a levée sans peine, et qui étoit prêt à la jeter en l'air, est certainement un démon ou un des dieux subalternes qui a pris la figure de Parjen : car il n'y a point de mortel qui ose tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux Parjen fut si confus de se voir découvert, qu'il disparut à l'instant. Cette fable a été sans doute inventée pour faire connoître jusqu'où alloit la sagacité de ce Mariadiramen : j'en ai retranché plusieurs circonstances rapportées par les Indiens, qui seroient plus ennuyeuses qu'elles ne vous feroient de plaisir.

Il y a encore un nommé *Apachi*, dont les Indiens parlent souvent. C'étoit un homme à peu près semblable à notre Esope. Il étoit à la cour d'un roi des Indes, et avoit le talent de

développer les énigmes les plus obscures, que les rois de ce temps-là se proposoient les uns aux autres. Car on étoit obligé de découvrir le sens des énigmes, surtout de celles qui étoient proposées par l'Empereur universel des Indes. Il y avoit même des peines attachées à ceux qui ne pouvoient pas réussir. Mais, comme cela ne regarde qu'indirectement les jugements qu'ont portés les anciens, je n'en toucherai rien ici.

Ces exemples font assez voir l'idée qu'ont les Indiens d'un juge; ils triomphent quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir; et s'ils étoient aussi exacts dans la pratique que dans la spéculation, je crois qu'ils ne céderoient guère aux Européens. Un juge, disent-ils, doit posséder la matière dont il est question; il doit savoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit; il doit être homme de bien; il faut qu'il soit riche, pour ne pas se laisser corrompre par l'argent; il doit avoir plus de vingt ans, afin que l'indiscrétion, qui est le partage de la jeunesse, ne l'engage pas à précipiter ses décisions; il doit avoir moins de soixante ans, parce que, disent-ils, l'esprit commence à s'affoiblir dans les sexagénaires, et ils ne sont plus guère capables d'une grande application; s'il est ami ou parent d'une des

parties, il doit se désister de la qualité de juge, de peur que la passion ne l'aveugle; il ne doit jamais juger seul, quelque bonne intention et quelques lumières qu'il puisse avoir. Tout ce que je viens de dire est écrit en vers grandoniques, c'est-à-dire, en langue *samouseradam* (langue des savants).

Ils disent encore que la principale attention du juge doit être de bien examiner les témoins, qu'il est facile de corrompre, et qui sont d'ordinaire très adroits à faire des réponses équivoques, afin de pouvoir se disculper lorsqu'ils sont surpris dans un faux témoignage. Et en effet, les Indiens, je dis même ceux qui ont le moins d'esprit, feroient sur cela des leçons à ceux qui, en Europe, sont le plus accoutumés à déguiser la vérité. C'est pourquoi les juges qui veulent s'instruire exactement de la vérité, ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations; ils les renvoient ensuite; deux jours après ils les font revenir, et ils leur proposent les mêmes choses d'une manière un peu différente; et parce que les juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes, ils tournent les réponses des témoins en toutes sortes de sens, afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit, autrement que dans le sens naturel.

Cela arrive, disent les Indiens, quand le juge n'est pas gagné; car s'il s'est laissé corrompre, il fera dire infailliblement aux témoins ce qu'il voudra.

La patience, la douceur, et surtout une grande attention à ce que prescrivent les coutumes, sont encore recommandées aux juges. Tous les vers indiens sont remplis d'invectives contre un juge qui n'écoute plus les lois; c'est un torrent impétueux, disent-ils, qui a rompu sa digue, et que rien ne peut plus arrêter; il ravage, il désole ce qui se rencontre sur son passage.

Ils ont de même une espèce de proverbe qu'ils répètent sans cesse; c'est qu'un juge ne doit jamais regarder ni le visage ni la main des parties qui plaident. On étend l'explication de cette maxime à tout ce qui met quelque rapport d'union entre le juge et la partie, comme sont la naissance, les alliances, les emplois. Il ne doit jamais regarder le visage des parties, et sur cela ils citent un quatrain qui est à peu près parmi eux ce qu'étoient autrefois parmi nous les quatrains de Pibrac. En voici le sens. Un roi qui est obligé de juger un procès entre un de ses sujets et un des princes ses enfants, doit regarder le prince son fils comme un de ses sujets, et le sujet comme son fils, de peur que

l'affection naturelle ne le séduise ; encore sera-ce beaucoup, si, avec cette précaution, l'amour propre, par des retours imperceptibles, ne corrompt pas ses bonnes intentions. Je leur ai aussi entendu parler avec de grands éloges d'un roi qui régnoit autrefois dans un siècle où l'on rendoit une exacte justice. Il craignoit si fort de se laisser surprendre, que toutes les fois qu'il montoit sur son trône pour juger quelque procès, il se faisoit bander les yeux avant que les parties fussent arrivées, et lorsqu'elles étoient en sa présence, il leur défendoit expressément de rien dire qui pût les désigner ou les faire connoître. Aussi étoit-ce alors, ajoutent-ils, que les dieux, charmés de l'équité de ces juges incorruptibles, descendoient sur la terre pour en être les témoins, et répandoient une pluie de fleurs sur leurs têtes. Mais que notre siècle est différent de ces siècles heureux ! on n'y voit plus que fraude et qu'injustice.

En second lieu, un juge, disent les Indiens, ne doit pas regarder la main des parties, c'est-à-dire, qu'il ne doit pas se laisser gagner par des présents, rien n'étant si indigne d'un homme en cette place, que de se livrer à une passion aussi basse que l'avarice. Voici une de leurs sentences. Quand vous allez visiter les

temples des dieux, quand vous rendez vos devoirs aux maîtres qui vous ont enseigné, quand vous allez voir quelqu'un de vos parents ou de vos amis que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vous faites bien de leur porter quelque présent; mais non pas quand vous allez voir vos juges: ce seroit leur faire un affront.

Je me suis autrefois entretenu avec un Indien qui passoit pour très habile. L'entretien étant tombé sur le sujet dont je parle, il me dit que cette maxime qu'un juge ne doit regarder ni la main ni le visage des parties, avoit à la vérité un très beau sens; mais que la maxime contraire avoit encore un sens plus fin et plus délicat. Il soutenoit donc qu'un juge devoit regarder le visage et la main de ceux qui plaident : il doit regarder le visage, parce que souvent le visage des cliens et des témoins porte des marques presque certaines de ce qui se passe dans le fond de leur ame, et donne de grandes ouvertures pour approfondir la vérité. Les passions, poursuivoit-il, sont d'ordinaire si bien peintes dans les yeux et dans le reste du visage, qu'il est aisé d'y reconnoître la haine, l'amour, la colère et les autres mouvements de l'ame qu'on s'efforce de déguiser. Les traits en sont quelquefois si bien

marqués, qu'ils contribuent beaucoup à dévoiler ce qu'on vouloit cacher, et quoique ces signes naturels ne soient pas toujours infaillibles, ils peuvent être cependant d'une grande utilité. Le visage qui se voit, disent les Indiens, est l'image de l'ame qui ne se voit pas. Un juge, ajoutoit-il, doit pareillement regarder la main, c'est-à-dire, les présents qu'on lui veut faire. Par-là il connoîtra, ou que le plaideur a mauvaise opinion de sa cause, ou qu'il se défie de l'équité de son juge; et ces connoissances peuvent fort bien le diriger dans la suite du procès.

Les livres indiens sont remplis d'invectives et d'imprécations contre les juges iniques qui se laissent séduire ou qui vendent la justice. Voici le sens d'un de leurs quatrains : le méchant juge qui a condamné l'innocent, verra sa famille détruite; sa maison sera ruinée, les herbes et l'arbrisseau *eroucou* naîtront dans les chambres qu'il a habitées, et ses enfants mourront dans un âge encore tendre. Je n'aurois jamais fait, si je voulois m'étendre plus au long sur cette matière. Je passe à d'autres points qui ne sont pas moins importants.

Voici ce qu'ils pensent sur les témoins qu'un juge est souvent obligé d'interroger. On doit se défier des témoins qui sont encore jeunes,

ou qui passent soixante ans, et de ceux qui sont pauvres : pour ce qui est des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une nécessité absolue n'y oblige. Ils ont une plaisante idée du témoignage que portent les borgnes, les bossus et ceux qui ont quelque difformité semblable. L'expérience, disent-ils, nous a appris que le témoignage de ces sortes de gens est toujours très suspect, et qu'ils sont beaucoup plus faciles que d'autres à se laisser corrompre. J'ajouterai que les Européens ne sont nullement propres à recevoir le témoignage des Indiens, à moins qu'ils n'aient fait un long séjour aux Indes, et qu'ils ne possèdent parfaitement la langue : sans quoi ils seront toujours trompés par les réponses ambiguës qui leur seront faites.

Chaque chef de bourgade est le juge naturel des procès qui s'élèvent dans sa bourgade ; et afin que ce jugement se porte avec plus d'équité, il choisit trois ou quatre des habitants les plus expérimentés, qui sont comme ses assesseurs, et avec lesquels il prononce. Si celui qui est condamné n'est pas satisfait de la sentence, il peut en appeler au Maniacarren ; c'est une espèce d'intendant qui a plusieurs bourgades dans son gouvernement. Celui-ci prend aussi avec lui deux ou trois personnes, qui l'ai-

dent à examiner l'affaire et à la juger. Enfin, on peut encore appeler de cette sentence aux officiers immédiats du prince, qui jugent en dernier ressort. Si c'est une affaire qui regarde la caste, ce sont les chefs des castes qui la décident. Les parents peuvent aussi s'assembler dans ces occasions, et d'ordinaire ils jugent très équitablement. Les *Gouroux*, c'est-à-dire, les pères spirituels (car les gentils en ont aussi bien que les chrétiens) terminent une grande partie des procès qui s'élèvent entre leurs disciples. Quelquefois ceux qui sont en procès prennent des arbitres auxquels ils donnent le pouvoir de juger leurs différends; et alors ils acquiescent à ce qu'ils ont décidé sans avoir recours à d'autres juges.

De tous ces juges, il n'y a que les Maniacarrens qui prennent de l'argent; encore ne le font-ils pas toujours. Mais il y en a qui prennent le dixième de la somme qui fait la matière du procès, et c'est d'ordinaire celui qui gagne sa cause qu'on oblige de payer cette somme, celui qui la perd étant assez puni de payer ce qu'il doit. Pour ce qui est des gouroux païens, ils exigent bien davantage; mais, à les entendre, cet argent n'est point pour eux, il est destiné à des œuvres saintes et utiles au public.

Après vous avoir entretenu des juges, il faut

vous faire connoître, Monsieur, quel est le devoir des parties. Ceux qui ont un procès à soutenir, doivent plaider eux-mêmes leur cause, à moins que quelque ami ne leur rende ce service; ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs juges; ils ne s'interrompent point; ils se contentent seulement de témoigner, par un mouvement de tête, qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverse. Quand les plaidoyers sont finis, on renvoie les parties et les témoins. Alors le juge et les conseillers conférent ensemble, et quand ils sont d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le juge rappelle les parties, et leur signifie la sentence. Par-là on évite les lenteurs que la chicane a introduites, et les frais de la justice vont à très peu de chose. Aussi n'y a-t-il guère de pays où l'on plaide à meilleur marché qu'aux Indes : pour peu que les juges soient intègres, on est bientôt hors de cour et de procès.

Comme la plupart des procès aux Indes, roulent sur des dettes et sur des sommes empruntées qu'on différe trop long-temps de rendre, je ne puis me dispenser de vous expliquer la manière dont se font ces sortes d'emprunts, C'est la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri*, c'est-à-dire, une obligation par

laquelle il s'engage à payer à son créancier la somme empruntée avec les intérêts. Pour que cet acte soit authentique, il doit être signé au moins de trois témoins : l'on y marque le jour, le mois, l'année, et combien on a promis d'intérêt par mois.

Les Indiens distinguent des intérêts de trois sortes : les uns qui sont *vertu*, d'autres qui sont *péché*, et d'autres qui ne sont *ni péché ni vertu* : car c'est ainsi qu'ils s'expriment. L'intérêt qui est vertu, est d'un pour cent chaque mois. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage, pratiquent un grand acte de vertu, parce que, disent-ils, avec le peu de gain qu'ils font, ils soulagent la misère de ceux qui sont dans une nécessité pressante. Ils parlent de cette manière de prêter, presque comme d'une aumône. L'intérêt qui est péché, est de quatre pour cent chaque mois, en telle sorte qu'au bout de deux ans deux mois la somme a doublé. L'intérêt qui n'est ni vertu ni péché, est de deux pour cent chaque mois. Ceux qui prêtent et ne prennent que l'intérêt qui est vertu, ne comptent point d'ordinaire, ni le premier mois, ni celui où l'on paie : ils ne sont pas pourtant obligés d'user de cette indulgence ; et lorsqu'ils se relâchent ainsi de leurs droits, c'est un effet de leur générosité. Au

reste, il ne leur vient pas même en pensée d'examiner s'il y a usure ou non dans cette sorte de prêt ; ils croient avoir droit de faire valoir leur argent, et ils ne regardent comme défendu que l'intérêt qui de leur aveu même est péché.

Lorsqu'un créancier a attendu plusieurs mois ou une ou deux années, il a droit d'arrêter son débiteur au nom du prince, et sous peine d'être déclaré rebelle. Alors le débiteur est forcé de ne pas passer outre, jusqu'à ce qu'il ait satisfait celui à qui il doit. Cette coutume approche assez du cri de *haro* qui est en usage en Normandie, par lequel on réclame le secours de la justice, et l'on contraint le débiteur à venir devant le juge. Ici le débiteur n'est pas encore obligé de comparoître devant le juge, parce que les premiers passants intercèdent pour lui, et obligent le créancier de lui accorder encore quelques mois de terme. Ce temps expiré, le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du prince. Il est surprenant de voir l'obéissance exacte de ceux qui sont ainsi arrêtés ; car non seulement ils n'oseroient prendre la fuite, mais ils ne peuvent même ni boire ni manger que le créancier ne leur en ait donné la permission. C'est alors qu'on le conduit devant le juge, qui demande aussi quelques mois de délai. Pendant ce temps-là l'intérêt court

toujours. Enfin, si le débiteur manque de payer au temps qu'on lui a prescrit, le juge le condamne, le fait mettre en une espèce de prison, et fait vendre ses bœufs et ses meubles. Il est rare néanmoins qu'on tire la somme entière qui est due ; on engage d'ordinaire le créancier à relâcher quelque chose des intérêts qu'il auroit droit d'exiger.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un vol, et qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver son innocence, en mettant sa main dans une chaudière d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, et on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après on visite la main ; et s'il n'y paroît aucune marque de brûlure, il est déclaré innocent. Cette épreuve est assez ordinaire aux Indes, et on y en voit plusieurs qui retirent de l'huile bouillante leur main très saine.

Pour ne parler ici que des chrétiens, il y en a qu'on a forcés de donner ce témoignage de leur innocence, et qui, sans nous consulter, sont allés dans les places publiques, et là, à la vue de tout le monde, ont enfoncé la main et le bras jusqu'au coude dans l'huile bouillante, sans en être tant soit peu brûlés. J'ai examiné leur main et leur bras, sans y

trouver la moindre impression de brûlure.

J'ai connu autrefois un chrétien qui, ayant une femme très sage, ne pouvoit s'ôter de l'esprit qu'elle ne fut infidèle. Les reproches sanglants qu'il lui faisoit sans cesse la réduisoient au désespoir. Un jour que cette pauvre femme étoit pénétrée de douleur, elle dit à son mari qu'elle étoit prête à lui donner les preuves qu'il pouvoit désirer de son innocence. Le mari ferma la porte à l'instant; et ayant rempli un vase d'huile, il la fit bouillir, puis il ordonna à sa femme d'y mettre la main : elle obéit aussitôt, en disant qu'elle ne la retireroit que quand il le lui auroit commandé. La fermeté de cette femme étonna son mari; il la laissa un peu de temps sans lui rien dire; mais voyant qu'elle ne donnoit aucun signe de douleur, et que sa main n'étoit nullement brûlée, il se jeta à ses pieds et il lui demanda pardon. Quatre ou cinq jours après, il me vint trouver avec sa femme, et me raconta tout en pleurs ce qui lui étoit arrivé. J'interrogeai en particulier la femme, qui m'assura qu'elle n'avoit pas plus ressenti de douleur que si sa main eût été dans de l'eau tiède. On en croira ce qu'on voudra; mais moi qui ai vu jusqu'où alloit la folle jalousie de cet homme, et la conviction qu'il eut depuis de la vertu de sa femme, je ne puis douter de la vérité de ce fait.

Une femme chrétienne, d'une autre bourgade, ayant été suspecte à son mari, il l'accusa d'infidélité devant sa caste, où les gentils avoient tout pouvoir. Elle fut condamnée aussitôt à marcher vingt pas portant dans l'extrémité de la toile qui lui couvroit la tête, une trentaine de charbons ardents. Si la toile brûloit, elle devoit être déclarée coupable. Elle porta ces charbons; et après avoir fait vingt pas, elle les jeta sur son accusateur. C'est une chose qui se passa à la vue de plus de deux cents témoins. J'arrivai deux mois après dans cette peuplade, et j'imposai au mari une pénitence proportionnée à sa faute.

J'en sais d'autres qu'on a contraints de lécher avec la langue, des tuiles en feu, et qui n'en ont point été brûlés. Quand les gentils exigent l'épreuve de l'huile bouillante, ils font laver les mains à l'accusé, et lui coupent les ongles, de peur qu'il n'ait quelque remède caché qui l'empêche de se brûler.

Ils ont recours encore à une autre épreuve qui est assez ordinaire. On prépare un grand vase rond, à peu près comme une grosse boule, dont l'entrée est si étroite, que c'est tout ce qu'on peut faire d'y mettre le poing. On met dans ce vase un de ces gros serpents dont la blessure est mortelle, si on n'y remédie sur

l'heure : on y met aussi un anneau. Ensuite on oblige ceux qui sont soupçonnés d'un vol, de retirer l'anneau du vase. Le premier qui est mordu, est déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces extrémités, on prend de grandes précautions pour ne pas exposer trop légèrement les accusés à ces sortes d'épreuves. Si, par exemple, c'est un collier de grains d'or ou quelqu'autre bijou semblable qui a été volé, on donne à trente ou quarante personnes des vases ronds à peu près comme une boule, à chacun le sien, afin que le voleur puisse y mettre secrètement le bijou : ces vases sont faits d'une matière assez aisée à se dissoudre dans l'eau ; chacun va porter son vase dans une espèce de cuvette; on y délaie tous les vases, et l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé, sans que le voleur soit découvert.

S'il s'agit d'un meurtre, et que la loi du talion ait lieu dans la caste, cette loi s'observe dans toute la rigueur. Cependant il ne faut pas s'imaginer que cette loi règne dans toute la caste des voleurs ; elle n'est en usage que parmi ceux qui sont entre le Marava et le Maduré.

Les meurtres sont assez rares dans toute l'Inde, et de là vient peut-être qu'il y a si peu de justice pour ces sortes de crimes. Pourvu

qu'on donne une certaine somme au prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aisément sa grâce : et ce qui est surprenant, c'est que si quelque officier même du prince a été tué, le meurtrier en sera quitte moyennant un présent de mille écus. Il est permis au mari, suivant les lois, de tuer sa femme adultère et son complice, quand il peut les surprendre ensemble; mais il doit les tuer tous deux, et alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Ce n'est pas précisément la crainte des châtiments qui les retient dans le devoir. Sous le règne de la princesse Mangamal, qui s'étoit fait une loi de ne faire mourir personne, on n'a pas vu de plus grands désordres que sous celui des autres rois qui punissoient les coupables. S'il se trouvoit un état en Europe où il n'y eût aucune peine de mort, et où l'exil ne consistât, comme aux Indes, qu'à sortir par une porte de la ville et à rentrer par l'autre, à quels excès ne s'y abandonneroit-on pas?

Mais il n'est jamais permis aux Indes de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il soit coupable : on ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux. J'étois dans la ville de Trichirapaly, lorsqu'on surprit deux Brames qui faisoient des sacrifices abominables pour procurer la mort de la reine. On se contenta de leur

arracher les yeux : encore cette exécution se fit-elle contre la volonté de la reine, qui ne pouvoit se résoudre à permettre qu'on les punît. On voit pourtant dans l'histoire des rois de Maduré, que quand ils étoient mécontents de quelques Brames, à la vérité ils s'abstenoient de répandre leur sang, mais ils les faisoient environner d'une haie d'épines, large de douze ou quinze pieds; cette haie étoit gardée par des soldats : on diminuoit chaque jour ce qu'on leur donnoit à boire et à manger, et ainsi peu à peu le défaut d'aliments leur causoit la mort.

Voilà, Monsieur, une idée générale de la manière dont la justice est administrée aux Indes. Je vais vous rapporter quelques-unes de leurs maximes, lesquelles sont comme autant de lois qui les dirigent dans les jugements qu'ils portent.

PREMIÈRE MAXIME.

Quand il y a plusieurs enfants dans une maison, les enfants mâles sont les seuls héritiers; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.

J'ai souvent reproché aux Indiens que cette maxime paroissoit injuste et contraire au droit naturel, puisque les filles ont le même père et la même mère que leurs frères. Mais ils m'ap-

portoient d'abord cette réponse générale, que c'est la coutume, et qu'ayant été introduite du consentement de la nation, elle ne pouvoit être injuste. Ils ajoutoient que les filles n'étoient pas à plaindre, parce que les pères et les mères, et à leur défaut les frères, étoient obligés de les marier; qu'ainsi, en les transférant dans une autre famille, aussi noble que la leur (car on ne peut pas se marier hors de sa caste), les avantages qu'une fille trouvoit dans cette famille où elle entroit, tenoient lieu de la part qu'elle auroit pu prétendre à l'héritage. Vous pouvez dire cela, leur répondois-je, aux Européens qui habitent les côtes, et qui ne connoissent que très superficiellement vos coutumes, mais non pas à moi, qui ai vécu tant d'années avec vous. Ne sont-ce pas les pères et les mères qui retirent tout l'avantage du mariage de leurs filles? N'est-ce pas à eux que le mari porte la somme dont il achète la fille qui lui est destinée? Car il est bon d'observer que, parmi les Indiens, se marier et acheter une femme, c'est la même chose; aussi, pour faire entendre qu'ils vont se marier, ils disent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme.

Cependant je ne dois pas dissimuler qu'ils ne répondent pas mal à cette difficulté. Voici ce qu'ils disent : La somme qui a été donnée par

le mari à son beau-père, est presque toute employée à acheter des bijous pour la nouvelle épouse. Ainsi on lui fait faire des pendants d'oreille, des bracelets d'argent, des coliers mêlés de corail et de grains d'or, des anneaux d'or et d'argent, suivant le rang et la noblesse de leurs castes (et il est à remarquer que ces anneaux se mettent souvent aussi bien aux doigts des pieds qu'aux doigts des mains). Le reste de la somme, ajoutent-ils, s'emploie au festin du mariage; et ce qu'il en coûte au père de la fille, va souvent au-delà de ce qu'il a reçu. Ceux qui en usent autrement sont méprisés : c'est pourquoi on reproche à quelques Brames leur avarice qui les porte à vendre leurs filles, sans presque rien employer pour elles de la somme qui leur a été livrée. Ils répondent néanmoins que l'emploi qu'ils en font est légitime, puisque cet argent qu'ils reçoivent, sert à marier leurs enfants mâles.

Je me souviens qu'ayant autrefois exposé en Europe cette coutume des Indiens, on se récria fort, en disant que rien n'étoit plus barbare ni plus contraire aux lois de la nature. Cependant nous voyons quelque chose de semblable dans les livres sacrés. Il y est rapporté (Nomb. c. 27.) que les filles de Salphad, après la mort de leur père qui n'avoit point laissé d'enfants

mâles, se présentèrent à Moïse et à Eléazar, et demandèrent de recueillir l'héritage. Sur quoi le savant Cornelius *à Lapide* dit, que l'on doit conclure de ce passage que les filles chez les juifs, quand elles avoient des frères, ne devoient avoir aucune part à l'héritage de leur père. *Ex hoc loco colligitur quòd apud Hebræos, si proles aliqua esset mascula, illa omnium erat hæres, ita ut filiæ nullam hæreditatis partem adire possent.* C'est, ajoute cet auteur, parce que les familles, parmi les Israélites, étoient seulement nommées, distinguées et conservées par les enfants mâles. Cette distinction fut ainsi établie par la providence de Dieu, afin que l'on pût connoître les successions des héritages, et de qui elles étoient sorties, et que l'on comprît clairement que le Rédempteur étoit né des Juifs et de la famille de Juda, comme Dieu l'avoit promis à Jacob. Ainsi les filles, parmi les Juifs, ne devoient rien attendre de l'héritage de leur père, supposé qu'elles eussent des frères, et même, quand elles n'en avoient point, il n'étoit pas si clair qu'elles eussent droit d'y prétendre, puisqu'on voit que les filles de Salphad ayant demandé d'avoir chacune leur part à l'héritage, il fallut consulter Dieu, et attendre sa réponse, qui leur fut favorable.

Les filles, chez les Indiens, sont de pire condition que chez les Juifs, puisque les filles juives qui n'avoient pas de frères, avoient droit à l'héritage; au lieu que parmi les Indiens, il y a une exclusion entière pour les filles, bien qu'elles n'aient pas de frères. Deux frères se marient; l'un a un fils, et l'autre a une fille. Tout le bien qui devroit naturellement venir à la fille, va à son oncle; mais aussi il contracte l'obligation de marier sa nièce le plus avantageusement qu'il lui est possible.

Cependant il y a de petits royaumes dans les Indes, où les princesses ont de grands priviléges qui les mettent au-dessus de leurs frères, parce que le droit de succéder ne vient que du côté de la mère. Si le roi, par exemple, a une fille d'une femme qui soit de son sang, quoiqu'il ait un enfant mâle d'une autre femme de même caste, ce sera la princesse qui succédera et à qui appartiendra l'héritage. Elle peut se marier à qui elle voudra, et quand son mari ne seroit pas du sang royal, ses enfants seront toujours rois, parce qu'ils sont du sang royal du côté maternel, le père n'étant compté pour rien, et le droit, comme je l'ai déjà dit, venant uniquement du côté de la mère.

On doit conclure de ce même principe, que si cette princesse qui règne, a un garçon et

une fille, et qu'on ne puisse pas trouver une princesse du sang royal pour la marier au prince, ce seront les enfants de la fille, qui règneront préférablement aux enfants de son frère. Et quand ni le prince ni la princesse n'ont point d'enfants, comme cela est arrivé dans le royaume de Travancor, on en cherche ailleurs qui soient issus du même sang : et cela se pratique, quoique le roi ait des enfants de sa caste, s'ils ne sont pas du sang royal, du côté de la mère. Quand ce sont les reines qui ont la puissance absolue, il y a toujours six ou sept personnes qui l'aident à porter le fardeau du gouvernement.

SECONDE MAXIME.

Ce n'est pas toujours le fils aîné des rois et des princes, des *Pallcacarrens*, et des chefs de bourgade, qui doit succéder aux états ou au gouvernement de son père.

Cette maxime, qui règle la succession des princes, a besoin d'explication. Les Indiens distinguent deux sortes de dignités : celles qui passent du père au fils, et celles qui sont seulement attachées à quelques personnes, sans qu'il soit nécessaire qu'elles passent à leurs enfants. Il n'est pas question de celles-ci, puisque le

prince peut en disposer à son gré et choisir qui il lui plaira; mais il est question des états qui sont héréditaires. La coutume veut que les aînés succèdent, quand leurs bonnes qualités les en rendent capables. Mais lorsqu'ils ont peu d'esprit, et qu'ils semblent peu propres à bien gouverner; et qu'au contraire le cadet a de grandes dispositions pour remplir les devoirs d'un prince, le roi dispose les choses de telle sorte, qu'il fait tomber ses états au cadet. S'il ne le faisoit pas, les parents s'assembleroient après sa mort, et choisiroient le cadet; et comme c'est une coutume établie, l'aîné a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en est pas moins heureuse; car, sans avoir les dégoûts et les peines qui sont inséparables de la royauté, il en a les agréments et les douceurs; on n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui causeroit une soumission forcée.

Ce qui se dit des rois et des princes, doit s'entendre à proportion des *Palleacarrens*, et des chefs de bourgade. Le cadet est toujours préféré à l'aîné, quand il a plus de mérite. On a vu avec admiration les deux frères, princes de Tanjaour, gouverner tous deux ensemble le pays que leur avoit laissé leur frère aîné, qui n'avoit point d'enfants. Il est vrai que l'expérience leur ayant appris que cette autorité com-

mune embarrassoit leurs sujets, ils ont partagé entre eux le royaume de Tanjaour; mais ils ne laissent pas de demeurer ensemble dans le même palais, et d'y vivre dans une parfaite union. Ils sont les enfants d'un frère du fameux Sivagi, si célèbre dans les Indes, pour avoir ébranlé le trône des successeurs de Tamerlan.

La conduite que tiennent les princes mogols est bien différente : celui qui a des forces plus considérables et qui remporte la victoire sur ses frères, succède aux vastes états du Mogol. Il en coûte toujours la vie ou la prison aux vaincus. On dit qu'Aurengzeb ayant été prié de déterminer celui de ses enfants qu'il croyoit le plus capable de lui succéder, il refusa de le faire, apportant pour raison que c'étoit au Ciel à en décider. Il étoit monté lui-même sur le trône en faisant mourir ses frères, et en retenant prisonnier son propre père, qu'il vouloit, disoit-il, décharger du poids du gouvernement. Étrange politique des Mogols, qui réduit les frères à une espèce de nécessité de s'égorger les uns les autres. Nos princes indiens abhorrent une si détestable maxime; il n'y a point de pays où les frères soient plus unis.

TROISIÈME MAXIME.

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du père, tout le bien que peut avoir gagné un des enfants, doit être mis à la masse commune, et partagé également.

Cette maxime paroîtra étrange; mais elle est généralement suivie aux Indes, et c'est suivant cette règle qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la chose plus claire. Supposons qu'un Indien qui a cinq enfants, laisse en mourant cent pagodes, qui font cinq cents livres de notre monnaie. Si l'on faisoit le partage, on devroit donner à chacun cent livres; mais si le partage ne se fait pas, comme il est très rare qu'on le fasse, surtout quand quelqu'un des frères n'est pas marié; alors, quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes, il faut qu'il mette cette nouvelle somme à la masse commune, afin qu'elle soit partagée également à tous les frères. On assemble pour cela les parents et les amis : si l'aîné fait quelque résistance, il est toujours condamné par la maxime que j'explique.

Ils ont un autre usage que les uns blâment, et que d'autres admirent. Lorsque parmi les frères il y en a quelqu'un qui a peu d'esprit, et

que les autres en ont beaucoup, on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres; parce que, disent-ils, celui qui n'a point d'esprit est incapable de faire valoir le bien qu'on lui laisse, au lieu que les autres qui ont du génie et du savoir faire, deviendront en peu de temps beaucoup plus riches que leur frère, auquel ils ont laissé la meilleure portion de l'héritage.

Il y a de certaines familles où l'on ne parle jamais de partage : les biens sont communs, et ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive lorsque quelqu'un de la famille est assez habile pour la faire subsister. C'est lui qui fait toute la dépense : il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres : il marie les fils et les petits-fils de ses frères, il pourvoit à leurs besoins, aux vêtements, à la nourriture, etc. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. J'en ai vu une qui étoit chargée de plus de quatre-vingts personnes qu'elle entretenoit des choses nécessaires à la vie. Il y a de ces familles où l'on n'a jamais fait de partage, et elles ne laissent pas d'être aussi riches qu'on l'est communément aux Indes. Ceux qui composent ces familles dont l'union est si grande,

sont dans une estime générale, et on s'empresse à entrer dans leur alliance. Ce détachement des biens de la terre qu'on voit parmi les idolâtres ne doit-il pas confondre tant de chrétiens d'Europe, que le moindre intérêt divise et engage dans des procès éternels?

QUATRIÈME MAXIME.

Les enfants adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfants des pères et mères qui les ont adoptés.

Quand un homme n'a point d'enfants, il en choisit souvent chez quelqu'un de ses parents, qu'il adopte. Les cérémonies qu'on observe en cette occasion méritent d'être rapportées. On fait une assemblée dans la maison des parents de celui qui adopte. Là, on prépare un grand vase de cuivre de la figure de nos grands plats; on le place de telle sorte que l'enfant y puisse mettre les deux pieds, et s'y tenir debout s'il en a la force. Ensuite le mari et la femme disent à peu près ce qui suit : Nous vous avertissons que, n'ayant point d'enfant, nous souhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choisissons tellement pour notre fils, que nos biens lui appartiendront désormais, comme si

véritablement il étoit né de nous. Il n'a plus rien à espérer de celui qui étoit son père naturel. En foi de quoi nous allons boire l'eau de safran, si vous y consentez. Les assistants donnent leur consentement par un signe de tête; après quoi le mari et la femme se baissent en versant de l'eau, dans laquelle on a délayé du safran : ils en lavent les pieds de l'enfant, et ils boivent l'eau qui est restée dans le vase. On passe aussitôt un écrit, où l'on marque ce qui s'est passé, et les témoins signent. Cet écrit s'appelle *Manchinircanichiton*.

Si le mari ou la femme ont dans la suite des enfants, ces enfants deviennent les cadets de celui qui a été adopté, et celui-ci jouit des prérogatives de l'aîné, les lois ne mettant nulle différence entre l'enfant adopté et les véritables enfants. On a vu même souvent que les pères et les mères avoient plus de tendresse pour le fils adoptif que pour leurs véritables enfants, s'imaginant que les dieux, touchés de la vertu qu'ils avoient pratiquée en faisant cette adoption, leur avoient accordé des enfants et des biens temporels, qu'ils n'auroient pas eu sans cela.

Il y a une autre espèce d'adoption qui n'a pas les mêmes avantages, mais qui ne laisse pas d'avoir quelque chose de singulier. Si un

père et une mère qui ont perdu leur enfant en voient un autre qui lui ressemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant son père et sa mère : c'est à quoi l'enfant ne manque guère de consentir, et alors l'adoption est faite. Elle s'appelle dans la langue du pays, *oppari pirieradou*. Ce qu'il y a de particulier c'est qu'un Choutre peut prendre par voie d'*oppari* un Brame pour son fils, s'il a des traits semblables à l'un de ses enfants morts, et ce Brame l'appellera son père : cependant, comme ils sont de caste différente, ils ne mangeront jamais ensemble.

Ce qu'on dit du père et de la mère, à l'égard du fils adopté par *oppari*, doit se dire pareillement des frères et des sœurs, qui adoptent de la même façon, celui ou celle qui ressemble ou à la sœur ou au frère que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la suite comme frères et sœurs; ils les assistent dans l'occasion; ils prennent part aux avantages ou aux disgrâces qui leur arrivent. Les Indiens disent que par-là ils soulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs plus proches parents, puisqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent d'autres enfants, d'autres frères, d'autres sœurs. Mais cette sorte de parenté finit par la mort de ceux qui ont adopté, et ne passe point à leurs enfants.

CINQUIÈME MAXIME.

Les orphelins doivent être traités comme les enfants de ceux à qui on les confie.

Un des plus sages règlements qui soit aux Indes, regarde les orphelins. S'ils ont des oncles et des tantes, comme ces oncles et ces tantes sont censés par la loi pères et mères des enfants de leurs frères et de leurs sœurs, ils sont élevés comme les autres enfants de la maison. Le père putatif est obligé de les pourvoir de la même manière que les autres enfants, de les marier quand ils sont en âge, et de faire les frais nécessaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'est en conséquence de cette coutume que, lorsqu'un homme a perdu sa femme, il fait ce qui dépend de lui pour épouser la sœur de la défunte. Cette maxime leur paroît admirable, car, disent-ils, par ce moyen il n'y a point de belle-mère, et les enfants de la sœur morte deviennent toujours les enfants de la sœur vivante. On ne sauroit les convaincre de l'équité de la loi ecclésiastique, qui défend à un homme d'épouser en secondes noces la sœur de sa femme défunte. « Ne voyez-vous pas, nous » disent-ils, que si cet homme ne se marie pas

» avec la sœur de sa femme, il faudra qu'il » épouse une autre fille, qui sera une véritable » marâtre, laquelle ne manquera pas de mal- » traiter les enfants de son mari pour avantager » les siens; au lieu que si la sœur de la défunte » se marie avec son beau-frère qui est veuf, les » enfants de la sœur aînée seront toujours » censés ses propres enfants? »

Enfin, si les orphelins n'ont ni frère aîné, ni oncle, ni tante, on fait une assemblée de parents, lesquels choisissent quelqu'un qui ait soin d'eux. On écrit ce que le père de l'orphelin a laissé, pour le lui remettre aussitôt qu'il est majeur. Ceux qui élèvent des orphelins, leur font gagner leur vie dès qu'ils sont en âge de travailler. S'ils ont de l'esprit, on les met à l'école, pour y apprendre à lire, à écrire, et à chiffrer.

SIXIÈME MAXIME.

Quelque crime qu'aient commis les enfants à l'égard de leurs pères, ils ne peuvent jamais être déshérités.

Cette maxime, toute étrange qu'elle paroît, arrête une infinité de procès. Il est souvent très difficile de prouver en Europe qu'un père

qui déshérite son enfant, ait eu une raison légitime de le faire. A la vérité, ce pouvoir des pères et la crainte de l'exhérédation peuvent contenir les enfants dans le devoir; mais on ne peut nier qu'il ne se trouve des occasions où la seule haine porte les pères à abuser de leur pouvoir.

Quoi qu'il en soit, les Indiens s'imaginent que leur coutume est très sage et remplie d'équité. Ainsi, quand un fils auroit frappé son père, qu'il l'auroit blessé, je dis plus, que dans un mouvement de colère il auroit même attenté à sa vie, sans pourtant exécuter son dessein, le père est obligé de lui pardonner: et s'il arrivoit que le père déclarât en mourant que quelqu'un de ses enfants ne mérite pas d'avoir part à son héritage, à cause des mauvais traitements qu'il en a reçus, les frères qui prétendroient exécuter la volonté de leur père, seroient condamnés à tous les tribunaux. Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs qu'un père ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a méprisé et insulté, ils répondent que rien, au contraire, n'est plus scandaleux, que de voir mourir un père avec des sentiments de haine pour ses enfants. L'obligation d'un père, ajoutent-ils, est de pardonner à son fils, quelque ingrat, quelque

dénaturé qu'il soit : car enfin, ce fils n'est-il pas né de son père? Il en est donc une portion. Hé! quand est-ce qu'on a vu un homme se couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche?

C'est par la même raison que les enfants ne peuvent pas déshériter leur père, quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi, un fils unique, marié, qui meurt sans enfants, avec beaucoup de bien, c'est son père qui est son héritier, et il n'y a aucune raison qui puisse le priver de l'héritage.

SEPTIÈME MAXIME.

Le père est obligé de payer toutes les dettes que les enfants ont contractées, et les enfants sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur père.

Cette règle est générale, et sert à vider les procès qui touchent cette matière. Cependant, de la manière que les Indiens l'expliquent, elle a quelque chose qui surprend. Car enfin, selon cette coutume, si un enfant est débauché, s'il emprunte à toutes mains, et qu'il donne des obligations en bonne forme, le père est obligé de payer ses dettes. On a beau dire que le fils

ne mérite nulle grâce, puisque l'argent qu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage; ils répondent que la bonté d'un père ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même règle s'observe à l'égard des dettes que contractent les pères; les enfants sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit que le père a employé l'argent emprunté en des dépenses folles et indignes d'un honnête homme; quand même le fils renonceroit à l'héritage, il sera toujours condamné à payer les dettes de son père.

Il faut raisonner de la même manière des dettes qu'un des frères a contractées avant le partage des biens; l'aîné est obligé de les payer, et celui qui a été un dissipateur ne laisse pas d'avoir sa part comme les autres à la masse commune. La raison de cette conduite est fondée sur cette maxime, que les Indiens admirent: qu'après la mort du père, le fils aîné devient comme le père de ses frères. Et en effet, les autres frères viennent se jeter à ses pieds, et lui les régarde commes ses enfants. Ainsi, comme le père est obligé de payer les dettes de ses enfants, le frère aîné, qui tient lieu de père à ses frères, est pareillement obligé de payer leurs dettes. Cela s'entend avant le partage, mais ce partage se fait tou-

jours fort tard. Cette règle ne s'étend point aux filles : le père n'est point obligé de payer leurs dettes, ni le frère les dettes de ses sœurs.

Ce sont, Monsieur, ces maximes générales qui servent de lois aux Indes, et qui sont suivies dans l'administration de la justice. Il y a d'autres lois particulières qui regardent chaque caste : comme elles me mèneroient trop loin, elles pourront faire la matière d'une autre lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire.

LETTRE

Du P. le Gac, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Joseph le Gac, son frère, de la même Compagnie.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

La paix de N. S.

CETTE mission de Devandapallé vient d'éprouver une rude persécution, suscitée par les dasseris de cette ville. Les dasseris composent une secte d'adorateurs de Vistnou,

l'une des fausses divinités du pays : ce sont les plus grands ennemis du christianisme, et ceux qui mettent le plus d'obstacles à la propagation de la foi. Le récit que je vous en ferai sera d'autant plus fidèle, que j'ai été témoin de ce qui s'est passé durant le cours de cet orage.

Il commença vers la fin d'août 1710. La constance de mes néophytes fut mise pendant deux mois à de rudes épreuves : on en vint aux dernières violences pour les forcer de renoncer à leur foi : mais par la miséricorde du Seigneur, les efforts de nos ennemis furent inutiles; les chrétiens demeurèrent fermes, la vérité triompha, et le calme succéda à la tempête. J'obtins alors du premier ministre un écrit signé de sa main, par lequel il déclaroit que le prince permettoit aux chrétiens de continuer en paix les exercices de leur religion. Toutefois, ce témoignage ne suspendit que pour un temps la haine des dasseris; ils cherchèrent une autre occasion de la faire éclater, et de détruire entièrement le christianisme. C'est ce qui arriva vers le mois d'août de l'année dernière, ainsi que je vais le raconter.

J'étois parti au commencement de mai de la même année pour Cruchnabouram, où plusieurs catéchumènes m'attendoient, afin de leur con-

férer le baptême. J'y appris le nouveau tumulte qu'excitoient les dasseris dans ma mission de Devandapallé, lorsque je me préparois à célébrer la fête de l'assomption. Cette nouvelle me consterna; et j'étois sur le point de voler au secours de mes néophytes, auxquels ma présence sembloit nécessaire pour les fortifier dans la foi: mais on me représenta que mon départ précipité, à la veille d'une si grande fête, alarmeroit les nouveaux fidèles, et intimideroit les prosélytes qu'on disposoit au baptême. J'entrai dans cette raison, et je me contentai pour lors d'écrire une lettre commune aux chrétiens de Devandapallé, dans laquelle je les exhortois à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avoit trouvés dignes de souffrir quelque chose pour la gloire de son saint nom. Je leur rappelois le souvenir de ce que je leur avois dit si souvent en leur prêchant l'évangile: que je ne leur promettois pas les biens de ce monde, mais des croix et des persécutions, qui sont la semence des biens éternels que Dieu leur destinoit. Enfin, je les assurois que je me rendrois incessamment auprès d'eux pour les consoler, et pour participer à leurs souffrances.

Cependant je célébrai la fête de l'assomption avec beaucoup d'appareil, et je baptisai vingt

catéchumènes. Aussitôt après, je me mis en chemin pour Devandapallé. J'appris sur ma route que le P. Platel, italien, et supérieur de la mission de Maissour, à qui notre mission de Carnate a des obligations infinies, étoit à *Cotta-Cotta* (ville de la dépendance des Mores, qui n'est qu'à trois lieues de Devandapallé); je reçus même à Pongamour deux de ses lettres, par lesquelles il me donnoit avis de ce qui se passoit dans ma mission : je crus devoir aller trouver ce zélé missionnaire pour le remercier de ses peines, et en même temps pour le consulter sur la conduite que je devois tenir dans les conjonctures présentes.

Il m'apprit qu'il y avoit plus de six mois que les dasseris de Maissour tâchoient d'exciter un orage dans sa mission; qu'ils avoient écrit des lettres circulaires à tous ceux de leur secte; qu'ils s'étoient attroupés en grand nombre à Cotta-Cotta; que le gouverneur more ayant su pour quelle raison ils s'assembloient, l'avoit appelé pour venir disputer avec eux; qu'il s'étoit rendu auprès du gouverneur cinq jours de suite, sans qu'aucun dasseri eût osé paroître; que le gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que si les dasseris s'assembloient encore, on châtiât les plus mutins de la troupe; que cet ordre les avoit dissipés; qu'ils s'étoient

retirés à Devandapallé, et qu'ils espéroient venir plus aisément à bout de leurs pernicieux desseins, dans un pays où la foiblesse du gouvernement leur donnoit lieu de tout entreprendre.

Les lettres qu'ils écrivirent à tous ceux de leur secte furent le signal de la révolte. Les dasseris s'assemblèrent, et vinrent en foule, au son de leurs instruments, assiéger l'église d'où ils savoient que j'étois absent. Il n'y avoit alors dans l'église qu'un vieux catéchiste aveugle et un chrétien qui accourut au bruit que faisoit cette troupe insensée. Il n'eut pas plutôt ouvert la porte, que les dasseris y entrèrent en poussant des cris de joie, et en vomissant les plus exécrables blasphèmes contre le vrai Dieu. Ils se saisirent des deux néophytes, et ils les promenèrent dans les rues de la ville, au milieu des huées d'un grand peuple qui les chargeoit d'outrages; après quoi ils les chassèrent de la ville, et ils défendirent aux gardes de les y laisser rentrer.

Le chrétien dont je parle donna en cette occasion des marques de sa foi et de sa constance. Bien qu'il lui fût facile d'échapper aux insultes de ces furieux, il marchoit à pas lents dans les rues, conduisant par la main le catéchiste aveugle. A la fermeté de sa contenance,

mêlée de gaieté et de modestie, on eût jugé que c'étoit pour lui un jour de triomphe. Les païens mêmes en furent surpris et édifiés.

Les dasseris parcoururent ensuite les maisons de la plupart des néophytes, et ils y commirent mille indignités. Ils déclarèrent publiquement les chrétiens déchus de leur caste, et incapables de faire aucun commerce dans la ville. Dès-lors il ne fut plus permis aux chrétiens de puiser de l'eau dans les puits et les étangs publics, d'acheter les plus grossiers ustensiles du ménage, comme de la vaisselle de terre, ou d'autres choses de cette nature, ni même de faire laver leur linge.

La fureur des ennemis du christianisme augmentant de plus en plus, les chrétiens s'assemblèrent aux environs du palais, et s'étant avancés jusqu'à la porte, hommes, femmes et enfants, ils demandèrent justice de la violence qui leur étoit faite. « Nos docteurs, » dirent-ils, en parlant des missionnaires, visitent les diverses contrées où ils ont des » disciples; ils seront bientôt de retour, et » ils n'auront pas de peine à faire voir la fausseté de ce que leurs ennemis leur imputent. « Cependant nous sommes prêts à souffrir » toutes sortes de tourments, et à perdre » même la vie, si l'on peut nous reprocher

» autre chose, que d'adorer le vrai Dieu, créa-
» teur du ciel et de la terre. »

Ils demeurèrent jusqu'au soir aux portes du palais, exposés aux railleries et aux insultes des dasseris, sans qu'on daignât leur faire aucune réponse. Enfin, comme ils persistoient à demander justice, le prince leur fit dire qu'ils n'avoient qu'à se retirer, et qu'il examineroit leur affaire. Les chrétiens comprirent bien que c'étoit là une défaite : mais il fallut obéir, et ils se retirèrent.

Le lendemain les dasseris publièrent qu'ils avoient permission du prince de s'emparer de l'église; ils en chassèrent une famille chrétienne de Brames qui y demeuroit, et y établirent des familles de leur secte. Ils arrachèrent des médailles que des chrétiennes portoient au cou, ou qu'elles avoient à leur chapelet, et les attachant par dérision à leurs souliers : c'est ainsi, disoient-ils, en les traînant par les rues, qu'il faut traiter les dieux des chrétiens puisqu'ils ont l'audace de soutenir que nos divinités ne sont que des idoles inanimées.

A peine se furent-ils rendus maîtres de l'église, qu'ils en renversèrent l'autel, et afin de purifier, disoient-ils un lieu si abominable, ils y firent leurs cérémonies diaboliques. Ainsi,

le temple du vrai Dieu devint la retraite des démons. Ils publièrent ensuite dans la ville, qu'en détruisant l'autel, ils y avoient trouvé des ossements, et une certaine poudre propre aux enchantements magiques, que les missionnaires employoient pour ensorceler ceux qu'ils vouloient attirer à leur religion. C'est ce qu'ils osèrent bien me reprocher à moi-même, comme si c'eût été une vérité prouvée, et dont il ne fût pas permis de douter.

J'étois dans l'impatience de me rendre auprès de mes chers néophytes : mais il m'étoit difficile d'entrer dans la ville sans être découvert ; car il y avoit défense aux gardes d'y laisser entrer aucun missionnaire. Je pris le temps de la nuit, et je m'étois déguisé de telle manière, que les gardes ne me reconnurent point. Je passai cette nuit-là chez un fervent chrétien, et le lendemain dès la pointe du jour, je parus à l'entrée de la forteresse sur un lieu un peu élevé. Comme c'étoit l'endroit où il y a le plus grand concours de peuple, les dasseris furent bientôt avertis de mon arrivée. Deux des principaux me traitèrent d'une manière si injurieuse et si méprisante, que le peuple en fut indigné. J'eus occasion d'expliquer les vérités chrétiennes à beaucoup d'infidèles, que la curiosité avoit atti-

rés autour de moi : je me plaignis ensuite aux principaux ministres du prince de l'injustice avec laquelle on s'étoit emparé de mon église durant mon absence, et des mauvais traitements qu'on avoit faits à mes néophytes : je leur insinuai que les dasseris avoient parmi eux des personnes habiles; que j'étois prêt à disputer avec eux en présence du prince même, ou des principaux de la ville; mais ils n'eurent garde d'accepter le défi que je leur faisois. Ces prétendus docteurs ne se piquent pas autrement de science, et ils se contentent de s'enrichir du bien de ces malheureux qu'ils trompent, et dont ils se font infiniment respecter.

Cependant quelques chrétiens qui m'avoient accompagné, se retirèrent dans un corps-de-garde vis-à-vis du lieu où j'étois, et ils s'entretenoient avec les soldats, lorsqu'un dasseri qui les aperçut, fit aux soldats une sévère réprimande de ce qu'ils osoient parler à des gens déclarés infâmes et entièrement perdus de réputation. Les chrétiens furent chassés honteusement de ce lieu, et il ne fut plus permis de les y recevoir. Ce fut dans ces tristes conjonctures que, pour surcroît de douleur, j'appris la mort de deux de nos chers missionnaires, les PP. Mauduit et de Cour-

beville : on ne doute point que les ennemis de la foi ne les aient empoisonnés ; ils moururent tous deux en moins d'un quart d'heure.

Je passai deux jours et une nuit dans le même lieu, exposé à la pluie et aux ardeurs du soleil, sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de riz sec. J'y serois demeuré plus long-temps (car je m'apercevois que les esprits revenoient en ma faveur), sans un incident qui m'obligea de me retirer.

Les gentils célébroient ce jour-là une de leurs fêtes, où l'on porte par la ville l'idole de leur principale divinité, qu'ils appellent *Vistnou*. Peu de temps avant que passât cette pompe sacrilége, des huissiers, entre lesquels étoit un dasseri, me demandèrent si je ne me lèverois pas pour honorer l'idole à son passage. Je leur répondis que je n'adorois que le seul vrai Dieu, et que je ne reconnoissois point d'autre divinité que la sienne. Le premier ministre du prince, qui est affectionné aux chrétiens, me fit la même demande, et il reçut la même réponse : sur quoi il me dit que les dasseris étant en grand nombre autour de l'idole, pourroient se porter à de fâcheuses extrémités si je demeurois dans ce lieu, et qu'il me conseilloit de me retirer. Je me serois estimé heureux de donner ma vie dans une

semblable occasion, et pour une pareille cause, puisque c'est le bonheur auquel aspire un missionnaire, et qu'il va chercher dans ces terres barbares : mais la crainte d'aigrir les esprits, et de nuire par-là aux intérêts de la religion, m'engagea à suivre son avis, et je me retirai dans le jardin d'un soldat chrétien peu éloigné de l'endroit où j'étois.

Nos ennemis prirent de ma retraite un nouveau prétexte d'empoisonner l'esprit du prince. Ils lui dirent, comme on me le rapporta ensuite, que les invectives des chrétiens contre les dieux du pays, venoient d'être confirmées tout récemment par ma conduite, et qu'il falloit que leur divinité passât dans mon esprit pour quelque chose de bien abominable, puisque j'avois même refusé de la voir.

Deux jours après un ancien Brame qui a du crédit auprès du prince, lui parla en ma faveur : il lui représenta qne son père nous avoit toujours protégés, et que malgré les efforts des dasseris, dont il avoit examiné les plaintes, il nous avoit permis de bâtir une église; qu'il devoit imiter une conduite si équitable, et ne pas prêter si facilement l'oreille aux discours de gens qui n'ont que la passion pour guide.

Le prince régnant qui, étant fort jeune et sans expérience, se livre aux premières impres-

sions, répondit qu'il examineroit l'affaire, et qu'il pacifieroit ces troubles : mais un autre Brame qui a le soin de la principale pagode de la ville, et qui est à la tête des affaires, dit brusquement que la chose étoit toute examinée, et qu'il ne s'agissoit plus que de nous chasser pour toujours de la ville; et sur ce que l'ancien Brame témoigna que j'étois digne de compassion; qu'il y avoit quatre jours que je ne prenois presque point de nourriture, et que s'il m'arrivoit quelque accident, la malédiction du ciel pourroit tomber sur leur ville : Je prends tout sur moi, répliqua-t-il; s'il meurt, je ferai traîner son corps par les rues, et cette vengeance apaisera sans doute nos dieux outragés. Quand ce Brame se fut ainsi déclaré contre les chrétiens, il n'y eut plus personne qui osât s'intéresser pour eux.

Dès-lors les dassaris se crurent en droit de tout entreprendre. De plus, ils se voyoient appuyés du beau-père du prince, qui est général des troupes, homme peu éclairé et livré aux caprices de ces faux docteurs, qu'il suit aveuglément. Ce fut par son ordre que deux jeunes soldats chrétiens furent arrêtés dans la forteresse : on mit tout en œuvre pour leur faire abandonner la foi; mais ces généreux fidèles répondirent avec fermeté, que le prince étoit

le maître de leurs biens et de leur vie, mais que pour leur religion, ils étoient résolus de la conserver au prix de ce qui leur étoit le plus cher.

Les dasseris, accompagnés des archers de la ville, parcoururent de nouveau les maisons des chrétiens, et ils leur ordonnèrent de la part du prince de renoncer à la foi, ou de sortir de la ville. Ils brisèrent ce que ces pauvres gens avoient dans leurs maisons; ils les maltraitèrent de paroles et de coups; ils défendirent au peuple d'avoir aucune liaison avec eux, et même de leur parler. Ils pillèrent en plein marché les denrées que quelques chrétiens y apportoient pour vendre et pour avoir de quoi subsister. La plupart d'entr'eux n'ayant plus la liberté de faire leur petit commerce, furent réduits à la plus extrême nécessité. Leurs parents mêmes devinrent leurs plus cruels persécuteurs; personne n'étoit touché de leur disgrâce, tant le nom chrétien étoit devenu odieux dans le pays : la voix publique étoit qu'il ne falloit plus y souffrir ni ceux qui prêchoient la nouvelle loi, ni ceux qui l'écoutoient.

Les chrétiens, au milieu de ces indignes traitements, faisoient éclater leur joie et leur constance : ils disoient hautement qu'ils étoient prêts à donner leur vie plutôt que d'abandonner

la vérité que Dieu leur avoit fait la grâce de connoître, et qu'on pouvoit en faire l'épreuve. « Ce n'est pas votre vie que nous demandons, » répondoient les dasseris; mais reprenez le » *Naaman*, c'est-à-dire, votre ancienne reli- » gion, ou sortez de la ville. »

Quelques familles chrétiennes furent obligées d'abandonner leurs maisons, et de se réfugier dans une espèce de caverne à une portée de mousquet de la ville; ils y demeurèrent près de deux mois; et comme c'est la saison des pluies, on peut juger ce qu'ils eurent à souffrir : le lieu étoit fort étroit; ils y étoient les uns sur les autres au milieu de l'eau et de la fange, sans pouvoir se coucher pour prendre un peu de repos. D'ailleurs, obligés d'apprêter leur manger dans ce lieu-là, et la pluie ne leur permettant pas d'en sortir, la fumée étoit pour eux une nouvelle incommodité. Je les ai vus en cet état, et il m'étoit difficile de retenir mes larmes; mais autant j'étois attristé de leurs disgrâces, autant étois-je édifié de leur courage et leur piété. Quand je tâchois de les consoler : « Hé quoi! mon père, me disoient-ils d'un air » content, avez-vous raison de nous plaindre? » qu'avons-nous donc tant souffert? qui de » nous a donné sa vie pour Jésus Christ? nous » sommes en parfaite santé, et sa main puis-

» sante nous soutient dans ces légères adver-
» sités : que son saint nom soit béni ! pourvu
» que ce Dieu de bonté nous fasse un jour mi-
» séricorde, ne sommes-nous pas trop heu-
» reux? »

D'un autre côté, les chrétiens qui étoient restés dans la ville, étoient exposés chaque jour à de nouvelles insultes : les dasseris les traînoient hors de leurs maisons, et les traitoient avec la dernière violence. Ils allèrent chez la belle-mère de deux jeunes chrétiens qu'on retenoit dans la forteresse; et ayant honte de la frapper, ils lâchèrent sur elle des femmes prostituées qu'ils avoient introduites dans sa maison. Elles se jetèrent sur la néophyte, la traînèrent par les cheveux dans la cour, la foulèrent aux pieds, et la meurtrirent de coups. Elle vint me trouver, le visage tout ensanglanté, et prévint ce que j'aurois pu lui dire pour la consoler, en m'assurant qu'elle avoit une véritable joie de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ, et qu'elle souhaitoit d'être mise à de plus rudes épreuves pour lui mieux témoigner son amour.

Ce fervent chrétien dont j'ai parlé au commencement de cette lettre, fut celui qui fit paroître le plus de constance. Bien qu'il ne fût pas catéchiste, il en remplissoit les fonctions :

il alloit hardiment dans la ville et dans la forteresse; il parcouroit sans cesse les maisons des chrétiens, et il les animoit à persévérer dans la foi. Quelqu'un vint lui dire qu'on brisoit tout dans sa maison; il y alla, et y ayant trouvé une troupe de dasseris : « Sont-ce donc là, leur » dit-il, les instructions que vous donnent » vos prétendus docteurs? les violences que » vous exercez depuis tant de temps contre » nous, portent-elles le caractère de la vérité? » vos docteurs n'ont-ils rien de meilleur à vous » enseigner? » Ensuite, adressant la parole à ceux qui étoient accourus en foule au bruit que faisoient les dasseris, il leur fit un assez long discours, dans lequel il leur montra que la religion chrétienne enseignoit au contraire la douceur, la patience, l'amour des ennemis, le pardon des injures, et la connoissance du vrai Dieu. « Comparez maintenant, ajouta-t-il, ce » que les docteurs de ce pays enseignent à » leurs disciples, avec les vérités dont je vous » parle, et jugez vous-mêmes qui sont ceux que » vous devez suivre pour arriver au ciel. » Il parla avec tant d'énergie, et parut si pénétré de ce qu'il disoit, que les gentils même le comblèrent d'éloges, et que les archers s'excusèrent de leurs violences, sur les ordres précis que leur avoit donnés le beau-père du prince.

Mais rien ne me toucha davantage que la réponse généreuse d'un jeune enfant de dix ans, et d'une petite fille de huit ans. Ils étoient à l'église avec leur père lorsque cette tempête commença à s'élever. Les officiers du prince leur demandèrent en plaisantant, s'ils étoient prêts à mourir aussi pour le Dieu qu'ils adoroient ? A ces mots ces deux enfants se mirent à genoux : « Oui, dirent-ils d'un ton ferme, » en joignant les mains et en présentant le » cou, oui, nous sommes prêts à verser » notre sang pour le vrai Dieu. » C'est de leur père que j'ai appris cette particularité. Les officiers se retirèrent confus, et en mettant la main sur la bouche, pour marquer leur étonnement.

Les dasseris allèrent chez un autre chrétien qui garde les clefs d'une des portes de la ville, dans le dessein de le chasser de sa maison lui et sa famille, qui est fort nombreuse. Le néophyte les reçut d'un air tranquille, et il leur parla avec tant de candeur; il répondit avec tant de netteté aux objections qu'ils lui faisoient, qu'ils changèrent tout à coup de résolution. Celui d'entr'eux qui paroissoit le plus irrité, lui dit en se levant, qu'ils étoient venus pour le chasser de sa maison, mais qu'il pouvoit y demeurer en paix. Il semble que Dieu ait

voulu récompenser par-là la charité de ce vertueux néophyte : sa maison étoit devenue l'asile de plusieurs femmes chrétiennes qui s'y retiroient. Ses amis avoient beau lui remontrer que s'il ne gardoit pas plus de mesures, il s'exposeroit infailliblement à la rage des dasseris; il ne refusa jamais aucune des chrétiennes qui se présentèrent.

Une autre veuve chrétienne qui a quatre enfants, et qui, d'une vie commode et aisée, est tombée dans une indigence extrême, parce qu'on lui a ôté tous les moyens de gagner sa vie, loin de se plaindre de sa situation, ne s'attristoit que d'une seule chose : il lui sembloit que ses enfants ne prioient pas Dieu avec assez de ferveur : « Le reste, me disoit-elle, je le » compte pour rien : que mes enfants aient » de la piété, Dieu ne les abandonnera pas. »

Un soldat chrétien qui avoit été chassé de la ville, y fut rappelé par son capitaine qui prétendoit le pervertir. Ce soldat vint aussitôt me trouver pour savoir de moi ce qu'il devoit répondre : je l'exhortai en peu de mots à être ferme dans sa foi, et à mettre sa confiance en Dieu, qui ne manqueroit pas de lui inspirer ce qu'il devoit dire dans cette rencontre. En effet, le capitaine lui ayant fait de vifs reproches de ce qu'il suivoit une loi nouvelle : « Cette loi que

» je professe, répondit le soldat, est la plus » ancienne qui soit au monde, puisque c'est » le vrai Dieu qui en est l'auteur ; examinez-la » et vous en conviendrez vous-même. Au » reste, si vous croyez m'intimider par vos » menaces, je vous amènerai ma femme et mes » enfants, et vous verrez qu'eux et moi nous » sommes prêts à sacrifier notre vie pour con- » server la foi que nous avons embrassée. » Je fus surpris qu'un homme d'un esprit grossier eût fait une réponse si précise.

A en juger par les apparences, ce qui irritoit le plus les dasseris, c'étoit de voir que, nonobstant leurs efforts, ils n'avoient pu séduire encore un seul néophyte. Ils essayèrent s'ils ne gagneroient rien par artifice. Pour cela ils rendirent visite à une famille chrétienne, dont le chef étoit en garnison dans une place voisine : « Nous savons, dirent-ils à ces bonnes gens, » que vous ne pouvez vous délivrer des vexa- » tions qu'on vous fait ; mais prenez cet ar- » gent, portez-le à nos docteurs, et priez-les » de vous pardonner le crime que vous avez » commis en suivant une religion étrangère. » De jeunes filles chrétiennes qui entendirent ce discours, vinrent sur le champ me prier d'envoyer quelqu'un qui soutînt leurs parents dans le danger pressant où ils se trouvoient. Un fer-

vent chrétien que j'avois auprès de moi y accourut, et s'adressant aux dasseris : « Ce sont » donc là, leur dit-il, les lâches artifices que » vos docteurs emploient pour nous perdre? » faites-leur savoir que quand ils nous offri- » roient tous les biens que le prince possède, » nul d'entre nous n'abandonnera le vrai Dieu » qu'il adore. » Ces reproches, joints à la fermeté de cette famille, obligèrent les dasseris à se retirer bien confus de n'avoir pu réussir dans leur projet.

Cependant, comme je ne gagnois rien auprès du prince, et qu'il ne me donnoit que des paroles stériles, tandis que nos ennemis entreprenoient tout à l'ombre de son autorité, j'écrivis au P. Platel, qui étoit encore à Cotta-Cotta, et je le priai d'aller encore une fois à l'armée de Maïssour, dont il connoissoit deux des principaux chefs, afin de nous y ménager de la protection. Il le fit; mais pendant huit jours qu'il resta au camp, il ne put rien obtenir.

D'un autre côté, le P. de la Fontaine, supérieur de la mission de Carnate, qui relevoit d'une longue maladie, étoit occupé du soin de la chrétienté que gouvernoient les PP. Mauduit et de Courbeville, qui venoient de mourir. A la première nouvelle qu'il eut de ce qui se passoit à Devandapallé, il crut que le meilleur moyen

d'arrêter le cours de cette persécution, étoit de s'adresser au Nabab qui demeure à Arcadou, et d'en obtenir des lettres de recommandation pour le prince de Devandapallé. Il eut recours pour cela à M. de Saint-Hilaire : c'est un Français plein de zèle pour la religion, que son habileté dans la médecine a mis en grande réputation auprès du neveu du Nabab. Il obtint la lettre que nous demandions, et le P. de la Fontaine la porta aussitôt à Devandapallé.

Il n'y avoit que deux jours que j'étois sorti de la ville quand le P. de la Fontaine y arriva. Jusqu'alors j'avois resté dans le jardin dont j'ai parlé : c'étoit de là que je fortifiois les chrétiens, et que je tâchois d'attendrir le prince sur les maux qu'on nous faisoit souffrir. Comme ma présence déplaisoit aux dasseris, ils m'envoyèrent des archers pour m'ordonner de la part du prince de sortir au plutôt de la ville. Je leur répondis que le père du prince m'avoit permis d'y bâtir une église au vrai Dieu ; que depuis près de dix ans que nous y étions établis, personne n'avoit eu à se plaindre de notre conduite, et que j'obéirois quand on m'auroit fait connoître de quel crime nous étions coupables ; que du reste leurs menaces et leurs violences n'étoient pas capables de m'intimider,

et que j'étois sous la protection d'un Dieu tout-puissant, dont ils doivent eux-mêmes redouter la colère. Ils ne répliquèrent rien à cette réponse, et ils cessèrent de me faire de pareilles propositions; mais ils inquiétèrent continuellement le soldat chez qui je demeurois, et c'est ce qui m'obligea de sortir de la ville.

J'allai visiter les chrétiens qui étoient dans la caverne que j'ai décrite, et après avoir demeuré quelques jours avec eux, j'allai plus loin pour en visiter d'autres, qui s'étoient retirés dans une semblable caverne. J'y trouvai le P. Platel, qui, au retour de l'armée de Maïssour, s'étoit rendu auprès de mes néophytes pour les fortifier dans la foi. Peu après mon arrivée vint aussi le P. de la Fontaine, de sorte que nous nous trouvâmes trois missionnaires avec nos catéchistes rassemblés dans le même endroit. Outre les incommodités du lieu, qui étoient grandes, nous étions encore dans une appréhension continuelle des soldats de l'armée de Maïssour, qui couroient toutes les nuits, et qui avoient commis beaucoup de meurtres dans notre voisinage.

La lettre de Nabab fut portée au prince de Devandapallé, mais il n'y eut aucun égard. Nous dépêchâmes sur le champ un exprès à M. de Saint-Hilaire, pour le prier de nous ob-

tenir une seconde récompense plus forte que la première. Il nous l'envoya aussitôt par un More de la maison du Nabab. Le beau-père du prince empêcha que cette seconde lettre ne produisît l'effet que nous avions sujet d'espérer, et il en prit même occasion de tourmenter davantage le peu de chrétiens qui restoient dans la ville. C'est ce qui nous fit prendre le parti de permettre aux chrétiens de se retirer dans quelqu'autre ville, où ils pussent gagner leur vie sans être exposés continuellement au danger de se perdre.

Avant que de se séparer, ils voulurent tous se confesser et communier. Nous admirions l'égalité d'ame et la constance de tant de généreux chrétiens qui venoient de tout perdre, et qui pour la plupart chargés de nombreuses familles, ne faisoient paroître nulle inquiétude sur l'avenir. « Quelque part que nous allions, » nous disoient-ils, nous trouverons Dieu, il » aura soin de nous et de nos enfants; la Pro- » vidence sur laquelle nous nous reposons ne » nous manquera pas. » Une femme fort âgée, qui étoit à l'extrémité, se trouvoit hors d'état de les suivre, on pria ses parents idolâtres de lui donner une retraite dans leur maison; ils eurent la cruauté de la lui refuser. Une chrétienne, qui demeuroit avec sa famille dans

une pauvre cabane, la fit transporter chez elle, et se chargea d'en prendre un soin particulier.

Une autre femme chrétienne étant sur le point de partir avec ses enfants, son mari qui est gentil vint la trouver, et fit un dernier effort pour la séduire. Cette femme se jeta à ses pieds en présence de plusieurs chrétiens, lui demanda pardon des sujets de mécontentement qu'elle avoit pu lui donner, le pria de ne pas trouver mauvais qu'elle et ses enfants se séparassent de lui, puisqu'il ne leur étoit plus permis de rester dans la ville ; que le seul intérêt éternel pouvoit les porter à une séparation si amère ; qu'elle et ses enfants prioient le Seigneur de lui donner la force de briser les liens qui le tenoient attaché aux folles superstitions du paganisme, et qu'elle espéroit que le vrai Dieu qu'elle adoroit exauceroit leurs prières. Les chrétiens, qui ont été témoins de cet adieu, m'ont assuré qu'elle avoit un air tranquille et content, tandis que son mari fondoit en pleurs, et qu'il mettoit tout en usage pour l'attendrir.

Depuis que cette persécution dure, il n'y a, par la grâce de Dieu, aucun chrétien qui n'ait donné des preuves d'un attachement inviolable à la foi. Une seule femme s'étoit cachée dès les premiers jours que l'orage commença

d'éclater; les chrétiens la soupçonnèrent de crainte et de lâcheté ; ils m'en portèrent leurs plaintes, et ils me dirent que pour cette raison ils lui refusoient le salut ordinaire que les chrétiens se donnent quand ils se rencontrent. Ce salut consiste à joindre les mains devant la poitrine en inclinant doucement la tête, et à se dire les uns aux autres : *Gloire soit à Dieu tout-puissant.* Quelques jours après mon arrivée, cette pauvre femme vint me trouver, et me protesta avec larmes qu'elle avoit toujours été ferme dans la foi, et qu'elle ne s'étoit cachée que pour se dérober aux sollicitations de son mari infidèle.

Comme la perte de la mission de Davandapallé pouvoit avoir des suites très fâcheuses, soit pour les anciennes missions que nous avions dans d'autres villes, soit pour les nouvelles que nous voudrions établir, il étoit important de faire les derniers efforts pour rétablir les chrétiens dans leurs maisons. C'est pourqnoi le P. de la Fontaine retourna à Velour afin de consulter M. de Saint-Hilaire sur les mesures qui se pouvoient prendre auprès du Nabab. Cette voie étoit la seule qui dût être efficace. Les pluies extraordinaires, jointes au débordement des rivières et des étangs, rendirent ce voyage très pénible. Le mission-

naire fut contraint de passer quelques rivières, partie à la nage, partie en se tenant au bout d'une planche. Il arriva enfin à Velour, et ayant obtenu de M. de Saint-Hilaire les lettres qu'il souhaitoit, il en repartit sur le champ pour les porter au Nabab qui s'avançoit avec son armée contre le Maïssour. Il la trouva campée aux portes de Devandapallé, et ce fut là qu'il lui présenta les lettres.

Le Nabab reçut le P. de la Fontaine avec des marques de distinction et d'amitié; il l'embrassa en présence de son armée, il le logea dans une tente qui étoit près de la sienne, et il lui fit servir des mets de sa table. Au bout de deux jours il le fit appeler pour lui dire qu'il pouvoit retourner dans son église de Devandapallé, et il ordonna qu'on l'y conduisît sur un de ses éléphants. Ce fut ainsi que le missionnaire entra dans la ville au son des instruments, et accompagné de quelques Chofédars (huissiers) du Nabab. Il n'accepta pourtant cet honneur que parce que, dans les conjonctures présentes, il le jugeoit nécessaire, soit pour relever le courage des chrétiens, soit pour effacer les mauvaises impressions qu'on avoit données aux peuples, par la manière indigne dont avoient été traités les missionnaires et leurs disciples.

Le P. de la Fontaine n'étoit guère en état de

goûter le plaisir que pouvoit lui causer son retour dans une ville dont on nous avoit chassés quelques mois auparavant avec tant d'ignominie. Une longue maladie et les fatigues de tant de voyages l'avoient extrêmement affoibli, et il avoit la fièvre quand il entra avec cet appareil dans Devandupallé. Le triste état dans lequel il trouva l'église augmenta sa douleur; on avoit tout pillé, et le sanctuaire avoit été changé en une étable.

Les dasseris ne virent qu'avec dépit ce triomphe de la religion; et afin de pouvoir continuer de nous nuire, ils cherchèrent de la protection dans l'armée du Nabab. Ils s'adressèrent pour cela à un Brame, grand adorateur de Vistnou, qui avoit beaucoup de crédit. Ils se plaignirent à lui que nous enlevions leurs disciples, et que nous anéantissions leurs divinités. Sur quoi le Brame fit prier le P. de la Fontaine de venir le trouver au camp. Après lui avoir fait divers questions sur son pays et sur la doctrine qu'il prêchoit, il lui déclara que s'il enseignoit désormais cette loi nouvelle aux Indiens, il lui feroit couper le nez et les oreilles. Le père répondit avec douceur qu'il ne faisoit violence à personne, et qu'on ne pouvoit pas lui faire un crime de ce qu'il enseignoit la vérité. Nous apprîmes depuis que ce Brame avoit

envoyé un de ses gardes à Devandapallé, pour y publier la défense qu'il avoit faite au missionnaire.

Sans ce contre-temps le prince eût sans doute permis aux chrétiens de rentrer dans la ville et dans leurs maisons. Mais les dasseris, fiers de cette nouvelle protection, publioient hautement que le Nabab ne se seroit pas plutôt retiré, qu'ils commenceroient de nouveau à persécuter les chrétiens, et que l'empressement que le prince avoit d'abord fait paroître, s'étoit beaucoup ralenti. Il sembloit nécessaire qu'il vînt un nouvel ordre du Nabab, pour faire restituer aux chrétiens leurs maisons, et pour empêcher qu'on ne les inquiétât davantage. M. de Saint-Hilaire, qui vouloit être informé de ce qui arriveroit, se chargea, avec son zèle et sa générosité ordinaires, de presser l'exécution de cette affaire, qu'il regardoit comme très importante à la religion. Une de ses lettres que je reçus alors, fait assez connoître quelle étoit son inquiétude, et avec quel empressement il se portoit à ce qui pouvoit contribuer à l'établissement de la foi. La voici telle qu'il me l'écrivit.

« J'ai reçu, mon révérend père, les deux » lettres dont vous m'avez honoré ; je ne sau- » rois vous témoigner combien je suis touché

» des mauvais traitements que ces barbares » font aux chrétiens, et du peu de succès qu'a » eu ma recommandation auprès du Nabab. » Pour ce qui est de moi, je vous assure que » s'il s'agissoit de verser du sang pour terminer » cette malheureuse affaire, je sacrifierois vo- » lontiers tout celui que j'ai, et je me croirois » heureux de pouvoir le faire pour une pareille » cause; Dieu connoît mes intentions. Le P. de » la Fontaine partira demain pour aller joindre » le Nabab; nous avons pris les mesures né- » cessaires, ou du moins celles que nous avons » jugées les plus propres à procurer le calme » et la tranquillité. Dieu daigne y donner sa » bénédiction. Je suis, etc. »

Le P. de la Foutaine partit en effet pour l'armée, qui étoit à quatre lieues de Devandapallé, avec les lettres de M. de Saint-Hilaire pour le Nabab, et pour quelques seigneurs de son armée; on le prioit de dire à l'envoyé de Devandapallé, qu'il souhaitoit qu'on rendît aux chrétiens leurs maisons, et qu'on les y laissât tranquilles. Rien ne paroissoit plus aisé à obtenir. Mais le Nabab fit entendre qu'il n'en avoit déjà que trop fait, et qu'il ne vouloit plus être importuné sur cette affaire. Le P. de la Fontaine obtint d'un colonel more ce qu'il n'avoit pu obtenir du Nabab, et l'envoyé

écrivit par son ordre au prince, que le Nabab et les principaux de l'armée vouloient qu'on fît justice aux chrétiens : mais cet envoyé, l'un de nos plus grands ennemis, tourna entièrement l'esprit du colonel par mille faussetés qu'il débita contre nous. Le missionnaire étant allé le remercier de la lettre favorable qu'il avoit fait expédier, il lui répondit qu'on ne l'inquiéteroit plus dans son église, mais qu'il eût à ne point enlever les disciples des autres sectes, c'est-à-dire, à ne point prêcher l'évangile; que d'ailleurs il lui paroissoit injuste d'ôter aux soldats les maisons des chrétiens bannis, que le prince leur avoit données.

Nonobstant la prévention où étoit le colonel more, on ne laissa pas de présenter sa lettre au prince de Devandapallé. Il fit réponse qu'il avoit donné les maisons des chrétiens, et qu'il ne pouvoit plus les reprendre; mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles aux environs de l'église. C'est là tout ce que nous avons pu obtenir. On n'inquiète plus le peu de chrétiens qui sont dans la ville, et ceux qui en ont été chassés ont permission de venir s'y établir. Nous célébrâmes la fête de Noël à l'ordinaire; les chrétiens des villages voisins s'y rendirent; quelques-uns même de ceux qu'on avoit bannis, y vinrent de douze lieues. Nous apprîmes

d'eux que nos néophytes avoient été reçus avec beaucoup de charité des chrétiens de la mission de *Maïssour*; qu'on les avoit défrayés dans les villages, et qu'on leur avoit fourni ce qui étoit nécessaire pour continuer leur route.

Au même temps que nous rentrâmes en possession de notre église de Devandapallé, l'armée de Maïssour leva le siége de devant la ville de Chinnaballabaram, où nous avions une église que le P. de la Fontaine fut obligé de faire démolir aussitôt que les ennemis eurent fait leur campement. Quoique cette ville ne fût entourée que d'un simple fossé, et que les murailles ne fussent que de terre, l'armée ennemie composée de cent mille hommes fut arrêtée neuf mois devant la ville sans pouvoir la prendre. Leurs tranchées consistoient en des parapets de terre et de bois plantés en forme de pilotis à l'épreuve du canon. On ne se sert ici que de canons de fer, et les boulets, qui sont de pierre, sont d'une grosseur énorme : j'en ai vu qui avoient deux coudées de circonférence, et l'on m'a assuré qu'il y en avoit encore de plus gros. Après neuf mois de siége, les assiégeans n'avoient poussé leurs tranchées qu'à la portée du pistolet de la contrescarpe. Ils avoient fait une sape pour attacher le mineur; mais la mine fut éventée.

Le siége ne fut pas plutôt levé, que la maladie contagieuse qui se répandit dans la ville, enleva en peu de temps un grand nombre de personnes. Plusieurs chrétiens y moururent, un entr'autres dont nous regretterons longtemps la perte. C'étoit un modèle de vertu pour cette chrétienté naissante : le désir qu'il avoit d'expier les péchés de sa vie passée, le portoit à traiter son corps avec une extrême rigueur, et le zèle qu'il avoit pour la religion lui avoit fait entreprendre la conversion de ses parents infidèles. Il en avoit déjà gagné plusieurs à Jésus-Christ. Il étoit à la tête de toutes les œuvres de piété, et l'on m'a assuré qu'il avoit contracté la maladie dont il est mort, en rendant les derniers devoirs aux chrétiens attaqués de la peste.

Le P. de la Fontaine ayant rétabli le calme à Devandapallé, ne songea plus qu'à soulager les chrétiens de Chinnaballabaram. Comme après le siége on n'y avoit pu bâtir qu'une méchante cabane, l'incommodité du logement et l'air contagieux lui causèrent une espèce d'ulcère au côté droit, qui lui fit souffrir de cuisantes douleurs. Quelques jours après il fut attaqué du mal contagieux. Je lui avois représenté avant son départ qu'avec une santé aussi foible que la sienne, c'étoit s'exposer à

un péril évident de perdre la vie, que d'aller respirer le mauvais air de Chinnaballabaram, et je m'offrois de prendre sa place : mais son zèle ne lui permit pas d'écouter mes remontrances.

Aussitôt que j'eus appris sa maladie, j'allai à son secours. L'état dans lequel nous nous trouvâmes étoit digne de compassion. Outre le P. de la Fontaine, trois de nos catéchistes furent attaqués de la même maladie, et il nous falloit tous loger sous un méchant appentis, exposés au vent et aux injures de l'air. Deux catéchistes moururent peu après mon arrivée, et presque tous les chrétiens tombèrent malades. M. de Saint-Hilaire, dont j'ai déjà parlé, n'eut pas plutôt su le danger où étoit le P. de la Fontaine, qu'il envoya des rafraîchissements et des remèdes convenables à l'état du malade : il fit partir en même temps son palanquin avec douze porteurs pour le transporter près des côtes. Sans parler de la dépense qu'il fit en cette occasion, nous lui sommes redevables de la conservation d'un missionnaire, dont la perte eût été infiniment affligeante. Le malade commença à reprendre ses forces aussitôt qu'il eût changé d'air.

Après avoir demeuré quelque temps à Chinnaballabaram, j'en partis pour aller visiter la

nouvelle église de Cruchnabouram, à trois journées de là vers le nord. Je fus attaqué sur ma route par six cavaliers marattes qui étoient en embuscade dans un petit vallon. Ils coururent tout à coup sur nous la lance haute et le sabre à la main. Ils dépouillèrent d'abord les catéchistes qui m'accompagnoient, et leur prirent ce qu'ils avoient. L'un d'eux me donna dans l'estomac un coup du bout de sa lance qui étoit ferrée. J'ai regardé comme un effet sensible de la protection de Dieu, qu'il ne m'ait pas tué de ce coup, et que j'en aie été quitte pour une légère meurtrissure. Deux de ces cavaliers me jetèrent ensuite par terre, m'arrachèrent une partie de mes habits, prirent l'argent que j'avois pour l'entretien de mes catéchistes, et m'emportèrent jusqu'à mon bréviaire et mon calice. J'avois avec moi cinq catéchistes, et comme il étoit nuit, nous nous retirâmes dans le prochain village, fort fatigués d'avoir marché tout le jour sous un ciel brûlant, et sans avoir pu prendre de nourriture. Personne dans le village ne voulut nous assister; il n'y eut qu'un Brame qui, touché de notre état, nous apporta une poignée de grosse cassonnade avec autant de farine que nous mêlâmes dans de l'eau froide, et dont nous fîmes notre repas.

Je restai deux mois à Cruchnabouram. A peine en étois-je parti que le feu prit à quelques maisons voisines de notre église. Elle fut réduite en cendres. C'étoit la mieux bâtie que nous eussions dans toute l'étendue de cette mission, parce que c'est le lieu où il y a le plus d'espérance d'établir une chrétienté florissante. Cette église vient d'être rebâtie par les soins du P. de la Fontaine, et il y a déjà baptisé un grand nombre d'infidèles.

Depuis notre rétablissement à Devandapallé, les dasseris ne se sont point découragés, et ils ont fait de nouveaux efforts pour nous en faire chasser une seconde fois. Ils ont présenté de nouvelles requêtes au prince; ils ont fait venir de divers endroits des lettres séditieuses et menaçantes; on m'a même assuré qu'ils avoient brûlé quelques maisons à la campagne pour intimider le prince et le forcer à condescendre à leur fureur. Ce fut surtout sur la fin du mois d'octobre 1713 qu'ils firent une tentative éclatante: c'est le temps où les Indiens de ces terres vont à un célèbre pélerinage qu'on appelle *Tiroupati*. Les peuples y accourent de plus de soixante lieues, et je ne crois pas qu'il y ait dans l'Europe un lieu si fréquenté.

Les dasseris arrêtèrent ceux de leur secte qui passoient par cette ville, afin d'exciter une

émeute générale: ils sollicitèrent les principaux des marchands et le chef des troupes pour les soutenir dans leur révolte: enfin ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un célèbre dasseri pour faire main-basse sur les missionnaires et sur les chrétiens; car ils publioient hautement qu'on ne viendroit jamais à bout de disperser les disciples, qu'en ôtant la vie à leurs docteurs. Ce héros de leur secte arriva avec sa troupe, et il fut conduit en pompe au palais. Le prince donnoit ce jour-là un repas aux dasseris en l'honneur de Vistnou : c'est une coutume qu'il observe régulièrement deux fois chaque mois, le 11 et le 27 de la lune. Ces mutins refusèrent de manger, si on ne leur promettoit auparavant de nous chasser de la ville: le prince étoit incommodé ce jour-là, et sa réponse ne fut pas favorable : ainsi le parti qu'ils prirent fut de bien manger; après quoi ils se retirèrent avec menaces de revenir bientôt suivis de plus de deux mille dasseris, pour venger l'outrage que nous faisions à leurs divinités. Trop heureux si Dieu nous eût fait la même grâce qu'il accorda au P. Emmanuel Dacunha, missionnaire portugais, lequel fut si maltraité des dasseris, à deux journées et demie de cette ville, qu'il mourut peu de jours après de ses blessures. M. l'archevêque de

Cranganor vient de faire des informations d'une si glorieuse mort.

Nous commencions à goûter un peu de repos; les esprits paroissoient s'adoucir, les impressions fâcheuses que nos ennemis avoient données des chrétiens s'effaçoient tous les jours; la constance des néophytes et la modération avec laquelle ils parloient de leurs persécuteurs édifioient les infidèles, et leur faisoient dire qu'il n'y avoit que la véritable religion qui pût inspirer de tels sentiments. A la faveur de ce calme la foi faisoit de nouveaux progrès, plusieurs gentils recevoient le baptême, et d'autres s'y disposoient. Comme une partie de ces néophytes demeuroient dans le quartier de la ville où il y a le plus grand nombre de dasseris, ceux-ci ne purent ignorer longtemps la désertion de leurs disciples. Un jour qu'ils s'assembloient pour célébrer une de leurs principales fêtes, leur chef les conduisit par toute la ville, en disant hautement qu'il falloit absolument raser notre église. Ils allèrent au palais et menacèrent le prince que s'il n'y donnoit son consentement il n'y auroit point de fête, et qu'ils exciteroient une révolte générale. La réponse qu'ils eurent, fut que nous avions été rétablis à Devandapallé par le Nabab, qu'il se tiendroit offensé des nouvelles in-

sultes qu'on nous feroit, qu'ils célébrassent toujours leur fête, et qu'ensuite on chercheroit le moyen de les contenter.

Ces nouveaux troubles firent juger au P. de la Fontaine, qu'il falloit encore avoir recours au Nabab, pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de Saint-Hilaire, que pour mettre notre église hors d'insulte, le meilleur parti étoit de demander l'étendard du Mogol, qui fit connoître aux gentils que nous étions sous sa protection. Ce n'étoit pas une chose facile à obtenir : néanmoins la patience et l'activité de M. de Saint-Hilaire, triomphèrent de tous les obstacles : l'étendard fut accordé avec une patente honorable, par laquelle le Nabab déclaroit qu'il permettoit aux *Saniassis romains* (c'est la qualité que prennent les missionnaires) de l'arborer dans la cour de leurs églises de Devandapallé et de Ballabaram. Deux cavaliers furent chargés d'accompagner le missionnaire pour porter l'étendard au prince.

Il étoit naturel de croire que le prince recevroit cet étendard avec honneur, et qu'il le feroit porter au son des instruments jusqu'à notre église ; mais la crainte d'irriter nos ennemis, qui mirent tout en œuvre pour l'en détourner, ne lui permit pas de suivre en cela

la coutume du pays; et après bien des délibérations, il nous envoya dire que nous pouvions placer l'étendard où nous jugerions à propos.

Ce triomphe de la religion augmenta la fureur des dasseris. Ils s'attroupèrent, et ils cherchèrent à soulever la milice et le peuple. On les voyoit parcourir les boutiques des marchands, et là ils menaçoient, ils se répandoient en invectives contre les missionnaires et contre ceux qui avoient embrassé la foi. Le chef de ces insensés voyant ses efforts inutiles, conduisit sa troupe au temple de la ville, qui est dans la forteresse : il fit entendre qu'il n'en sortiroit point qu'on ne lui eût donné satisfaction; il empêcha qu'on ne fît les sacrifices ordinaires, et il menaça d'assembler dans peu de jours plus de dix mille dasseris, par le moyen desquels il ruineroit le pays : c'est de quoi on a vu de fréquents exemples. Plus on cherchoit à l'apaiser, plus il devenoit hardi et intraitable, et il fallut lui promettre que dans deux jours on chasseroit les deux plus considérables familles de chrétiens qui avoient renoncé à sa secte. En effet, les archers de la ville vinrent signifier à ces deux familles les intentions du prince; elles eurent beau demander quelque temps pour mettre ordre à leurs affaires, il fallut sortir sur le champ; autrement on les

menaçoit de les chasser à force ouverte, et de confisquer ce qui étoit dans leurs maisons. Elles se réfugièrent pendant quelques jours dans notre église, et ensuite elles se retirèrent hors de la ville.

Ce succès rendit les dasseris plus insolents. Persuadés qu'ils avoient intimidé le prince, ils s'assemblèrent en plus grand nombre et demandèrent le bannissement de six autres familles chrétiennes qui étoient le soutien de cette chrétienté naissante. Soit qu'ils l'eussent véritablement obtenu, soit qu'ils se prévalussent du nom et de l'autorité du prince, ils envoyèrent des soldats chez tous les chrétiens; après quoi ils ne gardèrent nulles mesures. Nul chrétien ne paroissoit hors de sa maison qui ne fût maltraité par ces furieux. Ils trouvèrent dans le marché une chrétienne nommée *Luce;* ils se jetèrent sur elle, ils la frappèrent à grands coups de bâton, ils la foulèrent aux pieds, et la traînèrent dans les rues. Ce n'est pas la seule fois que cette bonne néophyte a mérité de souffrir de semblables traitements pour la défense de sa foi : un autre jour qu'elle sortoit d'un village où elle avoit vendu quelques denrées, elle fut aperçue d'une troupe de dasseris qui l'accablèrent de coups, sous lesquels elle auroit expiré, si des païens, qui ac-

coururent au bruit, ne l'avoient tirée de leurs mains. Une autre femme d'une caste considérable, et qui n'étoit encore qu'au rang des catéchumènes, fut traitée par les dasseris avec la même inhumanité. Son assiduité à l'église leur fit croire qu'elle étoit chrétienne.

Dans le même temps, un soldat chrétien qui s'entretenoit avec les principaux de la ville, fut attaqué par ces mutins, qui lui firent toutes sortes d'insultes. Le néophyte qui a grande réputation dans les troupes, et qui a signalé sa valeur en plusieurs rencontres, souffrit ces affronts sans en paroître tant soit peu ému. Comme on étoit surpris de sa modération, il répondit qu'outre le respect qu'il devoit aux personnes avec lesquelles il se trouvoit, il étoit chrétien, et que par les lois de sa religion la vengeance lui étoit interdite; que sans cela il ne seroit pas homme à dissimuler de pareils outrages. En effet, il en eût sans doute coûté la vie à quelques-uns de ces séditieux, s'ils eussent osé l'insulter ainsi lorsqu'il vivoit encore dans les ténèbres du paganisme.

Je ne finirois point si je rapportois tout ce qu'ont eu à souffrir nos néophytes. La persécution devint générale. Les dasseris, suivis de soldats, parcouroient les maisons des familles chrétiennes, et ils ne les quittoient point qu'ils

ne les eussent conduites hors des portes de la ville. Tout le peuple s'attroupoit pour être spectateur de ces tristes scènes. Les uns applaudissoient aux dasseris, et insultoient aux chrétiens; d'autres en avoient compassion: « A » quoi bon tant d'opiniâtreté, leur disoient-» ils? Que n'abandonnez-vous cette religion » nouvelle que vous avez embrassée? Etes-» vous donc plus éclairés que nous et que nos » ancêtres? Il ne dépend que de vous de vivre » en paix, et il ne s'agit pour cela que de re-» prendre la religion de vos pères: à qui pou-» vez-vous attribuer qu'à vous-mêmes les mal-» heurs où vous vous précipitez avec si peu de » raison? » Tels étoient les discours que leur tenoient leurs amis, et ceux qui paroissoient sensibles à leurs disgrâces.

Cependant le mal croissoit de plus en plus, et on n'y voyoit point de remède: c'est ce qui détermina le P. de la Fontaine à aller sur le soir à la forteresse, pour se plaindre au prince de la violence dont on usoit envers les chrétiens. Le père s'attendoit à être arrêté à la porte de la forteresse, et à y demeurer la nuit; néanmoins il passa les corps-de-garde, et il pénétra sans obstacles jusqu'à l'appartement qui est proche de celui du prince. Il se plaignit hautement qu'on n'avoit nul égard, ni aux pro-

messes réitérées du prince, ni à la protection du Nabab; et il protesta qu'il alloit déchirer en leur présence l'étendard qui lui avoit été donné, si l'on n'arrêtoit pas la fureur des dasseris. Ces paroles firent impression sur ceux qui étoient présents : quelques seigneurs vinrent de la part du prince pour traiter d'accommodement. Le missionnaire, qu'on exhortoit à retourner dans son église, répondit constamment qu'il ne lui étoit pas possible de sortir du lieu où il étoit, tandis que les chrétiens, chassés avec honte, étoient couchés à l'air aux portes de la ville. Après bien des allées et des venues, un Brame, favori du prince, vint assurer le père qu'on alloit faire rentrer les chrétiens dans la ville, et les remettre dans leurs maisons. Le père demanda que cet ordre fût exécuté par un homme envoyé immédiatement du prince, ce qui lui fut accordé. Il alla sur l'heure faire ouvrir les portes de la ville; les chrétiens y rentrèrent, et passèrent le reste de la nuit dans leurs maisons.

Les dasseris ne se rebutèrent point pour cette légère grâce que le prince venoit de faire aux chrétiens : ils s'assemblèrent le lendemain en plus grand nombre, et ils empêchèrent de vendre les ornements dont ils ont coutume de se parer en l'honneur de leurs dieux. Ils me-

nacèrent de les brûler aux portes de la ville, et ils protestèrent qu'ils en sortiroient tous, pour n'être pas les témoins de la vengeance éclatante que leurs dieux alloient prendre d'un pays où ils étoient outragés. Pour se rendre encore plus redoutables; ils appelèrent ceux de leur secte qui demeurent dans les villes voisines, lesquels se rendirent auprès de leur chef : ensuite ils marchèrent tous, armés en bon ordre, vers la forteresse au son des tambours et des trompettes, avec leurs enseignes et leurs banderoles déployées. Ils crioient comme des furieux dans les rues où ils passoient et ils protestoient qu'ils ne seroient pas contents qu'ils n'eussent vu couler le sang des prédicateurs de la loi nouvelle. Ils en vinrent jusqu'à empêcher qu'on ne fît dans la pagode du prince les sacrifices accoutumés.

Outre la haine que les dasseris portent depuis long-temps à la religion chrétienne, l'action d'un jeune néophyte servit de nouveau prétexte à leur soulèvement. Ce jeune homme travailloit dans le palais à plusieurs sortes d'ouvrages, et parce qu'en certaines occasions on vouloit lui faire porter les statues des faux dieux, il résolut de quitter son emploi, et il dit pour raison qu'étant chrétien, il ne lui étoit pas permis de porter les *cadavres de ces pré-*

tendues divinités. Cette expression, par laquelle il vouloit marquer que les dieux des gentils étoient des idoles sans mouvement et sans vie, ne manqua pas d'être relevée. Les dasseris firent assigner beaucoup de témoins qui l'avoient entendue, et en portèrent leurs plaintes au prince, qui est de leur secte, en y ajoutant plusieurs autres calomnies, qu'ils assuroient être la doctrine que les missionnaires enseignoient à leurs disciples. Ils lui déclarèrent que cette religion des *Pranguis* (car c'est ainsi qu'ils appellent par mépris la religion chrétienne), faisoit tous les jours de nouveaux progrès; que leurs temples seroient bientôt déserts; qu'ils se verroient abandonnés de leurs disciples, et réduits par là à une extrême pauvreté, et pour mieux prouver ce qu'ils avançoient, ils lui représentèrent que nous avions séduit jusqu'aux *Linganistes*, dont une famille venoit récemment de renoncer à sa secte, pour faire profession du christianisme. Ces Linganistes composent une secte d'idolâtres qui honorent *Isouren* : ils portent sur eux l'idole infâme de cette divinité. L'esprit d'orgueil qui anime particulièrement les Linganistes, leur fait mépriser les autres sectes, et rend leur conversion presque impossible. Il ne leur est permis de manger ni de se marier qu'avec ceux qui sont de la même secte.

Les docteurs gentils profitèrent de cela pour aigrir l'esprit du prince. On fit de nouvelles recherches des chrétiens, et on les obligeoit à sortir de leurs maisons : pour peu qu'ils parussent résister, on les traînoit par force, on mettoit en pièces leurs meubles, on les chargeoit d'injures, et on les accabloit de coups. La plupart se retirèrent chez nous avec leurs femmes, leurs enfants, et ce qu'ils avoient pu emporter. Quelque triste que fût la situation où ils se trouvoient, je puis vous assurer qu'on n'entendoit parmi eux ni les plaintes ni les murmures si ordinaires dans la bouche des personnes qui souffrent : ils s'encourageoient les uns les autres, et ils se félicitoient de leurs souffrances.

Néanmoins, comme ils n'avoient plus la liberté de travailler dans la ville et qu'ils manquoient de tout, nous les secourûmes, le P. de la Fontaine et moi, autant que notre pauvreté pouvoit le permettre. A la vue de ce que souffroient ces généreux néophytes, hélas ! nous disions-nous, qu'il y a de personnes riches et charitables en Europe qui se feroient un devoir de soulager ces pauvres gens, leurs frères en Jésus-Christ, s'ils étoient témoins comme nous de ce qu'ils endurent pour la défense de leur foi !

Les ordres du prince en faveur des chrétiens

étant si mal observés, nous crûmes devoir encore une fois nous adresser à lui : nous allâmes, le P. de la Fontaine et moi, à la forteresse; mais nous fûmes arrêtés à la première porte, les gardes nous repoussèrent rudement. Comme il étoit nuit, nous nous retirâmes à l'entrée d'un temple qui n'étoit pas loin de là. Les dasseris furent bientôt avertis de notre démarche, quelques-uns d'eux nous insultèrent, en nous jetant des pierres et en nous accablant d'injures.

Le lendemain trois Brames des plus savants de la ville nous furent envoyés par le ministre du prince. Ils étoient accompagnés de plusieurs autres brames et de quelques choutres. Ils parurent vouloir entamer la dispute, mais dans la suite de notre entretien, nous aperçûmes que celui qui passoit parmi eux pour le plus habile, ne parloit qu'avec réserve, comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant. On parla d'abord du premier Etre, de sa nature et de ses attributs : ils convinrent de son unité, de son éternité, et de son immortalité. Mais il nous fallut réfuter les diverses opinions des Indiens par rapport à l'ame. Les uns admettent des générations éternelles, et soutiennent que les ames n'ont pas été créées : les autres disent qu'elles sont une portion de la substance divine : quel-

ques-uns prétendent que l'ame n'est qu'une simple représentation de l'Etre divin, de même que la figure du soleil paroît dans plusieurs vases remplis d'eau lorsqu'on les expose à ses rayons. Quelques autres enfin, quoiqu'en plus petit nombre, soutiennent que les ames sont matérielles. On disputa avec plus de chaleur, touchant l'opinion de Pythagore sur la métempsycose, que ces peuples admettent, et dont on a bien de la peine à les détromper. Ils se fondent principalement sur certaines histoires ridicules dont ils sont infatués.

Ces trois Brames étoient de deux différentes opinions qui partagent les savants Brames de l'Inde. La première s'appelle *Aduidam*, et elle est la plus commune. On nomme la seconde *Duidam*. Les *Aduistes* disent qu'il n'y a qu'un seul Etre, qui est Dieu, et que l'ame n'est pas différente de cet Etre. Plusieurs d'entre eux croient que toutes les choses qui sont dans le monde, et auxquelles nous donnons le nom d'être, n'existent point à proprement parler; et que ce sont de purs fantômes : qu'il est faux, par exemple, que nous existons, que nous parlons, que nous mangeons. Pour ce qui est des *Duistes*, ils conviennent que l'ame est un être créé, distingué du premier Etre. Tout cela prouve que les Brames ont eu quelque connoissance

des opinions des anciens philosophes. Mais, pour l'ordinaire, ils ne suivent dans la dispute aucune règle de raisonnement : de sorte qu'il n'est pas difficile de les faire tomber en contradiction, et lorsqu'ils y sont surpris, ils ne s'en mettent pas fort en peine.

La dispute tomba insensiblement sur les diverses causes des météores. Les Indiens distinguent cinq éléments; car ils prétendent que le vent est un élément distingué de l'air. Nos Brames convinrent sans peine de la cause des éclipses du soleil et de la lune, et ils avouèrent que ce qui se dit communément dans l'Inde, de ce serpent qui les engloutit dans le temps de l'éclipse, est une de ces opinions extravagantes dont on amuse le peuple ignorant.

Cette dispute dura un temps assez considérable, et les Brames parurent contents de nos réponses. L'un deux fit notre éloge, et avoua que notre doctrine étoit véritable. « Mais, » ajouta-t-il, est-il juste qu'étant venus seule» ment depuis quelques années dans ces terres, » vous enseigniez une nouvelle doctrine aux » disciples des autres sectes ? Les Gouroux de » ce pays ont le même droit sur leurs disciples » qu'ont les pères sur leurs enfants : on ne doit » point trouver mauvais qu'ils châtient ceux qui » les abandonnent pour s'attacher à des étran-

» gers. » En effet, selon la coutume de ces peuples, lorsqu'on a choisi un gourou, et qu'on a pris sa marque, qu'ils appellent *Dixa*, c'est parmi eux une infidélité que de l'abandonner; et pour rendre cette désertion plus odieuse, ils la comparent à l'infidélité d'une femme qui quitteroit son mari pour suivre un étranger.

Nous restâmes encore trois jours à l'entrée du temple, et il est aisé de juger ce que nous eûmes à essuyer d'insultes de la part des dasseris et de leurs partisans. Ils nous faisoient passer pour des sorciers et des magiciens qui avions le secret d'ensorceler les peuples. Le démon leur mettoit dans la bouche les mêmes calomnies dont on s'efforçoit de noircir la réputation des premiers fidèles, au sujet de leurs saintes assemblées.

Le quatrième jour, trois Brames des plus distingués vinrent, à ce qu'ils disoient, de la part du prince, pour nous assurer que dans peu de jours il nous donneroit audience, et qu'il termineroit cette affaire à notre satisfaction. Ils nous conduisirent à notre église, où ils nous donnèrent les mêmes assurances. Mais, quelque instance que nous fîmes dans la suite, il nous fut impossible d'aborder le prince, ni de mettre fin à ces vexations. Le parti que prirent les chrétiens fut de se retirer pour

chercher ailleurs de quoi faire subsister leurs familles.

Les dasseris poursuivirent les chrétiens jusque dans les villages où ils se réfugièrent, bien que ces villages ne fussent pas de la dépendance de Devandapallé, et ils s'efforcèrent, quoique inutilement, de les faire sortir de tous les endroits où ils cherchoient un asile. Le traitement qu'ils firent à une chrétienne, nommée *Claire*, marque assez jusqu'où se portoit leur fureur. Elle étoit revenue secrètement à Devandapallé pour y prendre quelques grains qu'elle avoit mis en dépôt dans une maison voisine de la sienne. Sa fille, qui étoit restée dans la rue, l'appela sans y penser par son nom : quelques Dasseris l'ayant ouï nommer, coururent aussitôt en donner avis au corps-de-garde. Il étoit neuf heures du soir : on la fit venir à l'instant, et après plusieurs outrages le capitaine la fit attacher debout à un pilier, les mains liées derrière le dos. Elle passa la nuit dans cette posture, exposée à l'air et aux moucherons, dont les piqûres sont très douloureuses. Dès la pointe du jour on la délia, et on la conduisit chez le chef des dasseris, où elle fut meurtrie de coups. De là elle fut traînée une seconde fois au corps-de-garde, où elle eut à souffrir de nouveaux outrages devant

une foule d'idolâtres qui s'y étoient assemblés. Enfin, comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien sur son esprit, et qu'ils ne pouvoient lui faire abandonner sa religion, ils la couvrirent de boue, ce qui est ici le comble de l'ignominie, et la chassèrent de la ville à coups de pierres, en vomissant mille blasphèmes contre le vrai Dieu et contre la loi chrétienne. Cette généreuse néophyte rentra dans la ville par une autre porte, et se rendit à l'église, où elle demeura deux jours presque sans mouvement et sans vie.

C'est ainsi, mon très cher frère, que nous avons passé les années 1713 et 1714. La joie que nous donnoit la constance des chrétiens et leur ferme attachement à la religion, fut bien modérée par la vive douleur que nous ressentîmes de la perte d'une famille : elle eut la lâcheté, pour n'être point chassée de la ville, de donner à manger aux dasseris, et de recevoir une de ces marques extérieures que prennent leurs disciples. On ne peut dire quelle fut l'indignation des autres chrétiens. Je rencontrai quelque temps après dans un de mes voyages cette malheureuse famille, et je lui reprochai l'énormité de son crime. Tous ensemble me protestèrent, les yeux baignés de larmes, qu'ils reconnoissoient leur faute, qu'ils la pleuroient

amèrement, et qu'ils s'efforceroient de la réparer par une pénitence édifiante.

Nous craignions extrêmement que ces troubles, excités par les dasseris, ne se communiquassent à Ballabaram : c'est une ville bien plus considérable que Devandapallé, et qui n'en est éloignée que de quatre lieues. Lorsque le P. de la Fontaine y bâtit une église, il y a près de sept ans, les dasseris éclatèrent, et l'on fut sur le point de nous en chasser. L'ordre nous en fut intimé de la part du prince; mais une providence toute particulière de Dieu en empêcha l'exécution. Depuis ce temps-là la foi s'y est fortement établie, et un grand nombre de familles y ont reçu le baptême. Les dasseris de Devandapallé s'étoient flattés d'y ruiner le christianisme; mais leurs efforts ont été superflus. Il est arrivé au contraire que, dans le temps que la chrétienté de Devandapallé étoit le plus vivement persécutée, Dieu a versé ses bénédictions les plus abondantes sur celle de Ballabaram. Plusieurs familles d'une des premières castes parmi les Choutres, qui est celle du prince, ont renoncé à leur secte pour embrasser le christianisme. Ces conversions sont d'autant plus singulières, que ceux de cette caste ont un incroyable attachement pour leurs fausses divinités.

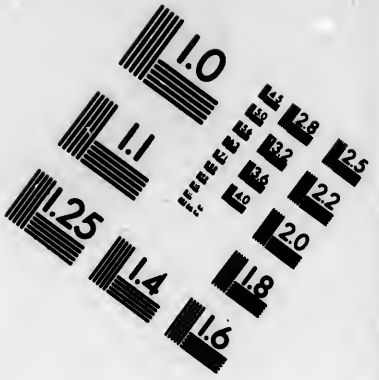

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

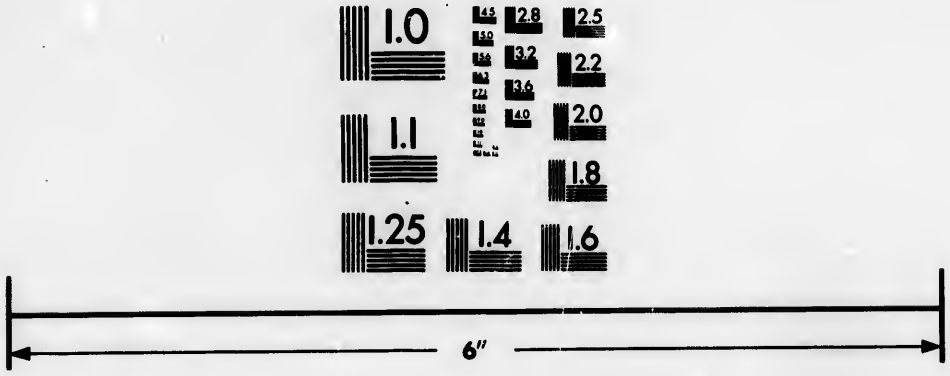

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Je ne dois pas omettre une coutume assez extraordinaire, qui ne s'observe nulle part que parmi ceux qui sont de la caste dont je parle. Quand le premier enfant d'une famille se marie, la mère est obligée de se couper, avec un ciseau de charpentier, les deux premières jointures des deux derniers doigts de la main : et cette coutume est si indispensable, qu'on ne peut y manquer sans être dégradé et chassé de la caste. Les femmes des princes sont privilégiées, et elles peuvent s'en dispenser, pourvu qu'elles offrent deux doigts d'or.

Il est temps de finir, mon très cher frère, je vous ai fait part des épreuves et des consolations que nous avons eues ces deux dernières années. Priez le Seigneur qu'il répande de plus en plus ses bénédictions sur cette chrétienté naissante. Je la recommande à vos saints sacrifices en l'union desquels je suis, etc.

RELATION

De ce qui s'est passé dans les missions de Marava et de Tanjaour, pendant les années 1714 et 1715, tirée d'un Mémoire portugais adressé au très révérend P. Michel-Ange Tamburini, général de la Compagnie de Jésus.

La chrétienté du Marava étoit dans un état florissant, et la foi y faisoit de jour en jour de nouveaux progrès. Le missionnaire de cette contrée avoit baptisé en peu d'années plus de deux mille idolâtres; il espéroit de recueillir encore de plus grands fruits, lorsqu'il s'éleva tout à coup un orage qui mit la constance des nouveaux fidèles à une dure épreuve. Voici quelle en fut l'occasion.

Les gentils célébroient la fête de *Rameseren*, fameuse idole qu'ils révèrent. Le prince, accompagné des seigneurs de sa cour et de plusieurs Brames, se mit en chemin pour se rendre à la pagode, et pour y prendre le bain, qui, selon eux, a la vertu d'effacer tous les péchés. Avant son départ, il laissa le gouverne-

ment de ses états à Tiruvaluvathéven, son parent et son beau-frère, qui étoit parmi les néophytes un modèle de piété et de vertu; mais il lui défendit expressément de visiter l'église des chrétiens pendant son absence, et il accompagna sa défense des menaces les plus capables de l'intimider.

Le prince étant arrivé à la pagode, et prenant le bain que les gentils tiennent pour sacré, aperçut sur le rivage quelques-uns de ses soldats qui s'entretenoient ensemble. Il demanda aux Brames qui l'environnoient, pourquoi ces gens-là ne prenoient point, à son exemple, un bain si efficace et si salutaire. Les Brames, ennemis nés de la loi chrétienne, saisirent l'occasion qui se présentoit d'aigrir l'esprit du prince, et de l'animer contre les adorateurs du vrai Dieu. « Quoi! seigneur, » lui dirent-ils, pouvez-vous ignorer que ces » soldats sont chrétiens, que vous êtes actuel- » lement l'objet de leur risée, qu'ils se » moquent et du culte que vous rendez à Ra- » mesceren, et de la persuasion où vous êtes » que dans ces eaux sacrées vous recevez l'en- » tière rémission de vos fautes? Pour vous » en convaincre, vous n'avez qu'à ordonner » qu'on leur présente des cendres dédiées au » grand Chiven, et qu'on leur propose d'en

» marquer leur front selon notre usage, vous » serez témoin vous-même du mépris qu'ils en » feront. »

A peine eurent-ils achevé ces paroles, qu'un Brame, sans attendre l'ordre du prince, se détacha de la troupe; et tirant d'un petit sac des cendres consacrées à Chiven, et s'avançant vers les soldats chrétiens, les invita à s'en mettre au front. Les néophytes, en refusant de prendre ces signes de l'idolâtrie, ne purent s'empêcher de faire paroître de l'indignation : c'est aussi à quoi s'attendoit le Brame; et comme son dessein étoit de manifester aux yeux du prince l'aversion que les chrétiens avoient pour ses divinités, il fit de nouvelles instances, et pressa fortement les soldats de s'appliquer au front ces marques de vénération pour Chiven.

Ces invitations réitérées impatientèrent un des néophytes : il étendit la main pour recevoir les cendres qu'on lui offroit, et aussitôt, suivant l'ardeur de son zèle, et sans faire réflexion qu'il étoit observé, il les jeta par terre avec dédain, et les foula aux pieds. Le prince qui examinoit attentivement la contenance des néophytes, se livra dès-lors aux plus violents transports de fureur : on ne sait même ce qui l'empêcha de venger sur le champ, par la

ment de ces néophytes, l'outrage qu'ils venoient de faire à divinité.

On lui apprit au même moment qu'aussitôt après son départ, Tiruvaluvatheven son beau-frère avoit, contre sa défense, visité l'église des chrétiens, et avoit participé à leurs mystères. Cet avis qui étoit véritable, redoubla les accès de sa fureur. Il sortit du bain transporté de rage, et après avoir pris ses vêtements il prit la route de sa capitale, dans la résolution d'exterminer le christianisme dans ses états.

A peine fut-il entré dans son palais qu'il ordonna à ses soldats de se répandre dans l'étendue de sa principauté, de parcourir les maisons des chrétiens, de leur enlever tout ce qu'ils y trouveroient de vestiges du christianisme. Cet ordre impie fut exécuté avec la dernière rigueur : il n'y eut aucun des fidèles qui pût échapper à l'exacte perquisition des soldats : on leur arracha avec violence les chapelets, les croix, les médailles, les images et les reliques, qu'ils s'efforçoient inutilement de cacher et de dérober aux yeux de leurs persécuteurs. Ces précieuses dépouilles furent apportées comme en triomphe aux pieds du prince : il les fit mettre dans divers sacs, et les fit jeter dans un étang public, au milieu des

applaudissements et des cris de joie d'une multitude innombrable d'idolâtres.

Non content de cette première expédition, qui jeta la consternation parmi les nouveaux fidèles, il tâcha de les effrayer encore davantage par la manière impitoyable avec laquelle il sévit contre son propre sang. Il fit appeler Tiruvaluvathevèn son parent, et jetant sur lui des regards menaçants, il lui signifia que, pour conserver ses honneurs et sa vie, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que d'abandonner à l'heure même l'infâme loi des Franguis, et de sacrifier au grand Chiven; que s'il balançoit un moment, il alloit le méconnoître pour son parent, le dépouiller de ses dignités et de ses revenus, et lui faire souffrir un lent et rigoureux supplice; qu'enfin il lui ôteroit la vie par une mort également honteuse et cruelle.

Ces menaces n'intimidèrent point le généreux néophyte; il répondit comme un autre Eléazar, avec une fermeté respectueuse, que, dès sa plus tendre enfance, il suivoit la loi de Jésus-Christ; qu'elle avoit été jusqu'ici la règle de sa conduite; qu'à son âge, il ne lui étoit pas possible de l'abandonner; qu'au reste ses biens et sa vie étoient entre les mains du prince pour en disposer à son gré, mais que

rien ne l'engageroit à déshonorer sa vieillesse par une aussi lâche désertion que celle qu'on lui proposoit.

Une réponse si ferme irrita de plus en plus le prince : au même instant il dégrada le néophyte de son rang, il le destitua de ses emplois, et après avoir éprouvé sa constance par diverses tortures plus cruelles les unes que les autres, il le confina dans une prison obscure, jusqu'au temps qu'il avoit résolu de le faire mourir.

Comme on n'avoit pu ébranler sa fermeté par la voie des supplices, on l'attaqua par un autre endroit qui lui fut très sensible. On permit à sa femme et à ses enfants de l'aller trouver dans sa prison. Cette famille désolée y entra dans le plus triste équipage : de vieux haillons leur servoient de vêtements, et ils tenoient à la main quelques morceaux de pots cassés, tels qu'en ont aux Indes les mendiants qui vivent des aumônes qu'ils ramassent. Sa femme en l'abordant toute en pleurs : « Seigneur, lui dit-elle (car je n'ose plus vous » appeler du doux nom de mari), vous voyez » le déplorable état où votre imprudence » nous a réduits : si vous n'avez pas compas- » sion de vous-même, du moins soyez tou- » ché de ma misère, et de celle de ces infor-

» tunés gages de notre amitié conjugale : » qu'ont-ils fait, ces chers enfants, pour n'avoir » pas même de quoi se couvrir? Tout inno- » cents qu'ils sont, ils portent la peine d'une » résistance aussi opiniâtre et aussi déraison- » nable qu'est la vôtre aux volontés du prince. » Que deviendront-ils si vous vous obstinez » à vouloir mourir? Serez-vous insensible au » point de les laisser périr de faim et de mi- » sère? »

Ces dernières paroles furent entrecoupées de sanglots et de cris lamentables qui percèrent jusqu'au vif le cœur du néophyte. Cependant il eut la force de résister à une tentation si délicate, et sa fidélité au service de Dieu l'emporta sur les plus tendres sentiments de la nature. Heureux s'il eût persévéré jusqu'à la fin dans son attachement à la foi! Mais son courage qui n'avoit pu être surmonté ni par la tendresse naturelle, ni par l'horreur des tourments et de la mort, céda enfin à la ruse et à l'artifice.

On introduisit dans sa prison un de ces hommes adroits et subtils, qui savent s'insinuer dans les esprits par une fausse éloquence, et qui ont l'art de colorer les actions les plus odieuses, en les faisant passer pour indifférentes. Il commença d'abord à se rendre agréa-

ble au prisonnier par des complaisances affectées : ensuite il parut vivement touché de voir un homme de son rang traité d'une manière si indigne et si barbare : puis il lui demanda quel étoit donc le crime qui lui avoit attiré une suite de châtiments si rigoureux ; et ayant appris qu'il n'avoit irrité le prince contre lui à cet excès, que pour n'avoir pas voulu abandonner la loi de Jésus-Christ. « Ah ! Seigneur, » lui dit-il, d'un ton tendre et radouci, est-il » possible que vous donniez dans cette erreur populaire ? c'est vouloir de gaieté de » cœur vous perdre vous et votre famille. Je » suis chrétien ainsi que vous ; je sais quels » sont les devoirs que m'impose ma religion, » et je veux certainement me sauver ; mais il » y a certaines conjonctures, où je n'ai aucun » scrupule de feindre et de dissimuler, pour » me mettre à couvert de la persécution des » gentils ; alors je ne fais nulle difficulté de » dire seulement de bouche, et à l'extérieur, » que je renonce à la foi : Dieu, qui sonde le » cœur des hommes, ne s'arrête point à de » vaines paroles ; il suffit qu'il connoisse mes » dispositions secrètes, et qu'il sache que je » conserve sa loi gravée au fond du cœur : » faites de même ; soyez attaché de cœur à la » foi, et dites simplement de bouche que

» vous y renoncez ; le prince sera content, » vous serez rétabli dans vos premiers hon- » neurs, et la persécution cessera. Quel avan- » tage n'en reviendra-t-il pas à la religion ? » Il appuya ce discours séduisant de tant de rai- sons apparentes, et avec des termes si per- suasifs, que le malheureux néophyte se laissa entamer, et crut que dans des occasions im- portantes où il s'agissoit de procurer un grand bien à la religion, il lui étoit permis d'user de feinte et de dissimulation. A la vérité il ne fut pas long-temps sans reconnoître sa faute : des catéchistes lui en représentèrent l'énormité, il en conçut une vive douleur, et il tâcha de l'expier par l'abondance de ses larmes, et par des pénitences extraordinaires. Mais son exemple ne laissa pas d'être pernicieux à quelques lâches chrétiens, dont le courage chancela à la vue des tourments, et qui prétextèrent la même raison pour s'en délivrer.

Cette foiblesse d'un petit nombre de chré- tiens affligea sensiblement le reste des nou- veaux fidèles : l'horreur qu'ils en conçurent ne servit qu'à fortifier davantage leur foi, et à ranimer leur constance que les outrages et les mauvais traitements pouvoient affoiblir. Aux uns on coupa le nez et les oreilles, ce qui imprime parmi ces peuples un caractère d'in-

famie. Les autres furent contraints d'abandonner leurs maisons et leurs biens, et de chercher un asile dans d'autres états plus paisibles. C'étoit un triste spectacle de voir de nombreuses troupes d'hommes et de femmes suivis de leurs petits enfants, ou qui les portoient entre leurs bras, n'ayant pour tout bien qu'un méchant morceau de toile dont ils étoient couverts, tombant en défaillance, faute de nourriture, au milieu des chemins, sans que qui que ce soit eût compassion de leur misère. Ce ne fut qu'après avoir gagné les terres du royaume voisin, que ces généreux confesseurs de Jésus-Christ trouvèrent dans la charité des fidèles quelque soulagement à leurs maux.

Au milieu d'une désolation si générale, on peut juger quelles furent les agitations du missionnaire, et combien de mouvements il se donna pour calmer l'esprit du prince, et apaiser cette tempête. Il s'adressa d'abord au frère du prince, qui étoit son appui à la cour, et qui lui avoit permis de bâtir une église sur ses terres: il sollicita la protection de personnes puissantes, et entre autres d'un prince more, intime ami du prince de Marava. Le prince more écrivit une lettre fort pressante, par laquelle il supplioit le prince de Marava de traiter plus favorablement le père et ses disciples. La réponse

qu'il fit au prince more; fut qu'il le supplioit à son tour de l'excuser, si dans cette occasion il ne lui accordoit pas la grâce qu'il lui demandoit; mais que la chose ne lui étoit pas possible; que ses états étoient sous la protection du grand Chiven; qu'il ne lui étoit pas libre de tolérer une religion qui n'inspiroit que de l'horreur et du mépris pour cette divinité; que le culte de ses dieux seroit bientôt anéanti, s'il donnoit plus de licence aux chrétiens; et que ses propres soldats, qui s'étoient faits disciples de celui en faveur duquel il parloit, avoient si peu respecté sa présence, qu'à ses yeux ils avoient eu l'insolence de fouler aux pieds les cendres consacrées à Chiven.

Cette réponse, qui fut communiquée au missionnaire, lui déchira le cœur. Il crut que, comme dans les grands maux on a recours aux remèdes extrêmes, il devoit aussi tenter quelque moyen extraordinaire d'étonner le prince barbare, et d'amollir la dureté de son cœur. Il consulta Dieu par la prière, et il redoubla ses austérités à cette intention. Enfin, après quelques jours, ayant assemblé ses catéchistes : *Que ceux-là me suivent*, leur dit-il, *qui sont prêts à verser leur sang pour la foi.*

Par ces paroles, et par quelques autres qui étoient échappées au missionnnaire, les caté-

chistes comprirent que son dessein étoit d'aller droit à la cour, de reprocher au prince son impiété, et de lui remettre devant les yeux l'énormité du crime qu'il commettoit en se déclarant l'ennemi et le persécuteur de la vraie religion. Comme ils étoient anciens dans la mission, et qu'ils avoient plus de connoissance des usages du pays que le missionnaire, qui ne gouvernoit cette chrétienté que depuis peu d'années, ils lui représentèrent que cette démarche seroit non-seulement inutile, mais qu'elle auroit des suites funestes à la prédication de l'évangile, et qu'elle avanceroit infailliblement la ruine du christianisme, sans lui laisser aucune ressource pour l'avenir. Il ne se rendit point à leurs raisons, et il les regarda comme un effet de leur timidité naturelle. Sur quoi les catéchistes dépêchèrent secrètement un courrier au supérieur-général pour l'instruire du dessein qu'avoit pris le missionnaire, et des inconvéniens qui ne manqueroient pas d'en résulter.

Le père supérieur, qui avoit vieilli dans les travaux de cette mission, et à qui une longue expérience avoit appris comment il falloit se comporter dans ces sortes de persécutions si ordinaires parmi les idolâtres, sachant d'ailleurs que le missionnaire, naturellement vif et

plein de feu, étoit capable de se laisser emporter au mouvement d'un zèle peu discret, songea aussitôt à en modérer l'activité : il lui écrivit une lettre honnête et consolante, mais par laquelle il lui ordonnoit deux choses : la première, de revenir sur ses pas, et de ne point paroître à la cour ; la seconde, de sortir incessamment du Marava, selon le conseil que lui avoit donné le frère du prince.

En effet, le frère du prince, qui honoroit le missionnaire de son estime, lui avoit remontré que la prudence vouloit qu'il se retirât pour quelque temps sous une autre domination ; qu'on ne pouvoit maintenant apaiser la colère de son frère, que sa présence ne servoit qu'à l'aigrir davantage contre ses disciples, que le temps pourroit adoucir cet esprit irrité ; qu'alors les conjonctures devenant plus favorables, il ne manqueroit pas de l'en informer, et d'employer son crédit en sa faveur ; qu'il avoit un nombre de catéchistes prudents et zélés, lesquels, en son absence, pourroient secrètement et sans aucun risque consoler ses disciples et fortifier leur courage ; que d'ailleurs, il ne devoit avoir nulle inquiétude pour son église ; qu'il se faisoit fort de la garantir de toute insulte, et qu'il se promettoit de la lui rendre dans le même état qu'il la laissoit.

Le missionnaire qui n'avoit pu goûter ce conseil, se soumit sans hésiter aux ordres de son supérieur. Mais son obéissance lui coûta bien des larmes : il voyait son troupeau désolé, sur le point d'être destitué de pasteur, et de devenir la proie du plus cruel ennemi de la foi ; cette pensée l'accabloit de douleur. Il sortit de Marava le cœur flétri d'amertume. L'accablement de tristesse où il étoit, joint aux fatigues qu'il venoit d'essuyer durant le cours de cet orage, lui causa plusieurs accès de fièvre, dont il ne fut jamais bien rétabli. Cependant après plusieurs lettres qu'il écrivit à son supérieur, pour lui marquer l'affliction où il étoit de se voir séparé de son troupeau, il obtint la permission d'aller s'établir sur les confins du Marava, à condition néanmoins qu'il ne mettroit pas le pied sur les terres de ce royaume.

Cette lettre, qui étoit si fort selon ses désirs, lui fit oublier ses incommodités présentes. A l'instant il partit, et en moins de cinq jours de marche, il arriva dans une peuplade de la dépendance de Maduré, qui confine avec le Marava, et où il y a une église que de continuelles persécutions avoient fait abandonner depuis long-temps. C'est là qu'il s'établit d'abord ; mais ensuite ayant découvert un lieu secret et

retiré qui étoit beaucoup plus proche du Marava, il y fixa sa demeure. Ses catéchistes vinrent l'y joindre, et il y eut bientôt rassemblé ses néophytes dispersés et fugitifs. Il n'écouta alors que l'ardeur de son zèle, et il s'y livra avec excès. Il étoit sans cesse occupé à soulager leur affliction par des paroles consolantes, à les animer à la persévérance chrétienne, et à les affermir dans la foi par de continuelles exhortations et par la participation des sacrements.

Ces travaux pris sans ménagements, redoublèrent la fièvre dont il avoit eu plusieurs accès, et lui causèrent d'autres indispositions, qui le réduisirent à une extrême foiblesse. Il succomba enfin à la violence du mal, et il fut obligé de garder le lit. Les catéchistes lui procurèrent toute l'assistance dont ils étoient capables : ils firent venir un médecin gentil, qui, présumant trop de son habileté, promit de le guérir. Mais, soit que ce médecin ne fût pas aussi habile qu'il se vantoit de l'être, soit que la maladie fût plus forte que les remèdes, il se trouva beaucoup plus mal après les remèdes qu'on lui fit prendre, qu'il n'étoit auparavant, et on commença à désespérer de sa guérison.

Le P. Vieyra, qui n'étoit éloigné que d'une journée et demie du malade, accourut pour le

secourir dans ce danger extrême. Il entendit sa confession, il lui administra le saint viatique, que le moribond, malgré sa foiblesse, reçut à genoux avec de tendres sentiments de piété; il lui donna enfin l'extrême-onction, et ne le quitta point qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Le mémoire portugais, dont on a tiré cette relation, ne marque point le nom de ce missionnaire. Le P. Vieyra ne survécut pas long-temps à celui auquel il venoit de donner les dernières preuves de sa charité.

Son église étoit située sur les terres d'un raja qui avoit conçu une aversion mortelle contre le christianisme. Cette aversion ne lui étoit pas naturelle; mais elle lui avoit été inspirée par un Brame qui lui servoit de Gourou, et qui, s'étant rendu maître absolu de son esprit, le gouvernoit despotiquement. Ce Brame avoit rendu son disciple si dévot à Vistnou, qu'il ne pouvoit sortir du temple consacré à cette idole, et que, par un respect ridicule pour un lieu qui lui sembloit si saint, il se faisoit un devoir d'en balayer le pavé avec sa langue. Plus ce raja se perfectionnoit dans les folles pratiques de son culte superstitieux, plus sa haine s'allumoit contre la religion chrétienne. Le Brame, qui avoit disposé insensiblement son cœur à cette haine, n'eut pas de

peine à lui persuader qu'il falloit détruire l'église et chasser le missionnaire. Un autre raja plus humain, donna au P. Vieyra une retraite sur ses terres, et lui accorda la permission d'y bâtir une église, qui subsiste encore aujourd'hui. Mais ce père ne se trouva pas peu embarrassé dans sa nouvelle église; l'entrée du pays, qui dépend de ce raja, étoit entièrement fermée aux Indiens de basse caste, parmi lesquels il comptoit un grand nombre de fervents chrétiens. Il ne put pas se résoudre à laisser sans secours spirituels cette portion de son troupeau, qui lui étoit d'autant plus chère, que la naissance la rendoit plus méprisable aux gentils de haute caste. Il chercha pour cela un expédient qui lui réussit.

Non loin des terres dépendantes du raja, étoit un bois solitaire et peu fréquenté des Indiens : c'est là qu'il se retira pour quelque temps. Il se logea dans une étable à chèvre à demi-ruinée, qui ne pouvoit le défendre ni de l'humidité de la nuit, ni de la rosée du matin, dont la malignité est fort contagieuse aux Indes. Pendant deux mois qu'il y demeura, il fut continuellement occupé à instruire ou à baptiser les catéchumènes, et à administrer les sacrements aux anciens fidèles. Après avoir rempli de ce côté-là son ministère, il prit la

route de Camin-Naikempati, pour y réparer ses forces, et pour se remettre d'une fièvre lente qui le minoit à vue d'œil. On lui conseilla d'aller se rétablir sur la côte, et il se rendit à Pondichery, où le repos et tout ce que les Jésuites français firent pour lui rendre la santé furent inutiles. Son exténuation étant toujours la même, il passa à Méliapour, où il crut trouver un meilleur air; mais à peine y fut-il trois jours, qu'il sentit approcher sa dernière heure: il se fit administrer les derniers sacrements, et finit sa course apostolique par une mort sainte et édifiante.

La mission établie dans le royaume de Tanjaour n'a pas été plus tranquille que celle du Marava. Un gentil, chef de la peuplade, nommé *Vallam*, où le P. Emmanuel Machado avoit son église, fut le principal auteur de l'orage qui s'éleva contre les chrétiens. Il étoit extrêmement attaché au culte de ses idoles, et dans le dessein qu'il eut de leur élever un temple, il voulut engager les chrétiens, ainsi que les idolâtres, à y contribuer de leur argent et de leur travail, en charriant les pierres destinées à la construction de l'édifice. Ayant trouvé de la résistance dans les chrétiens, qui refusèrent constamment de se prêter à un pareil ouvrage, il tâcha de les contraindre à force de mauvais traitements.

Tirumularavam, vice-roi de la province, qui aimoit le P. Machado, fut bientôt informé de la vexation que le gentil faisoit aux nouveaux fidèles : il lui envoya ordre de venir rendre compte de sa conduite; et, après lui avoir fait une sévère réprimande, il l'obligea d'aller faire ses excuses au missionnaire, et de lui promettre que désormais il laisseroit en paix ses disciples.

Cette démarche étoit humiliante pour un homme rempli d'orgueil et de fierté. Il dissimula pour lors son ressentiment, parce que le P. Machado, outre l'affection dont le vice-roi l'honoroit, avoit encore à la cour une protection puissante dans la personne du premier ministre du roi de Tanjaour. Mais son cœur n'en fut pas moins ulcéré, et il n'attendoit que l'occasion de faire éclater sa vengeance. Cette occasion se présenta bientôt. A peine l'année fut-elle écoulée, que la mort enleva au P. Machado son protecteur de la cour, et en même temps Tirumularavam, son ami, fut dépossédé de sa vice-royauté. Elle fut donnée à un autre Brame, son ennemi, et qui, par cette seule raison, étoit disposé à haïr et à persécuter ceux que son prédécesseur affectionnoit.

Le perfide gentil, attentif aux moyens de se venger, vit bien que le changement du mi-

nistère étoit favorable à son ressentiment. Il alla visiter le nouveau vice-roi ; et après les premiers compliments : « Il est important pour » vous et pour le bien de la province, lui dit-» il, que vous y signaliez votre entrée par la » destruction de l'Église des chrétiens. Laissez-» la subsister encore quelque temps, vous verrez » tomber tout à fait le culte de nos divinités, et » elles seront bientôt sans adorateurs. Suivez » donc un conseil utile, car je n'ai en vue que vo-» tre repos et votre gloire ; commencez par vous » assurer de la personne du missionnaire ; je sais, « à n'en pouvoir douter, que vous trouverez »chez lui plus de dix mille pataques : cette somme » n'est pas indifférente au commencement d'une » administration. »

Il n'en falloit pas tant pour réveiller la cupidité du nouveau vice-roi. Il partit sur l'heure pour la cour, et promit quatre mille pataques au roi s'il lui permettoit de renverser l'église des chrétiens, à Vallam, et s'il abandonnoit le missionnaire à sa disposition. C'est ainsi qu'il partageoit avec le prince un trésor imaginaire. Le roi oubliant les marques d'estime qu'il avoit données peu auparavant au P. Machado : *que les pataques viennent*, répondit-il au Brame ; *du reste, disposez à votre gré du missionnaire et de son égli.e*

Une permission si ample combla de joie le vice-roi. Il conféra aussitôt avec le gentil sur les mesures qu'ils devoient prendre pour se saisir sûrement du P. Machado ; mais la chose ne fut pas si secrète, qu'elle ne vint aux oreilles de Tirumularavam. Cet ami fidèle dépêcha deux exprès au père pour lui donner avis des desseins qu'on tramoit contre sa personne, et pour faciliter son évasion dans quelque endroit inconnu à ceux qui avoient comploté de l'arrêter. Mais, soit que le P. Machado comptât sur les démonstrations encore récentes d'estime et d'affection que lui avoit données le roi, soit qu'il jugeât que rien n'étoit plus triste pour un homme apostolique que d'être sans cesse errant et fugitif, il ne profita pas de l'avis, et il demeura dans son église. Mais il ne fut pas longtemps sans reconnoître la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre cet avis.

Un vendredi, le vice-roi parut à la tête de deux cents soldats qui environnèrent l'église et la maison du père; une partie des soldats se saisirent de sa personne et de trois catéchistes qui étoient avec lui. Les autres se mirent à démolir l'église, et en peu de temps elle fut abattue. Le vice-roi de son côté furetoit des yeux tous les coins et recoins de la chambre du missionnaire, et dans l'impatience de trou-

ver les pataques à chaque pas qu'il faisoit, il demandoit au gentil où étoit le trésor. Mais, nonobstant les plus exactes recherches, ce prétendu trésor ne paroissoit point. Le gentil, honteux du mauvais succès de son entreprise, et entrevoyant dans les yeux du vice-roi la colère dont il commençoit à s'enflammer, songea sérieusement à la retraite : il disparut dans l'instant, et se déroba au juste châtiment qu'il devoit attendre, par la fuite et par l'abandon de la maison et des biens qu'il possédoit dans la peuplade. Le vice-roi, de son côté, s'en retourna bien confus à Tanjaour.

Quand le P. Machado fut pris, il n'avoit eu que le temps de mettre à couvert les ornements de l'autel ; les vases, tant ceux qui renfermoient les saintes huiles que ceux qui servoient à l'église, furent enlevés par les soldats, portés au roi, et exposés à la profanation de ce prince et des idolâtres.

C'est une opinion constante de cette aveugle gentilité, que nous tirons les saintes huiles des ossements des défunts, et que nous nous en servons pour ensorceler les peuples, et les transformer en d'autres hommes. Ce qui a fait naître aux gentils cette pensée ridicule, c'est que d'un côté ils savent que nous employons l'onction sainte dans l'administration du bap-

tême, et que d'un autre côté ils voient qu'effectivement ceux qui sont baptisés changent aussitôt de mœurs et de coutumes; qu'ils abhorrent les idoles pour lesquelles ils étoient auparavant pleins de vénération; qu'ils se contentent d'une seule femme après avoir entretenu un grand nombre de concubines; qu'enfin ils mènent après le baptême une vie toute contraire à celle qu'ils menoient avant leur conversion au christianisme. C'est ce qui leur fait dire que nous troublons l'esprit des peuples par des secrets magiques, et que nous les enchantons de telle sorte, qu'ils ne peuvent se défendre d'embrasser le christianisme.

Le roi fut curieux de voir faire en sa présence de ces sortes de métamorphoses; c'est pourquoi il ordonna à quelques soldats gentils de se frotter le corps de cette huile dont les effets étoient si surprenants. Cet ordre les fit trembler de peur, et après avoir balancé pendant quelque temps sans oser répondre, enfin ils supplièrent sa majesté de ne pas exiger d'eux une chose qui leur seroit si préjudiciable, puisque si cette huile touchoit seulement leur chair, ils deviendroient tout autres qu'ils ne sont, et seroient forcés malgré eux d'embrasser la loi des Français. Quelques Mores, moins timides que les soldats, s'offrirent d'eux-mêmes à en faire

l'épreuve ; et comme par cette onction plusieurs fois réitérée, il ne se fit aucun changement dans leur personne, le princese désabusa d'une erreur si extravagante, et témoigna de l'indignation contre le Brame et contre les auteurs d'une semblable imposture. Un catéchiste qui étoit présent, prit de là occasion de parler en faveur de la religion chrétienne, et il montra avec une éloquence naturelle, mais vive et animée, qu'on ne pouvoit l'attaquer que par des mensonges et des calomnies. Son discours fut applaudi, mais il ne produisit aucun effet ; car en cette cour, comme parmi tous ceux qui gouvernent dans l'Inde, dès qu'il se présente une lueur d'intérêt, il n'y a ni vérités ni raisonnements qui prévalent.

Le Brame, doublement mortifié et du mécontentement que le roi venoit de témoigner et de l'inutilité de son entreprise contre le P. Machado, eut recours à un artifice, lequel, s'il eût réussi, auroit mis le christianisme à deux doigts de sa ruine. Son dessein étoit d'avoir un témoignage authentique que le père étoit *Prangui* et qu'il ne différoit en rien des Européens qui habitent les côtes. Un protestant anglais qui s'étoit enfui de Madras, avoit trouvé accès auprès du roi de Tanjaour, et étoit parvenu à être son écuyer. Ce fut de lui que le

Bramo voulut tirer un aveu du prangUinisme du missionnaire. Il le fit venir chez lui, et après des démonstrations extraordinaires de politesse et d'amitié, comme à dessein de réparer une offense qu'il lui auroit faite sans le savoir : « Vous êtes sans doute fâché, lui dit-» il, et vous me voulez du mal, parce que j'ai » fait mettre en prison un homme de votre cas-» te, et qui est même, à se qu'on m'a assuré, » votre Gourou. Mais si à cette occasion vous » gardiez quelque ressentiment contre moi, » certainement vous n'auriez pas tout à fait » raison; je n'ai eu jusqu'ici nulle connois-» sance de l'intérêt que vous prenez à ce pri-» sonnier : je vous honore et je vous affectionne » trop, pour ne pas respecter vos inclinations, » et si vous m'assurez qu'il est de votre caste » et que vous l'honorez de votre protection, à » l'heure même je le fais sortir de prison avec » honneur, et je le remets entre vos mains. »

La Providence permit que le protestant, qui ne pouvoit ignorer que nous fussions les mêmes que les missionnaires de la côte, fit une réponse telle qu'on auroit pu l'attendre du catholique le plus sage et le plus discret. « Je vous pro-» teste, lui dit-il, que je n'ai jamais vu ni en-» tretenu le Gourou dont vous me parlez; ainsi » je ne puis vous dire s'il est Prangui ou non;

» mais c'est un fait qu'il vous est très aisé de » vérifier. Si comme moi il mange de la viande, » s'il boit du vin, s'il fréquente les Parias, il » n'y a point à douter qu'il ne soit de ma caste; » mais si au contraire il observe toutes vos cou- » tumes, s'il n'a à son service que des gens de » haute caste, on ne peut pas raisonnablement » le soupçonner d'être Prangui et de la même » caste que moi »

Le Brame ne s'attendoit pas à une réponse qui lui étoit un moyen présent de justifier sa haine contre le missionnaire et contre ses disciples. L'artifice lui ayant si mal réussi, il en vint à des voies de fait et à des exécutions cruelles. Il fit venir en sa présence deux des catéchistes prisonniers, leur ordonna de renoncer à la loi des Pranguis et de sacrifier aux idoles, sinon qu'il alloit les faire expirer sous les coups de fouet. Ces généreux chrétiens répondirent d'une voix haute et ferme, qu'on leur arracheroit plutôt mille fois la vie que de les faire consentir à ce crime. Aussitôt on leur ôta leurs vêtements, et on les battit d'une manière cruelle. Leur constance lassa enfin le Brame, il eut honte de sa barbarie, et sans parler des pataques qui lui tenoient plus au cœur que tout le reste, il mit les catéchistes en liberté, et les renvoya dans leurs maisons.

Peu après il se fit amener le troisième catéchiste dont il crut venir plus aisément à bout. C'étoit un jeune homme âgé de dix-huit ans, plein de ferveur et de courage, nommé *Xinamutu*. Le Brame n'épargna rien pour le gagner: détours, artifices, caresses, flatteries, promesses, menaces, il mit tout en œuvre pour lui faire découvrir l'endroit où le père Machado avoit enterré son prétendu trésor. Toute la réponse qu'il en tira fut que la pauvreté du missionnaire étoit extrême, et qu'il manquoit même des choses les plus nécessaires à la vie.

Le Brame, chagrin et mécontent de cette réponse, s'emporta contre le jeune homme, et éprouva sa fermeté par plusieurs sortes de tourments qu'il lui fit souffrir durant quelques jours et à plusieurs reprises : mais il ne put vaincre sa constance et son amour pour la vérité. Xinamutu répondit toujours la même chose; savoir, que le père étoit un pauvre Sanias, qui n'avoit rien à lui, et qu'il ne recevoit rien de ses disciples : « On peut, ajouta-t-il, » me trancher la tête, mais on ne me forcera » pas à représenter des trésors imaginaires et » qui n'existèrent jamais. »

Le Brame voyant ses efforts inutiles, tourna toute sa rage contre le P. Machado. Il étoit détenu dans une prison très incommode qui

n'avoit que cinq à six pieds de longueur sur deux de largeur : elle étoit remplie de toutes sortes d'insectes, qui ne lui permettoient pas même de sommeiller, et il ne commença à prendre du repos, qu'après que de charitables chrétiens eurent trouvé le secret de faire passer en cachette jusque dans sa prison des sacs de cendres, dont il couvrit la terre, afin d'y reposer moins durement, et de se garantir des piqûres importunes de ces animaux. Le matin et le soir on ne lui donnoit pour toute nourriture qu'une porcelaine de riz cuit à l'eau avec un peu de lait. Les gentils même ne pouvoient comprendre comment il vivoit si long-temps dans une abstinence si rigoureuse. Enfin on lui fit endurer deux sortes de supplice.

Le premier se nomme *catté* en langue indienne ; c'est une torture très cruelle. On fait joindre les mains au patient et on lui insère entre les doigts des morceaux de bois qu'on lie étroitement ensemble : on le fait asseoir ensuite, les jambes croisées à la manière du pays, et lui posant les mains à terre, on les presse violemment avec des planches et des pierres très pesantes, de telle sorte que le sang sort de tous côtés par les ongles. Il supporta durant une demi-heure un supplice si douloureux ; mais enfin les forces lui manquèrent

et il tomba en défaillance. Alors les soldats, soit par un effet de la compassion naturelle, soit par la crainte de le voir expirer dans ce tourment, lui dégagèrent les mains, et cessèrent de le tourmenter. Il y en a qui assurent que ce fut un More, dont le cœur s'attendrit à ce spectacle, qui donna de l'argent aux soldats pour obtenir sa délivrance.

L'autre supplice qu'on lui fit endurer, bien qu'il ne fût pas sanglant, n'étoit guère plus supportable. On le dépouilla de ses vêtements, ne lui laissant qu'un morceau de toile au milieu du corps; et au temps que le soleil darde ses rayons avec le plus de violence, on le mit sur un mur qui s'élevoit en forme de talus, de même que le chevalet, et on lui attacha deux grosses pierres aux pieds. Ceux qui savent jusqu'à quel point le ciel est brûlant aux Indes, peuvent juger de la rigueur de ce supplice. Il fut exposé de la sorte à un soleil très ardent pendant trois heures; et comme il commençoit à s'affoiblir, on le reconduisit en prison.

Je ne parle point des insultes et des outrages auxquels il fut journellement exposé pendant deux ans moins vingt ou vingt-deux jours que dura sa prison : chaque jour on l'en tiroit pour le promener dans une peuplade voisine, où il servoit de jouet à la populace. Plusieurs fois il

pensa être assommé par une grêle de pierres qu'une soldatesque insolente lui jetoit de toutes parts. Il s'attendoit à finir enfin sa vie par la rigueur de sa prison, ou par les mains des ennemis de Jésus-Christ; mais il n'eut pas ce bonheur après lequel il soupiroit. La liberté lui fut rendue par les soins charitables de M. de Saint-Hilaire, qui sert si utilement la religion par le crédit que son mérite lui donne auprès du Nabab [1], auquel le roi de Tanjaour paie tous les ans le tribut qu'il doit au Mogol. On devroit, ce semble, raconter ici la manière dont le P. Machado fut élargi; mais on s'en dispensera pour ne pas anticiper sur ce qui en sera dit dans une des lettres suivantes, où les circonstances de son élargissement sont détaillées.

LETTRE

Du P. de Bourzes, missionnaire.

De la Mission de Maduré, le 5 février 1715

Vous n'ignorez pas que la cour de Tanjaour s'est toujours déclarée contre le christianisme.

[1] Vice-Roi pour le Mogol dans le Carnate.

Dans la persécution qui arriva il y a treize ou quatorze ans, rien ne fit plus de peine aux chrétiens que de voir enlever leurs enfants de l'un et de l'autre sexe pour les confiner dans les palais du prince. On prenoit tous ceux qu'on trouvoit de bonne caste : plusieurs néanmoins échappèrent à l'attention des officiers qui les recherchoient. Voici quelle étoit la vue du roi de Tanjaour : il prenoit un plaisir extrême aux danses et à tous les tours d'agilité et de souplesse du corps ; c'est à ces sortes d'exercices qu'il appliqua ces jeunes enfants. Outre les maîtres de danse, il leur donna d'autres maîtres pour leur apprendre la musique, les langues et la poésie ; on leur enseigna à jouer des instruments ; enfin, à en juger selon les idées reçues en Europe, on peut dire qu'ils étoient très bien élevés. Mais les Indiens en pensent autrement. Danser, jouer des instruments, ce sont des exercices qui leur paroissent tout à fait bas et indignes d'un homme d'honneur. Mais ce qui touchoit plus sensiblement les parents chrétiens, c'étoit le danger manifeste où étoient leurs enfants de perdre la foi. Le seigneur, en haine duquel ce tendre troupeau étoit dans l'esclavage, veilla sur lui d'une manière bien singulière. Le premier trait de la Providence à leur égard fut le choix qui fut fait

de quelques veuves chrétiennes qu'on enferma avec eux dans le palais, afin de les soigner et de leur tenir lieu de mères. Elles s'appliquèrent d'abord à instruire ces enfants de ce qu'ils étoient, et pour quel crime on les avoit enfermés dans le palais; elles leur firent connoître les obligations de leur baptême et le honheur qu'ils avoient d'être enfants de Dieu; elles leur inspirèrent une grande horreur pour les idoles, et pour ce qui a rapport à leur culte; enfin elles leur enseignèrent les vérités chrétiennes autant qu'elles en étoient capables.

Il y avoit, ce semble, de justes raisons d'appréhender que les filles ne fussent destinées à satisfaire à l'incontinence du prince: c'est ce qui n'arriva point. A la réserve d'une seule qu'on mit dans le sérail, et qui fut donnée pour concubine à un seigneur du palais, les autres ne furent occupées qu'à la danse et à d'autres emplois indifférents. Bien plus, comme le prince n'avoit aucun penchant pour le sexe, non seulement il ne songeoit pas à séduire ces jeunes captives, mais encore, ce qui paroissoit incroyable, il avoit une attention extrême à les conserver dans l'innocence et dans l'éloignement de tout désordre. Je sais sur cela des particularités fort singulières, mais qui me mèneroient trop loin. Il suffit de dire qu'il a été

quelquefois cruel sur des soupçons très mal fondés.

Malgré cette éducation beaucoup moins mauvaise qu'on n'avoit lieu de le craindre dans le palais d'un prince gentil, on ne peut s'empêcher d'avouer que quelques-uns de ces jeunes gens ont donné dans certains écarts, soit en coopérant à l'idolâtrie par crainte ou par complaisance, soit en échappant à la vigilance du prince en ce qui concerne la pureté des mœurs. Mais doit-on s'en étonner? Ne sait-on pas combien il est dangereux, dans un âge si foible, d'habiter les palais des princes, surtout dans l'Inde? Le roi de Tanjaour, voyant que ses précautions n'empêchoient pas le désordre, prit la sage résolution de fixer ces jeunes gens par d'honnêtes mariages; il leur permit de chercher parmi les filles captives celles qui leur agréeroient davantage: on n'eut point d'égard aux castes, parce que dès là qu'on est esclave du palais, ou est déchu de sa caste, ou du moins on est censé faire une caste à part.

Comme l'instruction qu'ils avoient reçue des veuves chrétiennes dans leur enfance n'étoit pas suffisante, Dieu suppléa à ce qui y manquoit, en permettant que quelques catéchistes trouvassent le moyen d'entrer dans le palais, sous prétexte d'y voir leurs enfants, et même

d'y rester quelques jours pour les instruire secrètement. Ces jeunes esclaves, ayant l'esprit déjà ouvert par les sciences du pays qu'on leur avoit apprises avec beaucoup de soin, firent en peu de temps de grands progrès dans la science du salut. On leur envoya dans la suite peu à peu des livres, des chapelets, des images, et ce qui étoit propre à entretenir leur piété. Quelques-uns d'eux, qui avoient plus d'esprit et de vertu que les autres, devinrent comme les chefs et les maîtres de cette chrétienté qu'ils gouvernoient avec une prudence au-dessus de leur âge.

Au reste, quoique le roi de Tanjaour ait été fort décrié à cause de son avarice, il n'épargnoit point la dépense en leur faveur. Outre les appointements ordinaires qui suffisoient pour leur entretien, il visitoit souvent leurs appartements, pour savoir d'eux-mêmes, s'il ne leur manquoit rien, et il leur faisoit fournir exactement tout ce qu'ils demandoient. Mais s'ils gagnoient d'un côté, ils perdoient infiniment de l'autre : il leur falloit chaque jour danser et chanter en sa présence, et ces chansons étoient souvent ou contraires à la pudeur, ou remplis d'éloges des faux dieux; ce qui s'accordoit mal avec la sainteté du christianisme. La Providence a eu encore soin de

lever cet obstacle. Le roi mourut, il y a quelques années; son frère, qui lui a succédé, n'a aucun goût pour ces danses, ni pour les autres exercices où les Indiens font paroître la force et la souplesse du corps; il est entêté de la guerre; et s'il prend plaisir à quelques danses, c'est uniquement à celle qu'on nomme *Tamul-Caligay:* danse molle et efféminée des femmes perdues de réputation. De là vient qu'il ne pense guère aux jeunes gens dont nous parlons. Depuis qu'il est sur le trône, il n'a assisté qu'une seule fois à leurs exercices, encore fut-ce par hasard. On assure même qu'à son avénement à la couronne, il songea à les renvoyer du palais; mais il en fut détourné par sa mère, qui lui représenta que ce seroit une chose honteuse pour lui, de congédier des gens que son frère avoit entretenus et élevés comme ses propres enfants.

Ainsi rien n'empêche ces jeunes néophytes d'être de parfaits chrétiens, sauf la captivité qui les prive du secours des missionnaires, et par conséquent de l'usage des sacrements. A cela près, ils se comportent d'une manière très édifiante. Car, en premier lieu, ils ont chacun dans leur appartement, qui est composé de trois petites chambres, un endroit où ils font régulièrement, matin et soir, leurs

prières. En second lieu, ils s'assemblent les fêtes et les dimanches, pour réciter ensemble certaines prières qui sont en usage dans la mission, par lesquelles on supplée en quelque sorte au saint sacrifice de la messe, quand on ne peut pas l'entendre. Ils y ajoutent plusieurs autres prières, comme les Litanies, le Chapelet, etc. Ils font une lecture spirituelle, ils chantent des cantiques, etc. Enfin, ils célèbrent les grandes fêtes, même avec pompe : ils ornent l'autel de fleurs, et, comme ils savent jouer des instruments, ils entremêlent leurs prières de symphonies : quelquefois ils font des feux d'artifices en signe de réjouissance.

Il étoit bien difficile que les choses se passant avec cet éclat au milieu du palais, le prince n'en fut averti. Les ennemis de la foi eurent soin de lui en porter des plaintes, et de mêler à leurs accusations beaucoup de calomnies. Le roi ordonna aux néophytes de venir rendre compte de leur conduite : ils parlèrent si fort à propos, que le prince parut satisfait de leurs réponses : et depuis ce temps-là on ne les a jamais inquiétés. Cette indulgence ne m'a pas tout à fait surpris : car bien qu'une des principales raisons qui attire tant d'ennemis à notre sainte religion, c'est qu'elle anéantit la religion du pays; cependant, il est vrai de dire que

cette raison ne touche pas le commun des Indiens. Ce qui rend la religion odieuse, c'est qu'elle est prêchée par des gens qu'on soupçonne d'être *Pranguis*. On entend maintenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris et d'horreur que les Indiens y ont attachée. Ce qui la rend odieuse cette loi sainte, c'est qu'elle est regardée comme la loi des Européens, des *Parias*, des *Paravas*, des *Mucuas*, et d'autres castes qui passent pour infâmes aux Indes; c'est qu'elle défend de concourir à l'idolâtrie, de traîner les chars des idoles, et de prendre part aux fêtes des gentils. A cela près, la religion, quand elle est bien exposée, attire l'admiration des Indiens. Or, les chrétiens qui sont enfermés dans le palais, n'ont presque aucun de ces obstacles : ils n'ont aucun commerce avec ceux qui sont d'une caste basse, ni avec les missionnaires, que leur couleur naturelle fait soupçonner d'être *Pranguis* : on ne les appelle point non plus aux corvées propres des idoles, et ils n'ont point la peine de s'en défendre; cela fait qu'on les laisse en repos sous les yeux même du roi, tandis que hors de là les autres chrétiens sont continuellement inquiétés. Ainsi cette chrétienté se conserve sans peine. Les fautes qui échappent aux particuliers, ne sont pas impu-

nies : les plus distingués s'assemblent, et ayant bien examiné la nature de la faute, ils imposent une pénitence au coupable, ils l'excommunient même en quelque sorte, si la faute le mérite, en l'excluant des assemblées, et en interdisant aux autres tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il ait réparé le scandale qu'il a donné.

Outre les enfants des chrétiens qui furent enfermés dans le palais, en haine du christianisme, quelques autres, quoique gentils, y ont été mis pareillement, pour punir leurs pères des fautes qu'ils avoient commises, principalement dans les intendances et dans la levée des deniers publics. Mais en quoi l'on doit admirer la Providence, c'est que plusieurs d'entre eux ont trouvé, dans leur captivité même, la liberté des enfants de Dieu. Les filles infidèles qui ont épousé des chrétiens, ont embrassé la foi; quelques hommes instruits par les chrétiens, et édifiés de leur conduite irréprochable, se sont convertis et ont été baptisés, ou sont maintenant catéchumènes. Ainsi le nombre des chrétiens augmente de jour en jour, et l'on voit avec admiration la bonne odeur de Jésus-Christ se répandre dans un palais, qui d'ailleurs est le séjour de tous les vices.

Cette chrétienté s'accroît encore par les

fruits du mariage; plusieurs ont déjà des enfants, à qui ils n'ont pas manqué de conférer le baptême. Le nombre de ces chrétiens captifs est, à ce qu'on m'a assuré, de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix. Ce qu'on ne peut assez déplorer, c'est qu'ils soient privés de la participation des sacrements. Quelques-uns ont trouvé le moyen de sortir; l'un d'eux en ayant obtenu la permission, ne retourna plus au palais; il se retira dans la mission de Carnate, où il servit de catéchiste. Il est mort, et est encore aujourd'hui fort regretté des missionnaires. La fuite de celui-là a fait resserrer les autres, de crainte qu'ils ne suivissent son exemple. Cependant, sous ombre d'aller voir leurs parents, d'assister à quelque mariage, ou sous quelque semblable prétexte, quelques-uns ont eu le bonheur d'aller à l'église et d'y participer aux sacrements. Les uns sont allés à Elacurrichi, où le père Machado les a confessés et communiés. D'autres sont venus me trouver à Eilour, et ils m'ont extrêmement édifié. L'un d'eux, qui est fils de mon catéchiste, est fort habile dans les langues du pays. Outre le tamul, qui est sa langue naturelle, il sait le telongou, le maratte, le turc, et même le samuseradam, qui est la langue savante. Il en vint un autre qui me fit sa confession générale

avec des sentiments de piété dont je me souviendrai toute ma vie. Trois de ces jeunes femmes captives, dont l'une s'est convertie dans le palais, vinrent me trouver à mon église, et je fus charmé de leur piété. J'étois vivement touché quand je considérois que ces pauvres gens n'avoient perdu le rang d'honneur qu'ils auroient eu dans leur caste, et n'étoient prisonniers, que parce qu'ils étoient nés de parents chrétiens; et en même temps, je remerciois le Seigneur des moyens qu'il leur donne pour se sanctifier. J'espère que sa Providence, qui a tant fait en leur faveur, achèvera son ouvrage. Ils ont déjà fait quelques tentatives pour obtenir du moins un peu plus de liberté. Un jour que le roi sortoit, ils fendirent la foule des courtisans et des officiers, sans que personne osât les arrêter, car ils ont le privilége de ne pouvoir être châtiés que par l'ordre exprès du roi; et s'approchant du prince : « C'est à votre » justice, lui dirent-ils, que nous avons re» cours; on nous retient dans la plus étroite » captivité. Il ne nous est pas permis de sortir, » ni d'aller chercher les choses les plus néces» saires à la vie; on nous les vend le double de » ce qu'elles coûtent au marché. Craint-on que » nous ne prenions la fuite? Hé, où pourrions» nous aller? De quoi sommes-nous capables,

» et comment gagnerions-nous de quoi vivre? » N'avons-nous pas nos familles dans le palais, » qui répondent de nous? Nous vous regardons » comme notre père; ordonnez qu'on nous » traite comme vos enfants. » Le roi ne s'offensa pas de ce discours; il les écouta avec bonté, et leur promit d'examiner leur demande à son retour.

Quelques-uns de nos missionnaires se flattent que ce palais est peut-être un séminaire, d'où sortiront plusieurs excellents catéchistes : car si le prince leur rend un jour la liberté, comme il y a quelque lieu de l'espérer, ils ne sont point propres à d'autres emplois; et comme ils sont habiles dans la connoissance des langues, et que d'ailleurs ils ont beaucoup de piété, ils sont très capables de bien remplir les fonctions de catéchistes. Qu'il seroit glorieux à la religion, si Dieu permettoit que dans la cour la plus ennemie de la loi chrétienne se fussent formés ceux-là mêmes que sa Providence destinoit à en être les prédicateurs!

LETTRE

Du même missionnaire.

De la mission de Maduré, le 25 novembre 1718.

Le secours qu'on m'a envoyé cette année de France est venu fort à propos. Il y a un an entier que la famine fait ici de grands ravages. Je me suis trouvé chargé de dix catéchistes et de trois élèves : ce sont treize familles qu'il m'a fallu nourrir. J'ai été heureux d'avoir réservé une petite somme des années précédentes, où j'avois moins de catéchistes : car la mission est si épuisée, qu'elle n'auroit pas pu m'aider dans ce pressant besoin. Nous ne pouvons donc, ni moi ni mes néophytes, avoir assez de reconnoissance pour les personnes charitables qui nous ont fait ressentir l'effet de leurs libéralités. Il semble que les luthériens aient dessein d'imiter le zèle que les catholiques ont eu de tout temps pour étendre la connoissance du vrai Dieu parmi les nations idolâtres. Le roi de Danemarck fait de grandes dépenses

pour l'entretien de quelques prédicants à Tranquebar; c'est une place danoise située sur la côte de Cholamandalam, ou, comme on dit en Europe, de *Coromandel.* Il leur fournit l'argent nécessaire pour les entretenir eux et plusieurs catéchistes, pour payer des maîtres d'école, pour acheter une imprimerie et faire imprimer des livres tamuls, pour acheter de petits enfants et en faire des luthériens. On assure qu'à force d'argent ils ont gagné à leur secte environ cinq cents personnes. Pour nous il ne nous est pas permis d'assister ouvertement nos néophytes, quand même nous en aurions les moyens : c'est sur quoi on m'a donné des avis très sérieux, de crainte que le *Maniacarren* (c'est ainsi qu'on appelle le gouverneur d'une ou de plusieurs peuplades) ne s'imaginât que je suis riche. Ce seul trait est bien capable de faire connoître quel est le pays où nous vivons. Il n'en est pas de même des prédicants luthériens : ils sont dans une ville danoise, où ils n'ont rien à craindre de l'avarice des gentils.

Je ne vous parle point de ce qui s'est passé durant la détention du P. Emmanuel Machado; mais la reconnoissance m'engage à vous entretenir de la manière dont il a été délivré de sa prison. Vous connoissez de réputation M. de Saint-Hilaire. C'est un gentilhomme de Gas-

cogne, que ses aventures, ou plutôt la divine Providence, a conduit aux Indes, pour y servir la religion, comme il a fait en plusieurs rencontres. Il est en qualité de médecin auprès de Baker-Saibu, gouverneur de la forte place de Velour, dans le Carnate, et neveu du Nabab. Dieu bénit visiblement les remèdes qu'il donne : il a fait des cures dont les plus habiles médecins de l'Europe se feroient honneur. Il est aussi médecin du Nabab lui-même, et il s'attire l'estime de tout le monde par l'intégrité de ses mœurs, et par sa libéralité qu'il pousse quelquefois au de-là des bornes. Peu après que le P. Machado fut arrêté, nous nous adressâmes à lui, dans l'espérance qu'une lettre qu'il nous procureroit du Nabab, obtiendroit la délivrance du missionnaire, parce que le roi de Tanjaour est tributaire du Mogol, et c'est le Nabab (ou vice-roi pour le Mogol) qui vient presque tous les ans lever ce tribut. Ce prince, à la sollicitation de M. Saint-Hilaire, écrivit plusieurs lettres; mais elles ne produisirent aucun effet. Un prince européen auroit pris feu : mais le flegme indien ne s'échauffe pas si aisément Nous avions perdu toute espérance, mais M. de Saint-Hilaire ne se rebuta pas. Le Nabab étant venu l'année passée sur les confins de Tanjaour pour lever le tribut,

M. de Saint-Hilaire recommanda fort le P. Machado à plusieurs seigneurs turcs du premier rang, et accompagna sa recommandation de présents considérables. Heureusement pour nous, Candogi-Vichitiram, favori du roi de Tanjaour, vint au camp du Nabab. Les seigneurs turcs le pressèrent si fort, qu'il promit avec serment de procurer la liberté au missionnaire: il tint sa parole. Le P. Machado sortit de prison le 6 juin, après y avoir été retenu près de deux ans, et y avoir souffert d'extrêmes incommodités. Il alla aussitôt remercier M. de Saint-Hilaire et les seigneurs mahométans qui s'étoient intéressés pour sa délivrance, surtout Baker-Saibu. Celui-ci lui fit beaucoup de caresses, l'embrassa, et lui fit présent de quelques pièces de mousselines et de soie. Il le fit promener par la ville monté sur un éléphant, et M. de Saint-Hilaire précédoit à cheval cette espèce de triomphe.

Vous croirez peut-être que le roi de Tanjaour, en persécutant le pasteur, n'aura pas épargné les ouailles; cependant, par une providence particulière de Dieu, les chrétiens ont été tranquilles, ceux même qui demeurent dans le palais. Aussi est-ce bien moins le roi de Tanjaour qui fit arrêter le P. Machado, qu'un de ses premiers ministres, nommé Anandaran,

qui, après s'être saisi du Père, fit espérer au roi qu'il en tireroit des sommes considérables. C'est chez ce Brame, et non dans les prisons du roi, que le Père a été tourmenté et retenu si long-temps prisonnier. Il s'est élevé d'autres orages qu'il nous a fallu essuyer, particulièrement dans le Marava : il n'y a rien eu d'assez singulier pour vous en faire part. Cette année le P. Ricardi, jésuite piémontais, a été aussi arrêté par les gentils : mais sa détention n'a eu aucune suite fâcheuse.

La famine dont je vous ai parlé nous a procuré un avantage, qui seul peut nous dédommager des autres maux qu'elle nous a causés. Nos catéchistes ont baptisé quantité d'enfants qui mouroient de faim, dont la plupart sont déjà dans le Ciel. Le P. Michel Bertholdo, supérieur de cette mission, a signalé en cela son zèle; je crois que dans la seule ville de Trichirapaly il a administré le baptême à près de trois cents enfants.

LETTRE

Du P. le Caron, missionnaire.

A Pondichery, ce 15 octobre 1718.

Je suis enfin arrivé à l'heureux terme qui, depuis plus de douze ans, a été l'unique objet de mes vœux les plus ardents. Dieu en soit éternellement béni. On a bien raison d'appeler cette mission *la mission des saints*; si ceux qui y viennent travailler ne le sont pas encore, elle leur fournit les moyens de le devenir: c'est ce qui fait ma plus douce consolation. La vie dure et pénitente de nos missionnaires, les persécutions presque continuelles, les prisons, la mort même, à quoi ils sont sans cesse exposés, les détachent aisément des choses de la terre, et ne les attachent qu'à Dieu, leur unique appui.

En arrivant ici je trouvai deux de nos Pères portugais de la mission de Maduré, qui y étoient venus pour se délasser de leurs travaux apostoliques. Il me sembloit voir ces pre-

miers apôtres de l'Église naissante s'entretenir des progrès de l'Évangile dans les contrées idolâtres, de leurs souffrances, et de leurs combats pour la cause de Jésus-Christ. J'étois charmé de leur entendre raconter les principales circonstances de la glorieuse mort du P. Jean de Brito, les rigueurs extrêmes que les Mores exercèrent l'an passé sur un de leurs Pères; l'ayant appliqué deux fois à une cruelle torture qu'il soutint avec une constance héroïque, et tant d'autres traverses que l'ennemi de la foi leur suscite tous les jours. Je n'ai pas joui long-temps de l'aimable compagnie de ces Pères : trois jours après mon arrivée, ils apprirent que les idolâtres excitoient de nouveaux troubles et inquiétoient leur troupeau; ils partirent le même jour à neuf heures du soir en habit de pénitent pour aller conjurer l'orage.

Vous êtes sans doute dans l'impatience d'apprendre des nouvelles de mon voyage : je vous satisferai en peu de mots. Nous nous embarquâmes à Saint-Malo les premiers jours de mars, et après avoir attendu durant près de trois semaines les vents favorables, on leva l'ancre le 20 du même mois. Le 4 avril nous arrivâmes à Sainte-Croix de Ténériffe, l'une des Canaries. Nous en partîmes le 6, et à plus de trente lieues de-là nous découvrions assez distinctement le pic de Ténériffe :

c'est une montagne d'une hauteur prodigieuse; son sommet étoit couvert de neige, tandis que nous éprouvions au pied de la colline d'excessives chaleurs. Comme la semaine sainte approchoit, nous donnâmes à l'équipage une retraite de huit jours, qui se fit aussi tranquillement que si nous eussions été dans une maison religieuse. Tout le monde fit ses pâques avec de grands sentiments de piété. Durant le voyage, on faisoit exactement la prière matin et soir, on récitoit le chapelet à deux chœurs, on faisoit l'examen de conscience, on assistoit à une lecture spirituelle, et l'on approchoit souvent des sacrements. Ces bonnes œuvres ont attiré visiblement sur nous les bénédictions du ciel. Trois mois entiers nous n'avons vu que le ciel et la mer. Les calmes, qui par leur durée sont tant à craindre sous la ligne, nous ont peu retardés; et les grandes chaleurs ne s'y sont fait sentir que sept ou huit jours. Il paroissoit de temps en temps de gros poissons, dont plusieurs se laissoient prendre à l'hameçon; des baleines longues de trente pieds se sont approchées plusieurs fois de notre vaisseau, elles exhaloient une odeur qui empoisonnoit.

Au commencement de juillet, nous abordâmes à l'île d'Anjouan, qui est à plus de quatre mille lieues de France. Les insulaires vinrent sur une écorce d'arbre nous apporter

des fruits. Pour une aiguille, on avoit six grosses oranges. Etant descendus à terre, je vis donner quatre gros chapons pour un gobelet de deux sous. On prit, pour la provision du navire, trente bœufs, plus de cinquante cabris, quantité de volaille, du riz, des légumes et beaucoup d'autres choses : le tout ne coûta pas cent écus.

Nous ne nous arrêtâmes là que deux jours, et nous fîmes route vers la côte de Goa. Du plus loin que nous l'aperçûmes, nous invoquâmes saint François-Xavier. De là nous allâmes à Tranquebar, où les Danois ont une belle forteresse qui n'est qu'à vingt-cinq ou trente lieues de Pondichery. Le roi de Danemarck y a fait bâtir un beau séminaire, où on élève les enfants des idolâtres dans la religion protestante. Il leur donne chaque année deux mille écus pour leur entretien. Celui qui est chargé de ce séminaire alla il y a deux ans en Europe : il ramassa, pour cet établissement, de grosses aumônes en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Il a voulu entreprendre depuis quelque temps la conversion des Brames : il s'avança pour cela dans les terres, et il fit quelques instructions devant un grand peuple, que la nouveauté avait attiré. Il ignoroit apparemment l'horreur que les Indiens ont pour le vin, et pour toute autre liqueur ca-

pable d'enivrer : se trouvant un peu altéré au milieu d'une instruction, il tira de sa poche une petite bouteille de vin, dont il vida la moitié, et donna le reste à son compagnon. Les Brames s'offensèrent d'une action si opposée à leur manière : ils l'abandonnèrent sur le champ, et le décrièrent dans le pays. Ce pauvre prédicant fut contraint de se retirer tout honteux avec sa femme et ses enfants dans son séminaire.

Enfin, le 20 août nous arrivâmes à Pondichéry, après cinq mois de la plus belle et de la plus heureuse navigation, sans tempête, sans danger, sans accident, sans maladie. Douze jours après, le P. Boudier, avec qui j'avois fait le voyage, partit sur le même vaisseau pour le royaume de Bengale, qui est à trois cents lieues d'ici. Il fallut nous séparer après avoir vécu dix ans ensemble dans une grande union : ces sortes de séparations coûtent à la nature. Je le conduisis sur le bord de la mer, et là nous nous embrassâmes tendrement, peut-être pour la dernière fois. Pour moi, l'on m'a destiné à la mission de Carnate, la plus avancée dans les terres : je serai éloigné de quelques journées du P. le Goc qui soutient avec un courage admirable la vie austère des grands pénitents de l'Inde. Je m'applique pour cela à l'étude de la langue *tclon-*

gou. Accordez-moi les secours de vos prières, et recommandez-moi souvent à la très sainte Vierge. Trop heureux si je pouvois avoir le sort ou du P. Brito qui eut la tête tranchée pour la foi dans le Marava, ou des Pères Mauduit et de Courbeville qui furent empoisonnés, ou des Pères Faure et Bonnet qui ont été massacrés par les Nicobarins.

LETTRE

Du P. Hippolyte Desideri, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Ildebrand Grassi, missionnaire de la même Compagnie, dans le royaume de Maïssour. (*traduit de l'italien.*)

A Lassa, le 10 avril 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La Paix de N. S.

AYANT été destiné à la mission de Thibet, je partis de Goa le 20 novembre 1713, et j'arrivai à Surate le 4 janvier 1714. Comme je fus

obligé d'y faire quelque séjour, je profitai de ce loisir pour m'appliquer à la langue persane. Le 26, je pris la route de Delhy, et j'y arrivai le 11 mai. J'y trouvai le P. Manuel Freyre qui étoit destiné à la même mission, et ce fut le 23 septembre que nous commençâmes ensemble notre marche vers le Thibet. Nous passâmes par Lahor, où nous arrivâmes le 10 octobre, et nous eûmes la consolation d'y administrer les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie à quelques chrétiens destitués de de pasteurs. Nous partîmes de Lahor le 19 octobre, et en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucase. C'est une longue suite de montagnes très hautes et très escarpées. Après en avoir passé une, on en trouve une seconde plus haute que la première : celle-ci est suivie d'une troisième; et plus on monte, plus on trouve à monter, jusqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui se nomme *Pir-Pangial*. Les gentils ont un profond respect pour cette montagne; ils y apportent des offrandes, et ils rendent un culte plein de superstitions à un vénérable vieillard, auquel ils prétendent que la garde de ce lieu est confiée. C'est là sans doute un reste de souvenir qu'ils ont de l'histoire de Prométhée, lequel, selon la fiction des poëtes, fut attaché au Caucase.

Le sommet des plus hautes montagnes est toujours couvert de neiges et de glaces. Nous employâmes douze jours à passer ces montagnes à pied, traversant avec des peines incroyables d'impétueux torrents qui se forment de la fonte des neiges, et qui se précipitent avec rapidité à travers les pierres et les rochers. Ces rochers et ces torrents auxquels il faut résister sans cesse, rendent ces passages extrêmement difficiles, et je me suis souvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui passoit en même temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courants : je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à souffrir, pour n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtements convenables à un si rude climat.

Quoique d'ailleurs si affreux, ce pays ne laisse pas d'être agréable en plusieurs endroits par la multitude et la variété des arbres, par la fertilité du terroir, et par les différentes peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits états dont les princes dépendent du Mogol. Les chemins ne sont point partout si impraticables, que des voyageurs ne fassent à cheval ou dans un *giampan* (espèce de palanquin).

Le 10 mars, nous arrivâmes à Cachemire : la prodigieuse quantité de neige qui tombe

pendant l'hiver, et qui ferme absolument les passages, nous obligea d'y demeurer six mois. Une maladie causée apparemment par les premières fatigues que j'avois essuyées, me réduisit à l'extrémité. Je ne laissai pas de continuer l'étude de la langue persane, et de faire des recherches sur le Thibet; mais quelques soins que je pusse prendre, je n'eus alors connoissance que des deux Thibets: l'un s'étend du septentrion vers le couchant, et s'appelle *petit Thibet* ou *Baltistan*; il est à peu de journées de Cachemire; ses habitants et les princes qui le gouvernent, sont Mahométans et tributaires du Mogol. Quelque fertile que soit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très stérile pour les prédicateurs de l'Évangile. Une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y a à faire dans les contrées où la secte de Mahomet domine.

L'autre Thibet, qu'on nomme le *grand Thibet* ou *Buton*, s'étend du septentrion vers le levant, et est un peu plus éloigné de Cachemire. La route en est assez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines; on passe d'ordinaire par des défilés. Les six ou sept premières journées ne sont pas fort rudes; mais dans la suite les chemins deviennent très difficiles à cause des vents qui y règnent, des neiges, et de la rigueur extrême du

froid, à quoi il faut ajouter la nécessité de prendre le repos de la nuit sur la terre nue, quelquefois même sur la neige ou sur la glace.

Le grand Thibet commence au haut d'une affreuse montagne, toute couverte de neige, nommée *Kantel*. Un côté de la montagne est du domaine de Cachemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Cachemire le 17 mai 1715, et le 30, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, nous passâmes cette montagne, c'est-à-dire que nous entrâmes dans le Thibet. Il étoit tombé quantité de neige sur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, jusqu'à *Leh* ou *Ladak* (forteresse ou réside le roi), se fait entre des montagnes qui sont une vraie image de la tristesse, de l'horreur, et de la mort même. Elles sont posées les unes sur les autres, et si contiguës, qu'à peine sont-elles séparées par des torrents qui se précipitent avec impétuosité, et qui se brisent avec tant de bruit contre les rochers, que les plus intrépides voyageurs en sont étourdis et effrayés. Le haut et le bas des monts sont également impraticables; on est obligé de marcher à mi-côte, et le chemin y est d'ordinaire si étroit qu'à peine y trouve-t-on assez d'espace pour poser le pied; il faut donc marcher à pas comptés et avec une extrême précaution.

Pour peu qu'on fît un faux pas, on roule-

roit dans des précipices avec un grand danger de la vie, ou du moins de se fracasser les bras et les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageoient avec nous. Encore si ces montagnes avoient des arbrisseaux auxquels on pût se tenir; mais elles sont si stériles, qu'on n'y trouve ni plantes, ni même un seul brin d'herbe. Faut-il passer d'une montagne à l'autre, on a à traverser des torrents impétueux qui les séparent, et l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites et tremblantes, ou quelques cordes tendues et entrelassées de branchages verts; on est souvent contraint de se déchausser pour appuyer le pied avec moins de risque. Je vous avoue que je frémis encore au seul souvenir de ces affreux passages.

La difficulté des chemins n'est pas la seule incommodité de cette route; il faut y joindre le froid le plus piquant, des vents furieux, des neiges abondantes, la nécessité de dormir sur la terre, exposé aux injures d'un si rude climat, et de ne se nourrir que de la farine de *sattu* (espèce d'orge). Les habitants du pays la mangent telle qu'elle est; pour nous, nous la prenions d'ordinaire en bouillie, et ce n'étoit pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire.

Les yeux souffrent une nouvelle incommodité

de la réverbération des rayons du soleil, qui, tombant sur la neige, éblouissent et rendent presque aveugle. Je fus obligé de me bander les yeux, ne laissant de jour que ce qui étoit précisément nécessaire pour me conduire. Enfin, de deux en deux jours, on trouve des douaniers, qui, non contents d'exiger les droits ordinaires, demandent tout ce qu'il leur plaît, et à quelque titre qu'il leur plaise.

Dans ces provinces montagneuses on ne trouve point de grandes villes : il n'y a point de monnoie particulière, on se sert de celle du Mogol; chaque pièce vaut cinq *jules* romains. Le commerce se fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Cachemire à Ladak, qui dura quarante jours, et nous n'y arrivâmes que le 25 juin. Ce royaume du second Thibet a un seul *Ghiampo* ou roi absolu; celui qui règne aujourd'hui se nomme *Nima Nangial*; il a sous lui un roi tributaire. Les premières peuplades qu'on rencontre sont mahométanes; les autres sont habitées par des gentils, moins superstitieux qu'on ne l'est dans les autres contrées idolâtres.

Voici ce que j'appris de la religion du Thibet. Ils appellent dieu *Konciok*, et ils semblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité; car tantôt ils nomment *Konciok-Cik* (Dieu un),

et tantôt *Kanciok-Sum* (Dieu trin). Ils se servent d'une espèce de chapelet, sur lequel ils prononcent ces paroles : *Om, ha, hum.* Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *Om* signifie *intelligence* ou *bras*, c'est-à-dire, *puissance*; que *ha* est *la parole*; que *hum* est *le cœur* ou *l'amour*, et que ces trois mots signifient Dieu. Ils adorent encore un nommé *Urghien*, qui naquit, à ce qu'ils disent, il y a sept cents ans. Quand on leur demande s'il est dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il est tout ensemble, dieu et homme, qu'il n'a eu ni père ni mère, mais qu'il est né d'une fleur. Néanmoins leurs statues représentent une femme qui a une fleur à la main, et ils disent que c'est la mère d'*Urghien*. Ils adorent plusieurs autres personnes qu'ils regardent comme des saints. Dans leurs églises on voit un autel couvert d'une nappe avec un parement : au milieu de l'autel est une espèce de tabernacle, où, selon eux, Urghien réside, quoique d'ailleurs ils assurent qu'il est dans le ciel.

Les Thibetains ont des religieux nommés *Lamas*. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du siècle : ils ne tressent point leurs cheveux, et ne portent point de pendants d'oreilles comme les autres; mais ils ont une tonsure semblable à celle de nos religieux, et ils sont obligés

garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la loi, qui sont écrits en une langue et en des caractères différents de la langue et des caractères ordinaires. Ils récitent certaines prières en manière de chœur. Ce sont eux qui font les cérémonies, qui présentent les offrandes dans les temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du blé, de l'orge, de la pâte et de l'eau dans de petits vases fort propres. On mange comme une chose sainte ce qui a été offert de la sorte. Les Lamas sont dans une grande vénération : ils vivent d'ordinaire en communauté, et séparés de tout commerce profane ; ils ont des supérieurs locaux, et outre cela un supérieur général, que le roi même traite avec beaucoup de respect.

Le roi et plusieurs autres de sa cour nous regardoient comme des lamas de la loi de Jésus-Christ, venus d'Europe. Lorsqu'ils aperçurent que nous récitions notre office, ils eurent la curiosité de voir les livres que nous lisions, et ils nous demandoient avec empressement ce que représentoient les images qu'ils y trouvoient. Après les avoir bien examinées, ils disoient tous ensemble, *nura* (cela est fort bien). Ils ajoutoient deux choses, 1° que leur livre est assez semblable au nôtre; c'est ce que je ne puis me persuader : ce qui me paroît de

plus certain, est qu'à la vérité plusieurs d'entre eux savent lire leurs livres mystérieux, mais que personne ne les entend. 2° Ils disoient souvent : « Oh ! si vous saviez notre langue » ou bien si nous comprenions la vôtre, que » nous aurions de plaisir à vous entendre ex- » pliquer votre religion ! » Ce qui fait voir que ces peuples seroient assez disposés à goûter les vérités chrétiennes.

Les Thibetains sont d'un naturel doux et docile, mais inculte et grossier. Il n'y a parmi eux ni sciences ni arts, quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit. Ils n'ont point de communication avec les nations étrangères : nulle sorte de viande ne leur est interdite; ils rejettent la métempsycose, et la polygamie n'a point lieu parmi eux; trois articles en quoi ils sont bien différents des idolâtres indiens.

Quant à la nature du climat, il est fort rude, ainsi qu'on peut l'inférer de ce que j'ai dit. L'hiver est presque la seule saison qui y règne toute l'année. En tout temps la cime des montagnes est couverte de neige; la terre ne produit que du blé et de l'orge : on n'y voit presque ni arbres, ni fruits, ni légumes. Les maisons sont petites, étroites, faites de pierres posées grossièrement et sans art les unes sur les autres. Ils n'usent que d'étoffes de laine pour leurs vêtements. Depuis que nous sommes à Ladak, nous n'avons eu pour logement que

la cabane d'un pauvre homme de Cachemire, qui vit d'aumônes.

Deux jours après notre arrivée, nous allâmes visiter le *Lompo* : c'est la première personne après le roi, et on l'appelle son bras droit. Le 2 juillet nous eûmes la première audience du roi, qui nous reçut assis sur son trône. Le 4 et le 8, nous fûmes appelés pour la seconde et troisième fois, et alors il nous traita plus familièrement. Le 6 nous rendîmes visite au grand *Lama*. Il étoit accompagné de plusieurs autres *Lamas*, dont un est fils du Lompo, et un autre est proche parent du roi. Ils nous reçurent avec beaucoup d'honnêtetés, et nous présentèrent quelques rafraîchissements selon l'usage du pays.

Ces honneurs et ces témoignages d'amitié n'empêchèrent pas qu'on ne nous inquiétât. Le commerce de laine attire à Ladak quantité de Mahométans qui viennent de Cachemire. Quelques-uns d'eux, soit par jalousie, soit par haine du nom chrétien, dirent au roi et à ses ministres, que nous étions de riches marchands, qui portions avec nous des perles, des diamants, des rubis, diverses pierreries et d'autres marchandises précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à quelques vexations. Un député de la cour vint faire une visite dans notre logis : tout lui fut ouvert, et

le rapport qu'il fit au roi excita sa curiosité. Il se fit apporter une corbeille et une bourse de cuir, où étoient nos petits meubles, c'est-à-dire, du linge, des livres, divers écrits, quelques instruments de mortification, des chapelets et des médailles. Le roi ayant tout examiné, dit hautement qu'il avoit plus de plaisir à considérer ces sortes de meubles, qu'à voir des perles et des rubis.

Telle étoit ma situation, et je ne pensois plus qu'à fixer mon séjour dans un pays où j'étois résolu de souffrir tout ce qu'il plairoit au Seigneur : j'étois même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe, où je pourrois travailler au salut des ames : je commençois déjà à apprendre la langue, dans l'espérance de voir un jour naître, parmi ces rochers du Thibet, quelque fruit agréable aux yeux de la divine Majesté, lorsqu'on nous apprit qu'il y avoit un troisième Thibet. Après plusieurs délibérations il fut conclu, contre mon inclination, que nous irions en faire la découverte. Ce voyage est d'environ six à sept mois, par des lieux déserts et dépeuplés. Ce troisième Thibet est plus exposé aux incursions des Tartares qui sont limitrophes, que les deux autres Thibets.

Nous partîmes donc de Ladak le 17 août 1715, et nous arrivâmes à Lassa, d'où j'ai

l'honneur de vous écrire, le 18 mars 1716. Je vous laisse à conjecturer ce que j'ai eu à souffrir durant ce voyage au milieu des glaces, des neiges et du froid excessif qui règne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains tribunaux du royaume nous firent une affaire assez embarrassante. Il a plu à Dieu d'apaiser cet orage de la manière que je vais vous le raconter. Je passois devant le palais pour me rendre à un de ces tribunaux. Le roi, qui m'aperçut d'un balcon où il étoit avec un de ses ministres, s'informa qui j'étois. Ce ministre étoit instruit de notre affaire; et comme il est plein de droiture et d'équité, il saisit cette occasion pour représenter au prince l'injustice qui nous étoit faite. Le roi me fit appeler sur le champ, et donna ses ordres afin qu'on cessât de nous chagriner.

Quelques jours après étant allé rendre visite au ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches avec bonté sur ce que je ne m'étois pas encore présenté au roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des grands sans leur faire quelque présents, je n'avois rien qui méritât d'être offert à un si grand prince. Mon excuse, toute légitime qu'elle étoit, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, et me rendre au palais. Plus de cent personnes de distinction qui de-

mandoient audience se trouvoient dans la salle. Deux officiers vinrent prendre leur nom selon la coutume, et portèrent la feuille au roi, qui me fit entrer aussitôt avec un grand lama. Le présent de celui-ci étoit considérable, et le mien de très peu d'importance : cependant celui du lama resta à la porte selon l'usage, et le roi se fit apporter le mien; et pour témoigner combien il en étoit content, il le garda auprès de lui : ce qui est en cette cour une marque singulière de distinction. Il me fit asseoir vis-à-vis et fort près de sa personne; et pendant près de deux heures, il me fit une infinité de questions, sans parler à qui que ce fût de ceux qui étoient présents. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia. Je cherchai plusieurs fois à profiter des bonnes dispositions du prince, pour l'entretenir, dès cette première visite, de notre sainte religion, et de la mission que j'étois prêt à entreprendre dans ses états; mais les circonstances ne me le permirent pas. Ce prince est tartare de nation. Il y a quelques années qu'il a conquis ce royaume, qui n'est pas fort éloigné de la Chine : car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pékin. Il en est venu depuis peu un ambassadeur qui s'en est déjà retourné. J'ai l'honneur, etc.

FIN DU VINGTIÈME VOLUME.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettre du P. Bouchet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Huet, ancien évêque d'Avranches. 1

Lettre du P. Bouchet, à M. le président Cochet de Saint-Vallier. 77

Lettre du P. le Gac, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Joseph le Gac, son frère, de la même Compagnie. 129

Relation de ce qui s'est passé dans les missions de Maravá et de Tanjaour, pendant les années 1714 et 1715, tirée d'un Mémoire portugais adressé au très révérend P. Michel-Ange Tamburini, général de la Comp.ᵉ de Jésus. 183

Lettre du P. de Bourzes, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame la comtesse de Soudé. 212

Lettre du même missionnaire 224

Lettre du P. le Caron, missionnaire. 229

Lettre du P. Hippolyte Desideri, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Ildebrand Grassi, de la même Compagnie, dans le royaume de Maissour. (*Traduit de l'italien*). . 234
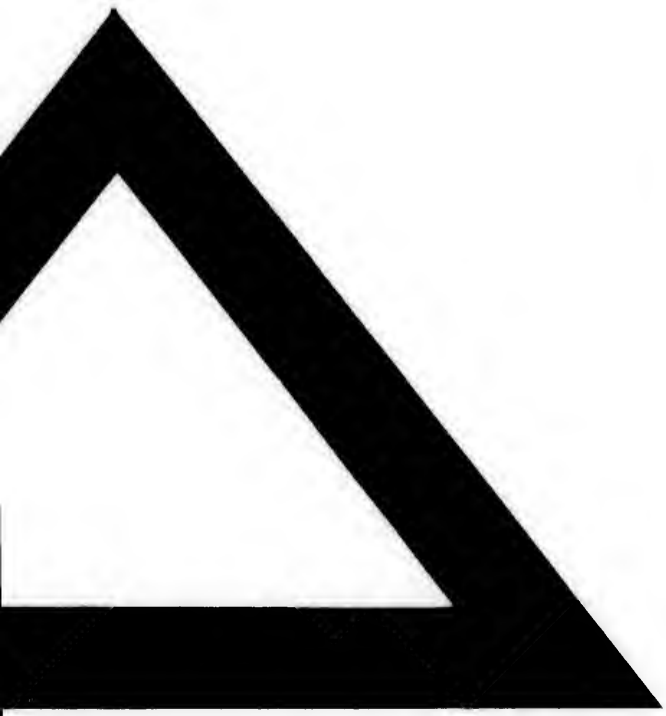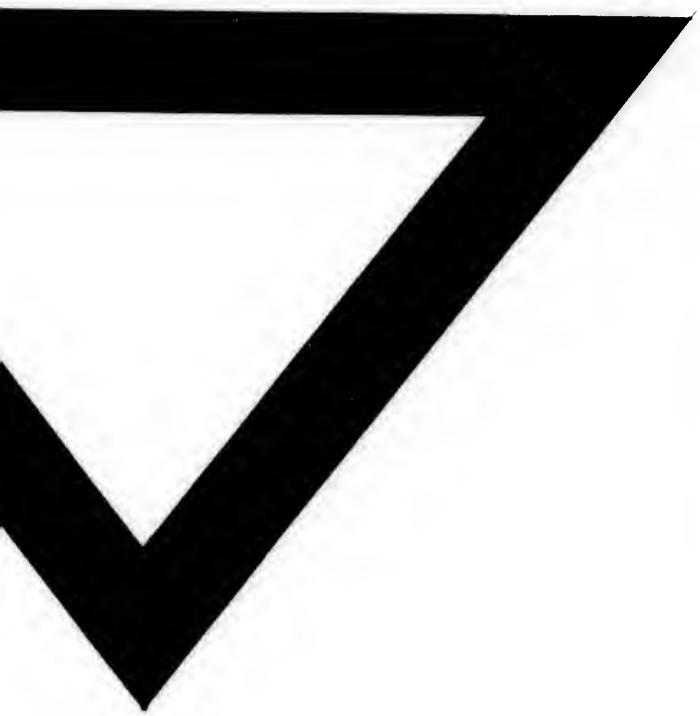
FIN DE LA TABLE DU VINGTIÈME VOLUME.